

**Ecole Nationale Supérieure  
des Sciences de l'Information  
et des Bibliothèques**

**Diplôme de conservateur de bibliothèque**

**MEMOIRE D'ETUDE**

**A la recherche des fonds locaux dans l'Ain  
ou  
les enjeux et les perspectives d'un fonds local départemental**

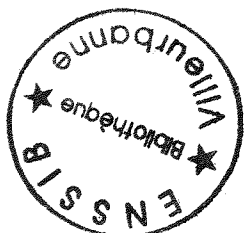
**Anne MEYER**

**Sous la direction de Françoise LEROUGE  
Ecole Nationale Supérieure  
des Sciences de l'Information et des Bibliothèques**

**1994**

**Ecole Nationale Supérieure  
des Sciences de l'Information  
et des Bibliothèques**

**Diplôme de Conservateur  
de Bibliothèque**



**MEMOIRE D'ETUDE**

**A la recherche des fonds locaux dans l'Ain  
ou  
les enjeux et les perspectives d'un fonds local départemental**

**Anne MEYER**

**Sous la direction de Françoise LEROUGE  
Ecole Nationale Supérieure  
des Sciences de l'Information et des Bibliothèques**

**Stage effectué du 4 juillet au 29 octobre 1994  
à la Médiathèque Elisabeth et Roger Vailland  
sous la responsabilité de Joëlle Rodet, conservateur en chef du réseau des  
bibliothèques municipales de Bourg-en-Bresse**

1994

1994  
DCB  
16

"Détruire n'est rien ; cette faculté est commune à tous les êtres. Créer et conserver, voilà ce qui n'appartient qu'aux bienfaiteurs de l'espèce humaine."

Antoine de Marron, Baron de Meillonas.

"Ceux qui veulent fonder sur l'absence du passé, la construction du lendemain, se privent d'une base solide et d'un moyen de réflexion sur les étapes de l'évolution."

Jean Favier, directeur de la Bibliothèque Nationale de France.

Cette citation accueillait les visiteurs à l'entrée de l'exposition retraçant l'histoire de l'usine Renault V.I. de Bourg-en-Bresse, lors des journées portes-ouvertes du trentenaire de l'établissement.

**A LA RECHERCHE DES FONDS LOCAUX DANS L'AIN  
OU  
LES ENJEUX ET LES PERSPECTIVES D'UN FONDS LOCAL DEPARTEMENTAL**

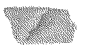



**Anne MEYER**

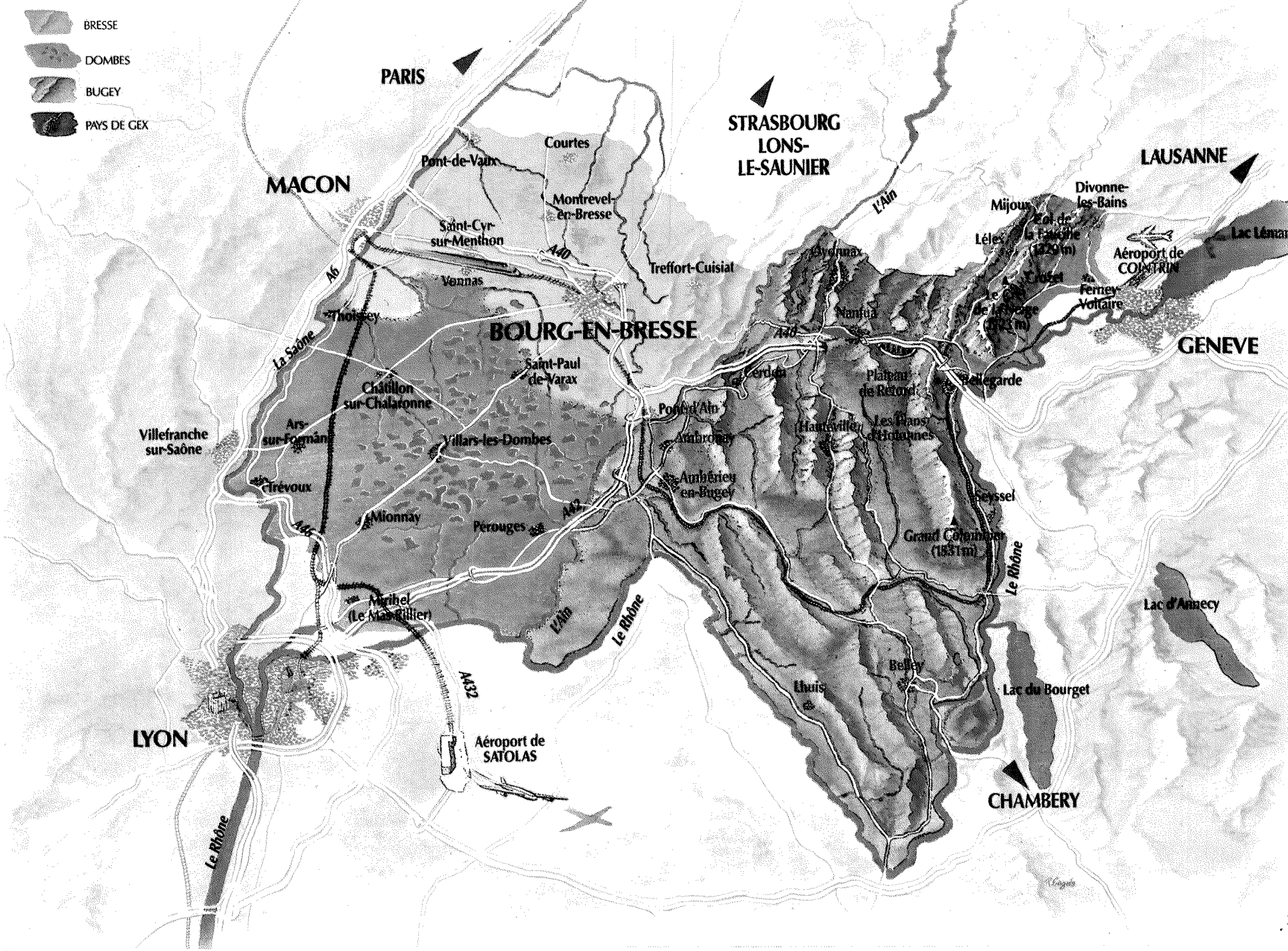
**RESUME** : Dès la fin des années soixante, le patrimoine régional connaît un grand regain d'intérêt. L'histoire de l'Ain, la richesse de son patrimoine, la volonté des bibliothèques et des centres de documentation et l'engagement des politiques, créent aujourd'hui une situation favorable à une exploitation dynamique des ressources documentaires locales. En dépit des problèmes qui subsistent, le fonds local présente pour le Département, les établissements et les publics, des enjeux et des perspectives dignes de mesures rapides et concrètes.

**DESCRIPTEURS** : **Décentralisation ; Patrimoine culturel ; Ain ; Coopération ; Fonds spécialisé ; Acquisition à titre onéreux ; Collecte des documents ; Localisation ; Catalogue collectif.**

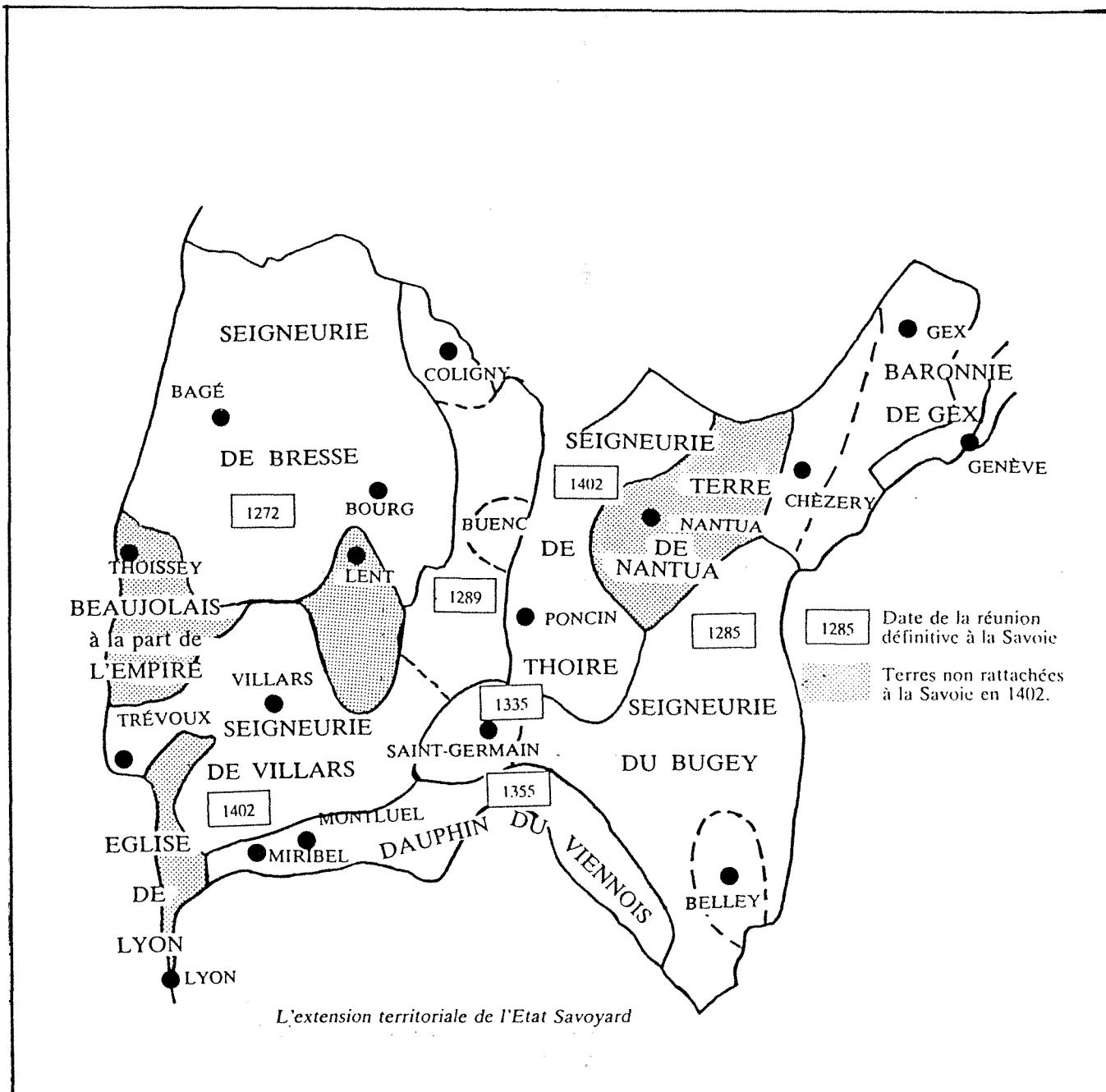
**ABSTRACT** : Since the end of the sixties is the interest for country heritages growing again. The Ain district history, its heritages wealth, libraries and information centers will and politics commitment, are today giving rise to good conditions for a keen development of local information holdings resources. Despite of remaining problems are local holdings still offering to district, libraries and people stakes and prospects worthy of quick and concrete actions.

**KEYWORDS** : **Decentralization ; Cultural heritage ; Ain ; Cooperation ; Special holdings; Purchasing ; Document gathering ; Localization ; Union catalog.**

-  BRESSE
-  DOMBES
-  BUGEY
-  PAYS DE GEX



**Les couleurs du département de l'Ain**  
 In COMITE DU TOURISME DE L'AIN. Dans l'Ain, nos natures ont du caractère  
 Bourg-en-Bresse : Conseil Général de l'Ain, 1994. n.p.



### L'Ain au temps de l'hégémonie savoyarde

In *Histoire de l'Ain, t.2 : L'Ain antique et médiéval : de la préhistoire au XIV<sup>ème</sup> siècle.*  
dir. Paul Cattin. Le Coteau-Roanne : Horvath, 1989. p. 198

## L'ÉTAT DE SAVOIE-SARDAIGNE DE 1750 A 1792.



*La pression française sur l'état savoyard s'exerçait sur toutes les régions alpestres et même au-delà, avec l'occupation de Saluces ; sur la carte, l'intérêt évident d'un échange de territoires s'impose, dès lorsque le Piémont devient le centre d'un grand état "italien". C'est toute la portée politique du traité de 1601.*

### Le Traité de Lyon

In *Histoire de l'Ain, t.1. : l'hégémonie savoyarde, du XIVème siècle au traité de Lyon, 1601.*  
dir. Paul Cattin. Le Côteau-Roanne : Horvath, 1989. p. 195

## TABLE DES MATIERES

-----

<b>INTRODUCTION : RENCONTRE AVEC LE FONDS LOCAL</b>	1
circonstances d'une rencontre	1
les caractéristiques du fonds local	1
choix du sujet et déroulement du stage à la Médiathèque	
Elisabeth et Roger Vailland	2
méthodologie adoptée et modalités pratiques de l'enquête	3
plan du mémoire et limite de la méthodologie	5
<b>I. OPPORTUNITE : QUELQUES RAISON DE S'INTERESSER AU FONDS LOCAL</b>	7
<b>1. Le retour du local</b>	7
de la démocratisation culturelle à la démocratie culturelle	7
de l'utilité du local	8
le fonds local appartient au patrimoine écrit national	9
<b>2. Des catalogues collectifs pour les fonds locaux</b>	11
le Catalogue Collectif de France	11
le CD-ROM des fonds locaux et régionaux de l'Agence	
Rhône-Alpes pour le Livre et la Documentation	13
et le Catalogue Collectif National de Publications en Série ?	15
<b>3. Quel rôle pour le département ?</b>	16
le département, grand gagnant de la décentralisation	16
ce qu'on a fait déjà dans l'Ain autour du patrimoine	17
bilan de l'étude d'opportunité	21
<b>II. SYNTHESE CRITIQUE : L'ETAT DES LIEUX</b>	22
<b>1. Préambule</b>	22
définition du fonds local	22
présentation et intérêt de la méthode marketing	24
<b>2. Analyse interne : le fonds local dans les établissements enquêtés</b>	24
présentation des établissements	24



quels moyens pour le fonds local	25
contenu du fonds local	27
conservation et communication du fonds local	31
la collecte des documents du fonds local	32
le traitement des documents	34
bilan de la synthèse critique	38
<b>3. Analyse externe</b>	39
le département de l'Ain est en pleine mutation	39
patrimoine local et partenariat	47
bilan de l'analyse externe	48
<b>4. Quelques éléments de connaissance du public</b>	49
<b>III. DES ENJEUX AUX PROPOSITIONS</b>	51
<b>1. Enjeux et perspectives</b>	51
quels enjeux et quelles perspectives pour le Département de l'Ain	51
quels enjeux et perspectives pour les établissements	55
quels enjeux et perspectives pour les usagers	56
<b>2. Quelques propositions pour un fonds départemental</b>	58
élargir la collecte, augmenter le volume des fonds	58
en finir avec les fonds "morts"	59
informatiser, relancer l'informatisation des catalogues et pourquoi	59
rendre l'information disponible	60
institutionnaliser le partenariat	61
favoriser la production	61
<b>CONCLUSION</b>	62
<b>BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE</b>	63
<b>TABLE DES ANNEXES</b>	67

## **INTRODUCTION : RENCONTRE AVEC LE FONDS LOCAL**

### *. circonstances d'une rencontre*

En 1990, dans une vie antérieure à l'Ecole Nationale des Sciences de l'Information et des Bibliothèques, j'habitais le village de Revonnas (449 habitants), à dix kilomètres au sud de Bourg-en-Bresse. Au hasard d'un article - j'étais alors pigiste dans un quotidien régional - j'appris l'existence de la Bibliothèque Départementale de Prêt, alors encore Bibliothèque Centrale de Prêt de l'Ain, et entrai dans l'univers des "bibliothèques en campagne". J'y rencontrai ce fonds que l'on dit "local".

Décidée à travailler lors du stage d'été, prévu dans le cursus de mes études à l'E.N.S.S.I.B., sur ce fonds très particulier, je contactai Joëlle Rodet, conservateur en chef du réseau des bibliothèques de la ville de Bourg-en-Bresse, la Médiathèque Elisabeth et Roger Vailland, l'annexe Albert Camus, l'annexe Johannès Son. Elle m'invita à assister à la réunion annuelle des professionnels des bibliothèques de l'Ain, le 28 mars 1994, qui portait sur ce thème. Etaient présents à cette assemblée des responsables de dix-huit établissements du département de l'Ain, qui avaient répondu à un questionnaire envoyé par Joëlle Rodet.

### *. les caractéristiques du fonds local*

La définition des fonds locaux figurait en tête du questionnaire : "fonds local = documents anciens et récents dont le sujet concerne le département de l'Ain".

Réunis sous ce seul critère géographique, les fonds recensés par les établissements englobaient des documents de toute datation (fonds anciens et contemporains), de toute catégorie (manuscrits, monographies, périodiques, diapositives, photographies, cartes postales, estampes...), sur tout support (papier, musicassettes, cassettes vidéo...), de tous les domaines de la connaissance (histoire, géographie, art, économie...), pour tous publics (curieux, érudits, universitaires...). Ceci constituait une première caractéristique.

La seconde était la spécificité des fonds contenus dans les établissements. Elle était d'ailleurs attendue dans le cas de centres de documentation comme celui du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement ou du Musée de Brou, mais elle découlait aussi

des modalités d'entrée des fonds dans les bibliothèques, dons ou legs d'érudits locaux. Dans le domaine de l'histoire locale, les collections de périodiques apparaissaient comme complémentaires : certains établissements avaient distribué leurs bibliographies.

La troisième forte caractéristique semblait être la quête de l'exhaustivité : elle pouvait expliquer en partie le leitmotiv sur les difficultés de la collecte des documents. Il y avait, chez tous les responsables d'établissements présents, une véritable faim d'information. Existait-il des solutions au problème de sa circulation, "bête noire" de tous les établissements et même de M. Montbarbon, libraire à Bourg-en-Bresse, invité pour la circonstance ? Son corollaire, un partenariat extrêmement développé, fut pour moi une des surprises de la journée. En fait, le "local" en semblait le domaine privilégié.

Mais un autre étonnement venait du consensus quasi-général autour de la définition : était-il possible que tous les établissements, quelle que soit leur position géographique, et leur tutelle (Commune ou Département) aient la même conception du territoire à couvrir, sachant que l'Ain est un quadrilatère d'environ 115 kilomètres de côté ? François Hauchecorne<sup>1</sup> avait bien montré la confusion qui existe entre fonds local et fonds régional et les difficultés à borner un territoire, concluant d'une part que "toutes les bibliothèques débordent le plan strictement local et seraient sans doute bien en peine de délimiter exactement ce fonds" et que le meilleur critère de définition serait "le cadre géographique à l'intérieur duquel le bibliothécaire se sent tenu à l'exhaustivité". Les établissements étaient-ils victimes de cette confusion, ou l'Ain représentait-il un cas particulier ? Y'avait-il eu, depuis 1978, date à laquelle François Hauchecorne prononçait sa communication à Orléans, une telle évolution des pratiques documentaires et de la conception même de patrimoine local ?

*. choix du sujet et déroulement du stage à la Médiathèque Elisabeth et Roger Vailland*

Je décidai de partir de cette hypothèse : il existe dans l'Ain un fonds départemental dont la collecte, la conservation, la valorisation font l'objet d'un consensus fort. Quelles en sont les conséquences ? Que représente-t-il alors pour le Département de l'Ain ? Je me proposai de mener une "enquête de terrain" au niveau départemental, c'est-à-dire exactement sur le territoire de la

---

<sup>1</sup>HAUCHECORNE, François. Fonds local et régional. In *Bulletin des Bibliothèques de France*. Janvier 1982, t. 27, n°1. p. 25.

collecte, pour compléter et élargir celle qu'avait réalisée Joëlle Rodet : la Médiathèque, où je trouvais matière à expériences et réflexions sur un fonds important et fortement valorisé, me servirait de base. Son conservateur, à l'origine du thème choisi le 28 mars, s'implique fortement et tient à consacrer quelques heures par semaine à une veille documentaire active et au catalogage des fonds locaux, dont la collecte, la conservation et la mise à disposition des lecteurs sont au coeur des missions de la Médiathèque. Il subsiste encore des fonds non inventoriés ou non saisis dans OPSYS, logiciel documentaire dont le réseau est équipé, mais le catalogage rétrospectif est largement avancé aujourd'hui. Enfin, la Médiathèque se préparait, ayant été retenue comme pôle associé, à la conversion rétrospective de ses fonds anciens et locaux pour la constitution du Catalogue Collectif de France.

Sous la direction de Joëlle Rodet, je continuai le catalogage et la saisie. Par ailleurs, la Médiathèque venait de recevoir de la Mairie un micro-ordinateur avec traitement de texte WORKS 2 pour DOS et j'eus l'occasion de compléter la formation un peu succincte des deux secrétaires<sup>2</sup>. Enfin, mon responsable de stage se constitua mon mentor pendant toute la durée de mon séjour, me faisant participer aux responsabilités et aux tâches quotidiennes d'un conservateur en bibliothèque municipale, me permettant d'assister aux réunions de travail avec la Mairie, et me transmettant, en toute occasion, un peu de son expérience et beaucoup de son intérêt pour tout ce qui touchait aux Pays de l'Ain.

### *. méthodologie adoptée et modalités pratiques de l'enquête*

J'allais devoir visiter des établissements de taille très diverse, de missions et de tutelles différentes, et je me préparais à recueillir une importante documentation, qu'il me faudrait ensuite exploiter de manière cohérente. En accord avec Mme Lerouge, je décidai de m'appuyer sur le plan marketing proposé par Jean-Michel Salaün dans son ouvrage intitulé *Marketing des bibliothèques et des centres de documentation*<sup>3</sup>. Je dressai un bilan de la situation du fonds local à l'intérieur de chaque établissement, en m'inspirant de la grille d'analyse préconisée par Jean-Michel Salaün. Très

---

<sup>2</sup> J'ai eu souvent une pensée pour les enseignants en informatique de l'E.N.S.S.I.B., qui m'ont transmis quelques solides bases directement et immédiatement exploitables.

<sup>3</sup>SALAÜN, Jean-Michel. *Marketing des bibliothèques et des centres de documentation*. Paris : ed. du Cercle de la librairie, 1992. 133p. ISBN 2-7654-0507-7.

rapidement, il me parut inutile de traiter séparément des problèmes de chaque établissement autour du fonds local : non seulement ils étaient souvent les mêmes, mais certains établissements avaient les réponses aux problèmes que les autres se posaient... Je choisis de traiter désormais l'ensemble des fonds locaux des établissements comme un seul et unique fonds départemental : atouts et faiblesses, menaces et opportunités pourraient alors faire l'objet de propositions globales.

25 questionnaires avaient été envoyés, et je me suis intéressée en priorité aux 18 établissements qui avaient répondu : sur les indications de Joëlle Rodet et d'Annie Fisseux, conservateur de la Bibliothèque Départementale de Prêt, je décidai d'enquêter sur ceux qui possédaient des fonds conséquents, ou des fonds particuliers, ou encore menaient des actions de coopération au niveau local :

- . la Bibliothèque des Archives Départementales de l'Ain
- . la Bibliothèque Départementale de Prêt de l'Ain
- . la Bibliothèque municipale d' Oyonnax
- . la Bibliothèque municipale d'Ambérieu-en-Bugey
- . la Bibliothèque municipale de Belley
- . la Bibliothèque municipale de Pont-de-Vaux
- . la Bibliothèque municipale de Viriat
- . le Centre de documentation du Musée de Brou
- . le Centre de documentation de la Conservation départementale du Musée des Pays de l'Ain
- . le Centre de documentation de l'Union Patrimoine des Pays de l'Ain (P.P.A.)<sup>4</sup>
- . le Centre de documentation du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ain (C.A.U.E.).

Par ailleurs, j'ai travaillé sur le fonds de la Médiathèque Elisabeth et Roger Vailland et me suis longuement entretenue avec son conservateur. J'ai ajouté à ma liste le centre de documentation de la Chambre de Commerce et d'Industrie - sur les conseils de Mme Ecochard-Tramier du C.A.U.E. - , la Bibliothèque municipale de Gex, dont la position géographique m'a

---

<sup>4</sup> Fondée en 1966, c'est un regroupement de plus de 70 associations culturelles dont les buts concourent à sauvegarder, utiliser et animer le patrimoine départemental (architectural et archéologique, artistique, historique et ethnologique, paysager et naturel).

semblé stratégique, la Société d'Emulation de l'Ain, dont le fonds, assez important, est déposé aux Archives Départementales.

Pour chaque site, j' ai procédé ainsi :

- . lecture et analyse du questionnaire (quand il avait été rempli),
- . entretien avec le responsable du fonds local et/ou de l'établissement,
- . collecte de tous les documents que chacun pouvait me fournir sur les fonds locaux et sur leurs modalités d'accès,
- . rédaction d'une fiche d'analyse descriptive de chaque établissement, sauf pour la Chambre de Commerce et d'Industrie, et pour le Centre de documentation de l'Union Patrimoine des Pays de l'Ain, qui présentaient des situations particulières.

Mais pour tous les établissements, j'ai recueilli le contenu d'une partie de leurs fonds, sous la forme des bibliographies qu'ils réalisent et distribuent à leurs lecteurs - la Bibliothèque municipale de Gex en constitua même une pour la circonstance - leurs pratiques documentaires et de coopération, et le discours qui les soutient. J'ai obtenu ainsi l'ébauche d'une carte documentaire, un premier repérage des fonds contenus dans les établissements. Tous m'ont accueillie très généreusement, consacrant de précieuses heures à répondre à mes questions et à me montrer leurs documents les plus remarquables et j'ai pris un profond plaisir à les rencontrer.

### *. plan du mémoire et limites de la méthodologie ?*

Il m'a semblé indispensable, dans un premier temps, de réfléchir à l'opportunité de mener des initiatives sur les fonds locaux au niveau départemental : de telles initiatives ne feraient-elles pas double, voire triple emploi, avec celles menées au niveau national et au niveau régional ? Y avait-il un risque de dissidence ou de susciter une quelconque vaine concurrence entre le Département et la Région ?

Il s'agissait ensuite de réaliser une synthèse critique des informations recueillies dans les divers établissements. Le problème du public se posa immédiatement : il n'était pas possible, en trois ou quatre mois, de mener une enquête de public dans quatorze ou quinze établissements, ni d'ailleurs dans un seul, compte tenu des déplacements dans les différents sites. Cependant, rien ne s'opposait à ce que j'interviewe quelques lecteurs à la Médiathèque, ce que je fis avec quelques érudits locaux, journalistes et éditeurs, qui préparaient leurs prochaines publications. Je pus ainsi

approcher le parcours des professionnels de la recherche. Concernant les autres publics, je devais pour l'instant accorder crédit à ce que m'en disaient les bibliothécaires et documentalistes, et d'ailleurs les pratiques semblaient se recouper d'un établissement à l'autre.

En proposant une stratégie globale de valorisation et d'exploitation cohérente d'un fonds départemental, je touchai aux limites de la méthodologie que je m'étais proposée de suivre : ce fonds était disséminé sur le département dans des établissements dépendant de tutelles différentes, les Mairies, le Conseil Général, l'Etat. Certains fonds appartenaient à des bibliothèques privées, comme la Société d'Emulation de l'Ain, ou l'ancien Séminaire de Belley. Mais si tous ces établissements pratiquaient depuis longtemps un partenariat actif, n'était-ce pas avec la bénédiction de leurs tutelles respectives ? J'en eus la confirmation en assistant aux discours d'inauguration des manifestations du cinquantenaire de la disparition d'Antoine de Saint-Exupéry. La Médiathèque Elisabeth et Roger Vailland et les Archives Départementales de l'Ain coproduisaient un programme d'animations de septembre à décembre 1994 : aux Archives Départementales, on pourrait visiter l'exposition réalisée par les Archives Nationales et enrichie des documents que possédaient les Archives Départementales ; d'autres interventions, club-<sup>avoir célèbre</sup> lecteur, projections de film, auraient lieu à la Médiathèque et dans les annexes. Après la mémoire de Saint-Exupéry, M. Bruno (maire-adjoint chargé de la Culture à Bourg-en-Bresse), M. Pépin (président du Conseil Général), apportaient unanimement leur adhésion à une telle coopération. Il n'était donc pas absurde d'imaginer que d'autres formes de partenariat pourraient être mises en place, et que des réalisations moins ponctuelles pourraient recevoir le soutien des tutelles.

En fait plus que les limites d'une méthodologie souple et pragmatique, cette étude connaîtrait celle de mon expérience, de la durée de mon stage sur un terrain sans cesse mouvant où je dûs réviser sans cesse mes positions, et ce jusqu'aux dernières semaines. Je pense avoir rempli au moins une partie des objectifs fixés par la Charte des mémoires, me lancer dans "une initiative personnelle qui rencontre l'intérêt d'une équipe de professionnels...", choisir un sujet qui corresponde à "un centre d'intérêt... et dans certaines matières à des choix d'options...". Je m'en étais fixé un autre, acquérir une première expérience de l'univers des bibliothèques et des centres de documentations.

# I. OPPORTUNITE : QUELQUES RAISONS DE S'INTERESSER AU FONDS LOCAL

## 1. Le retour du local

### . *De la démocratisation culturelle à la démocratie culturelle*

Dès la fin des années soixante, on assiste à une remise en question de la culture légitimée. Le référentiel, "ensemble de croyances, de valeurs et de techniques qui structurent la scène des politiques publiques<sup>1</sup>...", a désormais changé. Mireille Pongy place le début du phénomène dans la tourmente de la contestation estudiantine : "De Mai 68 aux revendications régionalistes, des recherches inspirées par les courants de pensée structuraliste et marxiste ou par l'ethnologie et l'anthropologie aux études sur les pratiques culturelles des Français, les styles de vie ou l'impact des industries culturelles... l'hégémonie de la culture "légitime" fut dénoncée et le concept de culture éclata<sup>2</sup>". Le mouvement, qui semble aujourd'hui irréversible, reçoit l'approbation des politiques et même du Ministère de la Culture. On ne parle plus de démocratisation culturelle, mais de démocratie culturelle : une pluralité de cultures, l'éloge de la différence. Le discrédit qui pèse sur certaines littératures ou sur certaines musiques, comme le rock ou le jazz, ou encore sur un art populaire comme le cinéma, est largement entamé, même s'il ne disparaît pas totalement. Les enquêtes sur les pratiques de lecture des Français montrèrent qu'en fait les grands consommateurs de culture, ceux qui allaient au musée, au théâtre, au concert, s'étaient appropriés aussi les lectures dites "populaires", par un effet de cumul. Dans les couches culturelles les plus favorisées, les parents initiaient leurs enfants aux bandes dessinées, qu'ils avaient dévorées avec délectation sous la réprobation de leurs aînés. Hergé, Goscinny, Franquin étaient devenus des auteurs classiques.<sup>3</sup>

Les cultures régionales, par nature différenciées, profitèrent largement de ce mouvement

---

<sup>1</sup>PONGY, Mireille. L'évolution des référentiels des politiques culturelles territoriales. In GROUPEMENT DE RECHERCHE INTERUNIVERSITAIRE "CULTURE-COMMUNICATION". Toulouse. *Approches de la production culturelle territoriale : journées d'étude du G.R.I.C.C., Toulouse, 16 et 17 octobre 1989.* p. 29.

<sup>2</sup>PONGY, Mireille. L'évolution des référentiels...p. 31.

<sup>3</sup>MARCOIN, Danielle, MARCOIN, Francis. Le partage de la lecture. In *Pour une sociologie de la lecture : Lectures et lecteurs dans la France contemporaine.* dir. Martine Poulain. p. 81-102.



d'idées, comme en profitent aujourd'hui les cultures urbaines du rap et du tag. La mesure la plus spectaculaire fut la réintroduction de langues comme l'occitan, le celtique ou le basque dans le cursus scolaire.

### *. de l'utilité du local*

Mais le local, dès les années 80, devient l'objet d'un autre enjeu. La décentralisation (1982-1983) en consacre une nouvelle représentation. "On a recours au local comme lieu de régulation de la société, parce qu'il apparaît comme un niveau de gestion pertinent du système politico-administratif. On est passé insensiblement en moins d'un quart de siècle du "*small is beautiful*" (ce qui est petit est bon) à l'accent un tantinet vieillot, au "*near is beautiful*" (ce qui est proche est bon), dont la signification est beaucoup plus instrumentale<sup>4</sup>..." Il ne s'agit pas, en effet, d'une simple nostalgie du terroir, mais d'une véritable recherche d'identité, doublée de la conviction que, dans ces années difficiles, les solutions sont au niveau des communes, des départements, des régions qui ont un rôle politico-administratif fort à jouer, dans un large partage de compétences avec l'Etat. C'est une logique de sortie de crise qui prédomine ici.

Et la culture régionale ? Le sort qui lui est fait est ambigu. On peut distinguer deux tendances :

D'une part, elle suit le mouvement : elle aussi est porteuse d'identité, elle aussi est un facteur de cohésion des communautés locales. Elle apparaît plus encore "tantôt comme un énergiseur, tantôt comme une succession de gisements dont l'exploitation génère des activités économiques<sup>5</sup>..." En fait, on retrouve chez Robert Boure et Alain Lefebvre le thème de l'instrumentalisation du local. Le débat sur cette approche utilitariste de la culture est une autre histoire, qu'il n'est pas question d'aborder ici. Convenons simplement que si l'on considère qu'il ne s'agit pas d'un détournement, les retombées économiques de l'action culturelle sont très difficilement mesurables.

D'autre part, on reconnaît maintenant que la culture n'a pas fait l'objet d'une réelle

---

<sup>4</sup>MABILEAU, Albert. La décentralisation en retard. In *Cahiers français. L'Etat de la décentralisation*. Mai-juin 1992, n°256. p. 66.

<sup>5</sup>BOURE, Robert, LEFEBVRE, Alain. Réflexions à propos du système de production culturelle territoriale. In GROUPEMENT DE RECHERCHE INTERUNIVERSITAIRE "CULTURE-COMMUNICATION". Toulouse. *Approches de la production culturelle territoriale : Actes des journées d'étude du G.R.I.C.C., 16 et 17 octobre 1989, Toulouse*. p. 15

décentralisation, mais plutôt d'une déconcentration poussée : l'Etat, via les D.R.A.C., y a toujours conservé un rôle important d'expert. En dehors des bibliothèques départementales de prêt, sous tutelle du Conseil Général, et des Archives, déjà financées par le Département, la décentralisation de 1982-1983 ne l'a pas atteinte en profondeur. Il n'y a pas eu de transfert de compétences et la notion de tutelle scientifique perdure. Paradoxalement, l'emprise de l'Etat est loin d'être totale car "l'absence de directives précises concernant les responsabilités dans le domaine culturel laisse une grande liberté d'action à chaque collectivité<sup>6</sup>". Ceci explique sans doute les grandes disparités dans la manière dont les départements et les régions se sont emparés de leur culture : un champ reste largement ouvert aux initiatives.

### *. le fonds local appartient au patrimoine écrit national*

En 1982 est publié le rapport dit "Rapport Desgraves<sup>7</sup>" : il consacre définitivement une nouvelle vision du patrimoine écrit. Le patrimoine des bibliothèques n'est plus seulement constitué de documents anciens et d'*unica*, d'incunables ou de manuscrits précieux, mais il englobe aussi les documents récents rares, et ceux qui ni uniques, ni rares, risquent de disparaître des bibliothèques pour la seule raison que personne ne les collecte, comme les manuels scolaires, ou encore ceux qui sont menacés, parce que leur papier est de mauvaise qualité. Appartiennent au patrimoine encore les documents de peu de prix, mais qui acquièrent une valeur particulière pour le chercheur quand ils sont réunis dans un fonds spécialisé qui confine à l'exhaustivité. En fait, tout document écrit relève du patrimoine, dans la mesure où il est porteur d'un texte inaccessible sans lui. "La totalité des documents que conservent les bibliothèques, quel que soit leur âge, mérite le nom de patrimoine. Tous ces documents - et peut-être surtout les plus récents - sont susceptibles de devenir dans des délais très brefs rares et donc précieux<sup>8</sup>".

Cette nouvelle définition vaut pour le fonds local : elle lui procure enfin une légitimité nationale, assortie des caractéristiques - et bien sûr des problèmes - liés au patrimoine écrit. Il est

---

<sup>6</sup>GERBAUX, Françoise, PONGY, Mireille. Décentralisation et politiques publiques locales. In *Cahiers français. L'Etat de la décentralisation*. Mai-juin 1992, n°256. p. 40

<sup>7</sup>DESGRAVES, Louis, Gautier, Jean-Luc, [et al.]. *Le patrimoine des bibliothèques : rapport à Monsieur le Directeur du livre et de la lecture par une commission de douze membres*. Paris : Ministère de la Culture, 1982.

<sup>8</sup>DESGRAVES, Louis... *Le patrimoine des bibliothèques...* p. 67

le seul fonds, qui sur un territoire donné, peut espérer tendre à l'exhaustivité. Les documents qu'il englobe ont pour certains la valeur attribuée aux ouvrages rares et précieux d'un fonds ancien, comme *L'Histoire de la Bresse et du Bugey* (1650) de Samuel Guichenon, ou celle de l'unicité comme les manuscrits de Lalande ou de Thomas Riboud, conservés à la Bibliothèque de la Société d'Emulation de l'Ain<sup>9</sup>. Mais on y trouve aussi des documents dont l'intérêt n'est ni individuel ni immédiat, des schémas directeurs, des projets d'urbanisme, des budgets, des comptes rendus de commission, des bulletins, des programmes de festivals, de salons, des catalogues d'exposition... que le bibliothécaire collecte pour servir de matériaux aux recherches du futur. Aux Archives Départementales, dans le cadre du Programme Pluriannuel en Sciences Humaines Rhône-Alpes piloté par Alain Bideau, Paul Cattin s'est engagé dans la signalisation des archives industrielles, sans doute un des secteurs de la mémoire le plus menacé<sup>10</sup>.

Et la réflexion de Louis Desgraves sur la dispersion du patrimoine écrit s'illustre parfaitement ici : " ... les bibliothèques municipales... ne sont pas les seules dépositaires du "patrimoine des bibliothèques" ; d'autres établissements conservent des documents qui méritent d'être inclus dans cette appellation. Il s'agit... des bibliothèques de tribunaux, de musées, de mairies... sans parler des collections de livres des services d'archives... des bibliothèques privées ou semi-privées : bibliothèques confessionnelles, bibliothèques de sociétés savantes, etc<sup>11</sup>..." Mais cette dispersion d'un fonds spécialisé n'est-elle pas pire encore ?

Enfin, les solutions préconisées au niveau général, entre autres celle de catalogues collectifs informatisés de tous les types de documents anciens et spéciaux, sont aujourd'hui à la pointe de l'actualité pour les fonds locaux et régionaux. Au moment où je commençais mon stage, la Médiathèque Elisabeth et Roger Vailland attendait la visite de Mme Monique Espéron, de la Direction du Développement scientifique et des Réseaux, Service des chantiers de la conversion rétrospective, tandis que les Archives Départementales de l'Ain s'apprêtaient à participer au projet d'un CD-ROM des fonds locaux et régionaux de la région Rhône-Alpes, lancé par l'Agence Rhône-Alpes pour le Livre et la Documentation.

---

<sup>9</sup>Société savante créée en 1783 par Thomas Riboud et dont la bibliothèque est en dépôt aux Archives Départementales de l'Ain. Voir annexe II, p. A 20

<sup>10</sup>Paul Cattin me disait qu'il collectait les archives industrielles depuis environ 10 ans. On assiste plutôt actuellement à une prise de conscience nationale (médiatique ?) de leur valeur.

<sup>11</sup>DESGRAVES, Louis... *Le patrimoine des bibliothèques...* p. 19

## 2. Des catalogues collectifs pour les fonds locaux

### *. le Catalogue Collectif de France<sup>12</sup>*

" Le Conseil des ministres du 12 avril 1989 précisait :

"La réalisation d'un Catalogue collectif national devra être engagée et fera l'objet d'une décision particulière. Les études préalables en seront confiées à l'association pour la Bibliothèque de France en liaison avec tous les responsables des différents réseaux documentaires existants... Ce programme, qui a débuté en 1991, se développera suivant une mise en oeuvre progressive, sur plusieurs années. Il concerne les bibliothèques municipales dont les collections d'ouvrages imprimés avant 1811 comptent au moins 20 000 unités, et dont les fonds particuliers, spécialisés ou locaux, très complémentaires de ceux de la Bibliothèque nationale de France, méritent d'être signalés pour la recherche..." Ce préambule à la convention entre la Bibliothèque Nationale de France et la ville de Bourg-en-Bresse, pour la conversion rétrospective des catalogues de la bibliothèque municipale, mérite d'être rappelé, car il conforte définitivement - s'il le fallait encore - le patrimoine écrit local ancien et contemporain dans son rang de patrimoine national, au même plan que les fonds anciens des confiscations révolutionnaires. Bourg-en-Bresse a été retenu comme pôle associé, dans le cadre de la troisième et dernière campagne de conversion rétrospective des catalogues. La convention doit bientôt être signée, la campagne lancée au troisième trimestre 1995, après étude de faisabilité.

Le fonds ancien de la Médiathèque Roger Vailland est estimé à 60 000 documents, le fonds Vailland comprend 38 manuscrits et 450 imprimés et le fonds local environ 10 000 manuscrits et imprimés<sup>13</sup>. Rappelons brièvement que la saisie informatique se fait à partir des catalogues imprimés ou manuscrits du pôle associé, ou éventuellement des livres d'inventaire, pourvu que ni les uns ni les autres ne soient trop raturés, et que figure au minimum pour les fonds anciens un titre, une date, une cote, et pour les fonds locaux un titre et une cote seulement. Les

---

<sup>12</sup>Il n'est pas question dans cette étude de rappeler en totalité les modalités de la conversion rétrospective de la Bibliothèque Nationale et des pôles associés. On se reportera à l'article de Marcelle Beaudiquez, qui fait le tour de la question :  
BEAUDIQUEZ, Marcelle. Le chantier conversion rétrospective de la Bibliothèque nationale. In *Bulletin des Bibliothèques de France*. Septembre 1993, t. 38, n°3. p. 8-19.

<sup>13</sup>Voir le dossier concernant la Médiathèque Elisabeth et Roger Vailland, annexe I,p.A 2

monographies et les brochures sont concernées ( et non les périodiques, déjà dans le C.C.N.P.S., ni les cartes, estampes, etc. ; en fait, on évite de "casser" les fonds, et les périodiques locaux peuvent être repris et traités comme des monographies). La Bibliothèque Nationale de France "assume la charge financière de la totalité des prestations... et s'engage à restituer ... les catalogues rétroconvertis sous forme de support magnétique en format d'échange UNIMARC de manière à permettre à la Bibliothèque municipale d'alimenter la base de données bibliographiques de son système informatique local<sup>14</sup>." La Bibliothèque municipale met les catalogues à disposition, assure le suivi des opérations, veillant aux respects des délais et contrôlant la qualité des notices, et s'engage pour trois ans à transmettre gratuitement les mises à jour de sa base à la B.N.F. Elle devra permettre l'accès à ses documents. "Les droits de propriété intellectuelle sur les notices "rétroconverties" sont propriété de la Bibliothèque nationale de France... qui autorise, à titre gratuit et non-exclusif la Bibliothèque municipale à les utiliser... pour la création de produits bibliographiques nouveaux (catalogues collectifs locaux, régionaux, CD-ROM par exemple)<sup>15</sup>."

Pour la Médiathèque, l'opération représente un enjeu très important : la finalité de ce projet de réalisation d'une carte documentaire "est de permettre aux chercheurs de préparer leur itinéraire de recherche sur toute la France et d'aller par les voies les plus rapides aux sources documentaires les plus profitables<sup>16</sup>." Or ceci correspond à l'orientation actuelle de la Médiathèque, qui souhaite développer un secteur études et recherches, en accord avec la politique de développement de l'enseignement supérieur de la ville de Bourg-en-Bresse. A ce jour, une section d'études juridiques est déjà ouverte. Sur un plan plus pratique, c'est l'occasion de sortir de la crise de catalogage des fonds anciens, dont l'essentiel n'a pas été repris encore dans la base OPSYS et de valoriser enfin un fonds très difficilement accessible actuellement. Enfin, le moment est propice pour une évolution du système informatique, changer de version OPSYS - celle utilisée actuellement ne reconnaissant pas UNIMARC - et argumenter une extension de la mémoire, parvenu à la limite de la saturation.

Mais en ce qui concerne les fonds locaux, environ 10 000 documents, le problème est

---

<sup>14</sup> BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE. *Projet convention entre la Bibliothèque nationale de France et la ville de Bourg-en-Bresse concernant la conversion rétrospective des catalogues de la bibliothèque municipale.* p.4 . Document dactylographié.

<sup>15</sup>Op. cit. p. 6

<sup>16</sup>Propos de Georges Perrin, recueillis lors d'un interview relevé dans *La lettre d'information de la Bibliothèque de France.* Mai 1993, n°12.

autre. A ce jour, plus de 50% sont déjà informatisés, particulièrement le fonds Vailland (il reste à informatiser une partie de la bibliothèque personnelle de l'auteur), et sur les conseils de Mme Monique Espéron, qui venait procéder à l'enquête de faisabilité, le 29 septembre dernier, Mlle Rodet a décidé de ne pas inclure les fonds locaux dans la campagne. En outre, la qualité très médiocre des notices et le nombre impressionnant d'erreurs qu'elles contiennent, joints à l'exigence d'excellence poursuivie par le conservateur dans le catalogue informatisé paraissent incompatibles. Enfin, même s'il s'agit de la dernière campagne de rétroconversion, il est possible d'espérer que des campagnes thématiques aient lieu par la suite : le Catalogue Collectif de France, au terme de la troisième campagne, et en dépit de la présence en son sein du Catalogue Collectif National des Publications en Séries, du Pancatalogue, de TELETHESES, de la base OPALE... est toujours perfectible. Ce retrait présente un risque : ne vaut-il pas mieux inclure dans la base des notices imparfaites que pas de notices du tout ? Car même si la Médiathèque estime pouvoir achever le catalogage rétrospectif de ses fonds locaux avant même que le Catalogue Collectif de France ne soit opérationnel, le seul accès à ses fonds pour les chercheurs doit-il rester le catalogue sur Minitel de l'établissement ?

### *. le CD-ROM des fonds locaux et régionaux de l'Agence Rhône-Alpes pour le Livre et la Documentation*

"L'A.R.A.L.D. a pour objectif la promotion de la culture de l'écrit, le développement des activités liées au livre et à la documentation, ainsi que la dynamisation de la vie littéraire. Elle assure ainsi la continuité et l'évolution du travail mené avec les écrivains, traducteurs, diffuseurs, libraires, organisateurs de manifestations, par l'Office Rhône-Alpes du livre dès 1982 et avec les bibliothécaires et documentalistes dès 1985, par l'Agence de COopération Régionale pour la Documentation<sup>17</sup>."

L'A.R.A.L.D. est une association loi 1901, financée par le Conseil Régional Rhône-Alpes, la Direction Régionale des Affaires Culturelles, le Centre National du Livre.

Les activités de l'A.R.A.L. D. sont les suivantes :

. en direction du marché du livre (auteurs, éditeurs, libraires) et de la promotion des

---

<sup>17</sup>Extrait d'une plaquette réalisée par l'A.R.A.L.D. et intitulé *L'Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation.* (A.R.A.L.D. - 1, rue Jean-Jaurès - 74000 ANNECY. Tél. 50 51 64 63)

pratiques culturelles autour de l'écrit : l'attribution de bourses de création et de traduction littéraires, la réalisation d'expositions et la participation à des manifestations sur les écrivains, le prix Rhône-Alpes du Livre, l'aide logistique et économique pour la participation des éditeurs aux salons du livre en France et à l'étranger, l'aide aux éditions régionales et constitution de la base CORRAL (base bibliographique courante et rétrospective de l'édition régionale), l'édition de guides des librairies, la publication d'Actualité Rhône-Alpes du livre dans *Livres-Hebdo* et *Livres de France* ...

. en direction des bibliothèques publiques : les rencontres inter-professionnelles, l'organisation de journées d'études, la préparation d'un CD-ROM des fonds locaux et régionaux des bibliothèques.

Le CD-ROM doit englober les fonds des bibliothèques municipales de Grenoble, Lyon, Chambéry, Saint-Etienne, Valence, Thonon, Montbrison, Saint-Chamond, Albertville, Annonay, Chamonix, Saint-Martin-d'Hères, Sallanches, Oullins, Villeurbanne, Romans, des B.D.P. de la Drôme et du Rhône, des Archives Départementales de l'Ain<sup>18</sup>.

Les fonds concernés sont les documents publiés sur et dans la région et sont limités aux fonds informatisés (quel que soit le logiciel documentaire, OPSYS, GEAC, LIBER, TEXTO et les logiciels maison). Le CD-ROM pourra contenir à terme monographies, manuscrits, estampes, affiches, périodiques, vidéocassettes, cartes postales, cartes anciennes, photographies, partitions etc.

Où se situent les fonds locaux du département de l'Ain dans ce projet ?

. La Bibliothèque municipale de Lyon La Part-Dieu dispose depuis 1943 du dépôt légal imprimeur en Rhône-Alpes, ce qui constitue une très importante source d'entrée pour les publications régionales. La part de l'Ain dans l'enrichissement du fonds de 1988 à 1991, sans la littérature, est seulement de 6,3%, ce qu'Yvette Weber, conservateur en chef, responsable du fonds régional, explique ainsi : " Le faible taux moyen d'acquisition pour le département de l'Ain ne correspond pas à une politique d'acquisition discriminatoire, mais reflète plutôt une production éditoriale moins importante, due peut-être à une activité générale plus faible, tant du point de vue économique qu'universitaire<sup>19</sup>" ;

---

<sup>18</sup> Sources : Compte rendu de la réunion de la commission réseau du 22 mars 1994. [4 p.]. Document dactylographié.

<sup>19</sup>FEREY-PFALZGRAF, Nadine. *Acquisition et collecte des documents au Service de Documentation régionale de la Bibliothèque Municipale de Lyon : mémoire d'étude, 1993*. Villeurbanne : ENSSIB, 1993. p. 33

. Les Archives Départementales de l'Ain ont donc donné leur accord de participation. Elles ont "la gestion du "dépôt légal" des périodiques à la préfecture créé par la loi et le décret du 21 juin 1943 (1 exemplaire) et du "dépôt administratif" de ces mêmes périodiques prévu par la loi du 31 décembre 1945 (10 exemplaires)...confiée aux archives départementales depuis la décision préfectorale du 15 décembre 1967<sup>20</sup>". Par ailleurs, leur fonds local est estimé à 4 500 imprimés et manuscrits, plus de 100 titres de revues locales, 12 000 photographies, 6 000 cartes postales, 410 cartes, plans, estampes...<sup>21</sup>.

. La Médiathèque Elisabeth et Roger Vailland, qui avait envisagé de participer à la constitution de la base bibliographique du CD-ROM, s'est momentanément retirée du projet, concentrant son énergie à la conversion rétrospective de ses catalogues pour le C.C.F. Mais elle pourrait participer à une version ultérieure.

Une version-test du CD-ROM a déjà été réalisée et présentée lors du colloque de Roanne, les 25 et 26 septembre derniers et une réunion de bilan de la première phase de l'opération était prévue le 17 octobre 1994.

Lors de cette réunion, un certain nombre de problèmes techniques ont été évoqués, tant pour l'extraction des notices des ouvrages régionaux des catalogues informatisés des établissements partenaires, que pour le chargement des notices dans la nouvelle base (elles sont envoyées sur disquettes à l'informaticien de la Bibliothèque municipale de la Part-Dieu, qui centralise tous les problèmes techniques). La version-test du CD-ROM, intitulé *Mémoire et actualité de la région Rhône-Alpes*, doit circuler entre les différents partenaires qui en feront une étude critique. Il reste encore un "grand nettoyage" de la base à effectuer, sous forme de dédoublonnage, conséquence d'un flou général des normes catalographiques. Dans l'état actuel du projet, les Archives Départementales de l'Ain ne participent pas à la version 1994 (130 000 notices), mais éventuellement à la version 1995.

### *. et le Catalogue Collectif National des Publications en Série ?*

Les établissements de l'Ain qui participent au C.C.N.P.S. sont le Centre d'Etudes

---

<sup>20</sup>FRANCE. Commission de coordination de la documentation administrative. *Journées nationales de la documentation locale : Compte rendu du colloque de Lyon (29 et 30 janvier 1981)*. Paris : La Documentation française, 1982. p. 39.

<sup>21</sup>Voir le dossier concernant la Bibliothèque des Archives Départementales, annexe II, p.A10



Universitaires de Bourg et de l'Ain (010532201), la Direction Départementale des Services Vétérinaires de l'Ain (010535201), le Service de documentation de la Ville de Bourg-en-Bresse (010535202) et enfin la Médiathèque Elisabeth et Roger Vailland (010536201). La Médiathèque n'alimente pas le C.C.N.P.S en périodiques locaux.

### **3. Quel rôle pour le département ?**

Entre des initiatives conduites au niveau national, celles conduites au niveau régional et les initiatives individuelles des établissements, que nous aurons l'occasion d'évoquer longuement, y a-t-il la place pour des initiatives au niveau départemental ? D'un point de vue pragmatique, une stratégie croisée de collecte de l'information ne peut être que bénéfique. C'est d'ailleurs l'un des rôles des deux dépôts : "...le dépôt légal est l'obligation faite à l'imprimeur, l'éditeur, le producteur ou de diffuseur de remettre à l'Etat quelques exemplaires de leurs publications... depuis janvier 1988, la gestion du dépôt légal est informatisé et permet donc un contrôle croisé exhaustif entre les dépôts imprimeur et éditeur...<sup>22</sup>). Par ailleurs, les initiatives locales ne viennent pas contre celles de structures plus vastes (régionales ou nationales), mais en renfort ou en complément : elles illustrent la capacité d'une collectivité à se prendre en charge et à assumer un rôle plein de partenaire. Il faut donc les voir comme le prélude à de nouvelles entreprises communes.

#### ***. le département, grand gagnant de la décentralisation***

La décentralisation a surtout profité au département : il a fait les preuves de son efficacité, de son aptitude à remplir les tâches qui lui étaient confiées. Il ne s'est pas dilué dans la région. Selon Yves Fréville, il est la collectivité territoriale qui a le plus bénéficié financièrement de la réforme de 1982-1983. "En effet, la décentralisation a pris place en 1985-1986, approximativement au plus bas du cycle économique ; elle s'est ensuite accompagnée d'une croissance forte des ressources financières (et en particulier pour les départements) puisqu'elle a bénéficié de la forte reprise de la taxe professionnelle, due à la relance des investissements. Les départements ont eu surtout la chance d'avoir parmi leurs ressources financières les droits de

---

<sup>22</sup>JARRIGE, Marie-Thérèse. *Administration et bibliothèques*. collab. Jean Péchenart. Paris : ed. du Cercle de la Librairie, 1990. p. 87

mutation sur les transactions immobilières, qui ont pratiquement fait la culbute en cinq ans. Donc, de toutes les collectivités locales, le département s'est trouvé être celle dont la contrainte financière s'est le plus desserrée...<sup>23</sup>"

Mais la plus grande réussite du département est peut-être d'avoir su remplir les zones du "flou" de la décentralisation, dont j'ai eu l'occasion de parler précédemment. C'est ce qu'a commencé à faire l'Ain avec le patrimoine.

### *. ce qu'on a fait déjà dans l'Ain autour du patrimoine*

Le rôle culturel du département se décline en cinq fonctions essentielles :

- . la collecte et la conservation
- . la diffusion ou communication
- . la formation
- . la création
- . l'animation<sup>24</sup>.

Dans le département de l'Ain, les établissements rattachés au Conseil Général remplissent quatre de ces cinq fonctions autour du patrimoine, et leur accordent une importance différente en relation avec le contenu de leurs missions respectives. Il s'agit des organismes suivants :

- . les Archives Départementales de l'Ain
- . la Conservation départementale Musée des Pays de l'Ain
- . la Bibliothèque Départementale de Prêt
- . le Conseil en Architecture, Urbanisme et de l'Environnement
- . l'Union Patrimoine des Pays de l'Ain (Conservation des antiquités et objets d'art)

### La collecte et la conservation

Les Archives Départementales de l'Ain s'attache à préserver tout ce qui concerne la

---

<sup>23</sup>FREVILLE, Yves. Régions, départements, communes : la nouvelle donne (Intervention lors du colloque *La décentralisation, dix ans après*. Sénat, 1992). In *Cahiers français*. Mai-juin 1992, n°256. p. 82

<sup>24</sup>FRANCE. Ministère de la culture et de la communication, Direction de l'administration générale et de l'environnement culturel, Département des études et de la prospective. *Le rôle culturel du département*. Paris : la Documentation française, 1987. p. 17 et suivantes.

mémoire locale, en élargissant et en diversifiant le champ de leur collecte. Elles apportent un soutien important aux communes par l'envoi d'archivistes itinérants qui classent et trient sur place les documents. Elles collectent des photographies, des diapositives, et des documents imprimés ou non dans l'Ain, qui concernent le département. Depuis 10 ans, elles s'intéressent aux archives industrielles, dont Paul Cattin souligne l'intérêt primordial :

"Deux secteurs devraient être représentés en priorité dans ce futur fonds : les industries traditionnelles de l'Ain, souvent en déclin, et dont le patrimoine archivistique se trouve donc très menacé... et les industries de pointe de la région d'Oyonnax. La "Vallée du plastique" est en effet une vaste zone industrielle en éternelle mutation, s'adaptant incessamment aux progrès de la technique et aux fluctuations des marchés... Cette région mérite une attention toute particulière de la part de ceux qui ont pour mission de sauvegarder la mémoire écrite du département<sup>25</sup>...". En outre, les Archives ont accueilli dans leurs locaux des fonds en dépôt, leur assurant une conservation optimale et les mettant à disposition des chercheurs qui en font la demande. Aujourd'hui, les Archives explosent littéralement dans leurs locaux, ce qui freine les possibilités de collecte : le Conseil Général a prévu la construction d'un nouveau bâtiment pour 1995-1996.

La Conservation Départementale du Musée des Pays de l'Ain, dont la directrice est Mme Bruno, a été créée en 1986. Dès 1985, le Conseil Général avait décidé d'intervenir face à la prolifération des musées locaux pour mettre en place une politique culturelle cohérente. Sa mission est de pratiquer des collectes thématiques permanentes, de conserver et mettre en valeur le patrimoine ethnologique du Département de l'Ain. Elle comprend une équipe de 17 professionnels autour du conservateur départemental. La Conservation possède actuellement 17 000 objets issus de fonds anciens, dons spontanés, collectes thématiques (arts et traditions populaires, art religieux sacré populaire, matériel agricole, outils pré-industriels et artisanaux...), et 30 000 documents iconographiques divers, ainsi qu'un service de documentation avec 1 810 ouvrages, 20 abonnements<sup>26</sup>... Le centre de documentation est à Bourg-en-Bresse, dans les locaux de la Conservation, et les collections sont réparties dans des pôles musées, résultats d'un partenariat Conseil Général-associations-communes : le Musée du Revermont-Cuisiat, le Musée

---

<sup>25</sup>CATTIN, Paul. Archives départementales de l'Ain. In *Les archives d'entreprises en Rhône-Alpes (XIX<sup>ème</sup>-XX<sup>ème</sup> siècles) : guide documentaire : t.1, les services d'Archives publiques*. introd. Charles Millon ; préf. Jean Favier. Lyon : Programme Rhône-Alpes, Recherches en Sciences Humaines, 1993. p. 24.

<sup>26</sup>Voir le dossier sur le Centre de documentation de la Conservation départementale du Musée des Pays de l'Ain. annexe IV p. A 27.

du peigne et des matières plastiques à Oyonnax, le Musée de la résistance et de la déportation à Nantua, le Musée du Bugey-Valromey à Lochieu, le Musée du Pays de Gex à Fort- l'Ecluse (en préfiguration), le Musée de la Dombes (en préfiguration), le Musée de la Bresse à Saint-Cyr-sur-Menthon (ouverture printemps 1995).

### La communication et la diffusion

La conservation et la communication-diffusion sont évidemment liées dans les deux établissements dont nous venons de parler : elle "témoigne de la volonté des responsables départementaux de permettre à la population locale de s'appropriier - ou de se réappropriier - ce patrimoine commun et de participer ou de s'associer éventuellement aux actions destinées à le sauvegarder<sup>27</sup>..." L'organisation même de la Conservation et de ses pôles musées permet de mettre les collections à la portée géographique de tous les habitants du département.

La Conservation départementale du Musée des Pays de l'Ain et les Archives pratiquent une politique soutenue de publications ou de dossiers documentaires, bibliographies etc<sup>28</sup>. Mme Bruno, conseiller technique en communication au Conseil Général, tient ici un rôle particulièrement fort.

La Bibliothèque Départementale de Prêt, dont la mission est la diffusion de la lecture en milieu rural, assure avec sa centrale et ses deux annexes une couverture optimale du département avec plus de 300 communes desservies. Un soin particulier a été apporté à "désenclaver" culturellement certaines zones de montagne, comme le Pays de Gex, avec le développement de l'annexe de Bellegarde-sur-Valsérine, et ce en accord avec la politique actuelle du département au niveau de l'infrastructure. Comme dans toutes les communes rurales, "...l'une des plus fortes demandes du public dans les bibliothèques municipales et le bibliobus, concerne le fonds local : histoire de la région... mais aussi économie, géographie, sociologie<sup>29</sup>..."

Le C.A.U.E. et son centre de documentation, prennent le relais en matière d'urbanisme et

---

<sup>27</sup>FRANCE. Ministère de la culture et de la communication...*Le rôle culturel du département*. p. 22.

<sup>28</sup>Voir le dossier sur les Archives Départementales, annexe II p. A10 et celui sur le Centre de documentation du Musée, annexe IV p. A27

<sup>29</sup>GIRAUD Nicole. Les besoins documentaires en milieu rural : l'exemple des Alpes de Haute-Provence. In *Bulletin des Bibliothèques de France*. Septembre 1984, t. 29, n°3. p.225.

d'environnement en accord avec leur mission d'information et de sensibilisation du public : ils collectent et mettent à disposition de leurs consultants 2 500 livres, catalogues, rapports etc. Le C.A.U.E. a aussi une politique de publications<sup>30</sup> et est gestionnaire de la base départementale ECOTHEK (banque de données sur le développement, l'environnement et l'aménagement local).

L'union Patrimoine des Pays de l'Ain<sup>31</sup> regroupe plus de 70 associations culturelles et sociétés savantes du département, qui se proposent de sauvegarder, mettre en valeur, promouvoir et animer toutes les formes du patrimoine départemental. Elle est sous tutelle scientifique de l'Etat. Mme Penez, à sa tête, est conservateur des antiquités et objets d'arts. L'union P.P.A. publie une lettre d'information où elle recense les différentes actions et signale toutes les dernières parutions de ses associations-membres. Ces mêmes publications, qui font l'objet d'un catalogue régulièrement tenu à jour, sont en vente dans ses locaux. Elle participe également à la réalisation et l'édition des pré-inventaires des richesses touristiques et archéologiques de l'Ain, dont la couverture départementale est à ce jour quasiment totale. Enfin, à l'occasion des Journées du Patrimoine, elle réalise un guide des monuments que l'on peut visiter.

### La formation

Autour du patrimoine, elle n'est pas spécialement développée :

Paul Cattin, aux Archives Départementales, initie les lecteurs et généalogistes à la paléographie et Mme Bruno, au Musée des Pays de l'Ain forme des animateurs. L'essentiel de la formation concerne cependant la Bibliothèque Départementale de Prêt de l'Ain, qui, encore en 1992, faisait préparer le diplôme ABF à ses bénévoles. Actuellement, Mme Fisseux, directrice de la BDP préfère envoyer sur place ses bibliothécaires. Il n'existe pas à proprement parler de formation sur le thème du fonds local. Pourquoi ? Mme Fisseux estime qu'elle n'est pas nécessaire : les bénévoles sont déjà parfaitement convaincus de l'intérêt que portent leurs lecteurs à l'histoire locale, et il suffit, lors des séances de formation, de les conforter dans leur conviction. En fait, ce serait plutôt la modicité de leur budget qui ferait obstacle à une collecte systématique et organisée... faudrait-il une formation pour certains élus ?

---

<sup>30</sup>Voir le dossier sur le Centre de documentation du C.A.U.E., annexe V, p. A 35

<sup>31</sup>Voir annexe XIII, p. A 77.

## L'animation

Dans l'Ain, les activités d'animation autour du patrimoine sont multiples et reçoivent le soutien du Conseil Général, qui laisse à chaque responsable d'établissement le soin d'en définir les modalités. Elles viennent en renfort des actions de conservation et de diffusion.

Tous les établissements, sans exception, organisent des expositions ou des conférences, souvent en coopération. Les Archives Départementales, la B.D.P. et le C.A.U.E. prêtent gratuitement des expositions "clés en main". On trouvera en annexes, avec les dossiers des différents établissements, mention des expositions qu'ils ont réalisées.

L'animation autour du patrimoine n'est plus conçue comme un petit "plus", une activité à laquelle on se livre quand on a fini de prêter des livres et de gérer le quotidien des problèmes dans chaque établissement. C'est un outil pédagogique viv-à-vis des publics, qui participe au rayonnement et à l'affirmation de l'identité départementale.

### *bilan de l'étude d'opportunité*

Nous avons vu que le département de l'Ain s'est prioritairement engagé dans la voie d'une réflexion d'ensemble autour de son patrimoine ethnologique. Il a cherché à en assurer la meilleure collecte, conservation, diffusion à travers une politique culturelle cohérente. Quelle place pourrait avoir le patrimoine écrit dans un département dont la devise est "l'Ain, terre de qualité", s'il faisait l'objet d'une semblable démarche ?

## II. SYNTHÈSE CRITIQUE : L'ÉTAT DES LIEUX

### 1. Préambule

#### *. définition du fonds local*

"Fonds local = documents anciens et récents dont le sujet concerne le département de l'Ain".

Qu'est-ce que définir le fonds local ? C'est uniquement chercher à décrypter les pratiques des différents établissements. Le fonds local est par essence un fonds que l'on construit : le définir, c'est chercher une logique de construction, ou si l'on préfère, une logique de collecte, c'est-à-dire des critères de choix.

La spécificité du fonds local est que la collecte se pratique sur un territoire. Le cadre géographique du département de l'Ain est-il pertinent ? Les questionnaires, puis les enquêtes, ont montré que plus on se situait au centre du département, plus on avait de chances de collecter en-deçà des frontières. A la Médiathèque de Bourg-en-Bresse, Joëlle Rodet reconnaît qu'une partie de la production du Pays de Gex lui échappe... alors qu'elle est déjà sur les rayons de la Bibliothèque municipale de Gex depuis plusieurs années. Ceci illustre les propos de François Hauchecorne, qui constatait que "plus la distance au siège de la bibliothèque s'accroît, plus la consistance du fonds s'éclaircit<sup>1</sup>..." Plus on va vers la périphérie du département, plus la collecte des documents s'étend sur les départements voisins, comme à la Bibliothèque municipale de Belley, ou Elisabeth Cognet acquiert des ouvrages sur le Rhône, l'Isère, la Savoie... et l'Ain. En fait, la pertinence du cadre départemental n'est jamais remise en cause. La collecte en-deçà des frontières est due à une mauvaise circulation de l'information, à laquelle Joëlle Rodet prend soin de remédier en se rendant directement sur place dans ses moments de liberté. Elle n'est que subie et ne correspond nullement à une volonté de définir un autre territoire. La collecte au-delà des frontières du département correspond à la constitution d'un fonds régional : à Belley, on sépare par l'indexation les ouvrages des différents départements, et à Pont-de-Vaux, Elisabeth Py réalise à l'intention de ses lecteurs des bibliographies distinctes, une locale (ouvrages sur l'Ain), une régionale (Ain, Saône-et-Loire...). Pour tous les établissements, le cadre géographique est bien

---

<sup>1</sup>HAUCHECORNE, François. Fonds local et régional. In *Bulletin des Bibliothèques de France*. Janvier 1982, t. 27, n°1. p. 25.

celui du département et il n'existe pour eux aucune confusion entre fonds local et fonds régional. D'ailleurs seul le fonds local constitue un territoire borné, le fonds régional obéit à la simple logique de la proximité.

A l'intérieur de ce cadre géographique, de quels éléments disposons-nous ?

. Le sujet : tous collectent ce qui traite du département. Sans précision, ce critère permet de dépasser l'identification du fonds local aux ouvrages consacrés à l'histoire locale et d'englober toutes les disciplines, économie, biologie..., tous les supports, toutes les formes de documents (monographies, périodiques...). Cet élargissement de la notion de fonds local est étroitement liée à celle de la notion de patrimoine, et ne pose aucun problème aux établissements. Mais il est aussi très intuitif pour les documents dont une faible partie concerne l'Ain.

. L'auteur : on collecte ce qui est écrit par un auteur habitant ou ayant séjourné dans le département. Mais combien de temps ? Suffit-il que l'auteur soit né dans l'Ain ? Si l'auteur a écrit sur l'Ain, ou s'il a eu un impact sur la vie du département, s'il est prestigieux en terme d'image, il est considéré unanimement comme local, même si ses écrits ne traitent pas tous du département : Roger Vailland, Antoine de Saint-Exupéry, Edgar Quinet, Jérôme Lalande sont volontiers reconnus comme tels... pour les auteurs plus obscurs, cela relève de la décision du responsable de l'établissement.

. Le lieu de publication (édition ou impression) : est-il plus objectif ? C'est celui pratiqué aux Archives Départementales pour le fonds ancien. Mais, sans le critère du sujet, ou de l'auteur, il n'y a aucune raison de collecter une production déjà sous le régime du dépôt légal imprimeur depuis 1943. Les Archives, par le biais du dépôt légal et du dépôt administratif, collecte tous les périodiques paraissant dans l'Ain<sup>2</sup>.

Une définition plus large que celle du sujet s'impose donc dans les faits : **on considérera désormais que relève du fonds local tout document qui possède un lien avec le département de l'Ain.**

S'il persiste des problèmes de définition, ils correspondent en fait à la petite part d'irrationnel et de subjectivité qui préside à la construction de tout fonds dans un établissement. Ils n'ont aucune incidence sur les enjeux et les perspectives que représente une valorisation cohérente du patrimoine écrit dans le Département de l'Ain. En fin, aucun établissement, même s'il prétend "tout" collecter, n'applique ce principe dans la réalité, pour des raisons que l'on imagine.

---

<sup>2</sup>Voir le dossier consacré aux Archives Départementales, annexe II, p. 4 15



## *. présentation et intérêt de la méthode marketing*

Jean-Michel Salaün est enseignant-chercheur à l'Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques (E.N.S.S.I.B.) depuis 1988, membre du Centre d'Etudes et de Recherche en Sciences de l'Information (C.E.R.S.I.). En 1992, il a fait paraître aux éditions du Cercle de la Librairie un livre intitulé *Marketing des bibliothèques et des centres de documentation* où il proposait aux professionnels d'utiliser un marketing adapté pour résoudre une partie des problèmes qu'ils se posent dans la gestion de leurs établissements.

La première étape de la méthode consiste à dresser le bilan de la situation : c'est ce que j'ai fait établissement par établissement, avant de réaliser une synthèse critique des éléments recueillis qui me paraissaient les plus pertinents pour ma démarche. Cet état des lieux se décline en deux phases : les moyens (humains et financiers) dont disposent les établissements pour collecter, conserver, les fonds locaux, un état des fonds conservés dans les établissements, suivi des problèmes d'accès, de communication, de collecte et traitement de ces fonds ; la seconde phase porte sur l'environnement externe et s'intéresse au département de l'Ain, sa géographie et son histoire particulière, son dynamisme et le souci permanent de cohésion qui l'anime, ainsi qu'aux activités de coopération que mènent spontanément les établissements autour du patrimoine écrit. Une partie est réservée à l'étude du public, ses pratiques et l'usage qu'il fait du fonds local.

La seconde étape consiste, à partir des enjeux et des perspectives que représente le patrimoine écrit pour le département, les établissements et les publics, à émettre des propositions de soutien des établissements pour tenter de résoudre les problèmes auxquels ils sont confrontés et permettre une valorisation accrue des collections.

## **2. Analyse interne : le fonds local dans les établissements enquêtés**

### *. présentation des établissements*

Il s'agit de :

- . la Médiathèque Elisabeth et Roger Vailland à Bourg-en-Bresse      annexe I
- . la bibliothèque des Archives Départementales      annexe II
- . la Bibliothèque Départementale de Prêt      annexe III

. le centre de documentation du Musée des Pays de l'Ain	annexe IV
. le centre de documentation du C.A.U.E.	annexe V
. le centre de documentation du Musée de Brou	annexe VI
. la Bibliothèque municipale d'Oyonnax	annexe VII
. la Bibliothèque municipale d'Ambérieu-en-Bugey	annexe VIII
. la Bibliothèque municipale de Belley	annexe IX
. la Bibliothèque municipale de Gex	annexe X
. la Bibliothèque municipale de Viriat	annexe XI
. la Bibliothèque municipale et annexe B.D.P. de Pont-de-Vaux	annexe XII

Les établissements qui ne sont pas ouverts à tous les publics n'ont pas fait l'objet d'un dossier complet. Il s'agit du très pointu centre de documentation de la Chambre de Commerce et d'Industrie, dirigé par Mme Pardo, dont la vocation est d'accueillir les chefs d'entreprises et les étudiants en commerce, et du centre de documentation de Patrimoine des Pays de l'Ain qui n'a pas de locaux adéquats. J'ai regroupé, en annexe XIII des documents sur l'Union Patrimoine des Pays de l'Ain, qui joue un rôle essentiel au niveau du patrimoine local. La C.C.I. possède et produit une documentation économique que nul autre établissement du département n'est en mesure d'offrir à des usagers dont la demande - du moins à la Médiathèque Elisabeth et Roger Vailland - reste quotidiennement insatisfaite.

### *. quels moyens pour le fonds local ?*

Il faut bien distinguer ici les établissements de taille moyenne, dont le fonds local dépasse 1 000 documents, et où il existe des problèmes spécifiques, des petits établissements où peuvent exister des problèmes plus généraux de fonctionnement.

#### Les moyens humains

Dans les bibliothèques municipales de taille moyenne, il n'existe pas de personnel affecté au fonds local. C'est souvent le responsable, conservateur ou bibliothécaire, qui en assure la collecte et le traitement intellectuel, comme à la Médiathèque Elisabeth et Roger Vailland ou encore à la Bibliothèque municipale d'Ambérieu-en-Bugey. La gestion du fonds local vient en plus des tâches quotidiennes. "Heureusement", l'accroissement du fonds local est lent, et le volume

des parutions est faible. Cependant un problème se pose dans le cas du don de fonds déjà constitués, ce qui représente une des modalités courantes d'accroissement des collections, ou dans le cas de fonds anciens plus ou moins négligés par les prédécesseurs<sup>3</sup> : le conservateur ou le bibliothécaire se trouve brusquement à la tête d'un fonds conséquent, qu'il n'a absolument pas les moyens de traiter lui-même. Ces fonds dorment, quelquefois non inventoriés, souvent non catalogués, comme c'est le cas pour le fonds des Naturalistes et Archéologues de l'Ain (à la Médiathèque de Bourg-en-Bresse) ou du fonds Decour à la Bibliothèque municipale d'Ambérieu-en-Bugey : ils risquent de rester inconnus des lecteurs, ils ne peuvent pas être exploités de manière satisfaisante. Il existe donc une crise générale du catalogage du fonds local dans ces bibliothèques, jumelle de celle qui existe pour les fonds anciens, que les responsables attribuent au manque de moyens humains. On mesure ici la pertinence de la campagne de conversion rétrospective de la B.N.F. qui propose un traitement identique à ces fonds. Il faut noter également que ces bibliothécaires et conservateurs s'investissent beaucoup dans la collecte, qu'ils poursuivent souvent pendant leurs vacances, comme ils s'investissent dans le catalogage et l'indexation, avec une grande exigence de qualité. Ce travail en solitaire assure une excellente cohérence des différents catalogues auteurs, titres et surtout matières, à l'intérieur des établissements. Par contre, dans le cadre d'un catalogue collectif, la pratique qui consiste à remplir toutes les mentions facultatives de la Norme A.F.N.O.R. Z44-050, et selon des critères variables, est génératrice de doublons.

En outre, la collecte et le traitement intellectuel de ce fonds très particulier demande des compétences en histoire locale, que parfois seul le responsable possède. J'ai déjà eu l'occasion d'évoquer la diversité des documents qui entrent dans le local, manuscrits, livres anciens, estampes, photographies, cartes postales... Le problème de la formation à la gestion de ces fonds se pose de manière cruciale, tant pour le traitement intellectuel des documents que pour leur conservation. Cécile Gerbe, aux Archives Départementales, a suivi un stage organisé par le C.N.F.P.T. d'Auvergne, du 14 au 17 mars 1994, sur la gestion des fonds iconographiques dans les collectivités territoriales. Des stages de recyclage apparaissent comme la seule solution, car il n'existe actuellement aucune formation préparant les professionnels à la gestion d'un fonds aussi divers.

Ces problèmes de manque de moyens humains semblent bien moindre dans les centres de

---

<sup>3</sup>Ceci est vrai aussi pour la Bibliothèque de la Société d'Emulation de l'Ain, déposée au Archives Départementales, voir annexe II, p. A 22.

documentation, sauf peut-être pour les documents iconographiques, parfois considérables et en fort accroissement, comme au C.A.U.E. et au Musée des Pays de l'Ain.

### Les moyens financiers

Il n'existe pas de budget attribué spécialement à l'accroissement des collections du fonds local (sauf dans le cas très ponctuel d'un achat de document précieux, que la Médiathèque de Bourg-en-Bresse fait figurer alors en investissement). D'ailleurs, beaucoup de documents sont donnés ou légués. Ainsi qu'Annie Fisseux, à la B.D.P., le dit, il serait très difficile de monter des dossiers de subventions (type C.N.L.) pour des sommes aussi modiques. Plus qu'un problème des moyens consacrés aux acquisitions, ce sont à nouveau les moyens de traitement des documents qui paraissent manquer, en particulier de traitement physique et de préservation au Centre de documentation du Musée de Brou. Les plus petits établissements que j'ai visités comme la Bibliothèque municipale de Gex<sup>4</sup> souffrent à des degrés divers d'un manque général de ressources.

### *. contenu du fonds local*

#### Le volume des fonds

Nous avons déjà eu l'occasion de mentionner la grande diversité en nature et en support des documents et précisé ce que les établissements plaçaient en fonds local. Pour avoir une vision plus précise des fonds contenus dans les établissements, on se reportera aux annexes. On verra dans le tableau récapitulatif, page suivante, une estimation de leur volume : on doit tenir compte qu'une partie des fonds ne sont pas inventoriés. Par ailleurs, dans la rubrique "ouvrages" rentrent des monographies, des plaquettes des mairies, du Conseil Général, des associations, les rapports, les programmes des manifestations, les catalogues d'exposition, les budgets des tutelles, les manuscrits anciens et contemporains... et il s'agit naturellement du nombre global d'exemplaires.

---

<sup>4</sup>A Gex (6 615 habitants), la responsable, Nicole Han, est employée 20 heures par semaine, ce qui correspond aux heures d'ouverture de la bibliothèque au public (10 heures) et aux accueils de classes. Voir annexe X, page A 66.

**Récapitulatif des fonds conservés dans les établissements (estimation)**

Bibliothèques et centres de documentation	Ouvrages	Revue et journaux	Photos et plaques	Diapos	Cartes postales	Cartes et plans	Estampes gravures	Affiches	Vidéos	Autres et divers
Médiathèque Vailland	10 000	142	1 000	oui	830	850	581	1 000	21	Musique
Bib. des Archives Départementales	4 500	300	12 000		6 000	oui	410			Thèses et dossiers
Bib. Sté Emulation	2 000	oui	1 500							
B.D.P.	1 961	3								Musique
Doc. Musée des Pays de l'Ain	400	17	5 000	25 000	3 891	50	oui		6	Dossiers
Doc. C.A.U.E.	450	15	100	15 000		oui				Dossiers Expos.
Doc. Musée de Brou	316	7					oui			Dossiers
BM d'Oyonnax	230	21			330	10			3	Revue presse
BM d'Ambérieu-en-Bugey	2 102	4	50		500	180	2 000			500 autograph.
BM de Belley	200	2				4				
Bib. du Séminaire de Belley	2 000	10								
BM de Gex	65	8								Dossiers
BM de Viriat	250									
BM de Pont-de-Vaux	314									
<b>TOTAL</b>	<b>24 788</b>	<b>529</b>	<b>19 650</b>	<b>40 000</b>	<b>11 551</b>	<b>1 094</b>	<b>2 991</b>	<b>1 000</b>	<b>30</b>	

Il existe au niveau des établissements de grandes disparités et dans la collecte, et dans la comptabilisation des documents : à la Bibliothèque municipale d'Oyonnax, on ne comptabilise pas en fonds local les documents de l'I.N.S.E.E. qui concernent l'Ain, ailleurs on ne tient compte que des documents réunis en salle de consultation, alors qu'il en existe d'autres dispersés parmi les documents en prêt. Enfin, je n'ai pas de chiffres concernant la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain.

Pour les journaux et les revues locales, j'ai comptabilisé le nombre de titres conservés dans chaque établissement. Ceci ne donne qu'une très vague idée des collections. Il existe deux types de périodiques locaux : les premiers, comme *Le Progrès*, *La Voix de l'Ain* et quelques autres, ont un fort tirage et s'appuient sur une logique commerciale ; les seconds ont un aspect physique très différent : ils sont souvent moins épais, moins illustrés, leur typographie est quelquefois proche de la dactylographie et non de l'imprimerie. Ce sont des documents à tirage très restreint, avec tout ce que cela implique au niveau de la collecte. Les périodicités sont très changeantes, voire inconnues, car ces périodiques suivent la vie des sociétés savantes qui les produisent, et se mettent en sommeil en même temps qu'elles. Ceci peut expliquer une partie des lacunes dans les collections. Leurs articles ne sont pas écrits par des journalistes professionnels, mais par des érudits locaux, amateurs d'histoire, chercheurs prolifiques : la langue n'est pas la même et quelquefois un article constitue à lui seul sur un sujet pointu une véritable petite monographie, ce qui peut expliquer que certains établissements les traitent comme tels. Enfin, et ceci est essentiel, la plupart n'obéissent à aucune logique économique. Voici ce qu'en dit Alain Gros, de la Société d'Emulation de l'Ain :

"Alors, pourquoi publier ? Découvrir les premières traces de nos ancêtres lors de fouilles archéologiques est un fait émouvant ; cependant, ne nous leurrions pas : l'oubli tombe vite. La fin des fouilles archéologiques, c'est la publication. Chaque année, des étudiants, des chercheurs, mènent à bien des recherches de qualité ; il n'est pas souhaitable que ces fruits cueillis à force de persévérance, soient engloutis dans l'oubli peu glorieux d'un placard poussiéreux... Le but de la Société d'Emulation est de transmettre le savoir, de perpétuer le goût des sciences, des lettres et des arts, de permettre à chacun de mieux connaître ses racines..<sup>5</sup>".

J'ai été frappée ensuite par le volume des documents iconographiques, supérieur à celui

---

<sup>5</sup>GROS, Alain. Avertissement. In *Les nouvelles annales de l'Ain, publiées par la Société d'Emulation de l'Ain, art, sciences, et lettres, fondée en 1755-1783 et reconnue d'utilité publique en 1829*. 1985-1986. p.5

des documents imprimés, surtout dans centres de documentation. Ce "rapport de force" entre l'image et l'écrit ne devrait-il pas susciter une réflexion au niveau des établissements ?

### La répartition géographique

La répartition géographique des gisements documentaires est particulière : A travers la Médiathèque Elisabeth et Roger Vailland, la Bibliothèque des Archives, la Bibliothèque de la Société d'Emulation, la B.D.P., le Centre de documentation du Musée des Pays de l'Ain, du C.A.U.E. et du Musée de Brou, Bourg-en-Bresse concentre environ 79% des ouvrages, 86% des périodiques, 99% des documents iconographiques (photographies et plaques)... Cette centralisation témoigne de l'hégémonie de Bourg-en-Bresse, qui remonte au XVIème et dont la construction du Monastère de Brou, "l'enfant chéri de Marguerite d'Autriche", de 1506 à 1532, est la plus belle manifestation. Dans le département de l'Ain, 76% environ des communes ont moins de 1 000 habitants.

### Spécificité des fonds contenus dans les établissements

Ces établissements très divers en terme de taille, de mission et tutelle, peuvent cependant être regroupés en trois tendances, en fonction du contenu de leurs fonds :

. les "historiens" : la Médiathèque Elisabeth et Roger Vailland, la bibliothèque des Archives, la Bibliothèque d'Ambérieu-en-Bugey, qui possèdent les fonds les plus importants, mais surtout en histoire locale ;

. les "spécialisés" : les centres de documentation du C.A.U.E., du Musée de Brou, du Musée des Pays de l'Ain, de la C.C.I., la Bibliothèque municipale d'Oyonnax, dont les collections approchent l'exhaustivité dans d'autres domaines très particuliers ( ethnologie, environnement, art, plastique... ) ;

. les "stratégiques" : la B.D.P., la Bibliothèque municipale de Gex, de Pont-de-Vaux, de Belley, dont les fonds ne sont ni très importants, ni particuliers, constituent par leur position ou leur couverture géographique des pôles potentiels ou réels de collecte de l'information. Ils possèdent des documents qui échappent aux autres, comme la petite Bibliothèque municipale de Pont-de-Vaux, avec les publications du Musée Chintreuil.

En fait, il ne s'agit que d'une orientation, souvent en liaison avec leur histoire. On est frappé par la spécificité des fonds contenus dans chaque établissement, car même les plus importants ne couvrent qu'un domaine restreint de la connaissance, et à l'intérieur d'un même domaine comme l'histoire ou l'ethnologie locale, les fonds se complètent d'un établissement à l'autre. La spécificité des fonds est un des éléments qui poussent les établissements à coopérer entre eux, ne serait-ce que parce que les chercheurs sont amenés à circuler d'un site à l'autre. C'est une spécificité due à l'histoire, elle n'influe pas sur la collecte, qui reste départementale, du moins en ce qui concerne les monographies.

### *. conservation et communication du fonds local*

Accès direct ou accès indirect ? Les pratiques diffèrent d'un établissement à l'autre : ceux qui ont la chance de posséder de vrais magasins, avec de bonnes conditions de conservation, comme la Médiathèque Elisabeth et Roger Vailland et la Bibliothèque des Archives, où même simplement des locaux disponibles, privilégient l'accès indirect pour la majeure partie, voire la totalité de leurs documents. Les documents antérieurs à 1900 sont toujours en accès indirect.

Prêt ou consultation sur place ? Il y a un lien entre la spécificité - et donc la cohérence des fonds sur chaque site - et les modalités de communication. Dans chaque établissement, le fonds local est en quelque sorte unique, même si certains documents sont en plusieurs exemplaires dans plusieurs établissements. C'est d'ailleurs une des particularités de la collecte : on acquiert souvent deux ou trois exemplaires de chaque document, dont un est réservé à la conservation. Pour les documents épuisés, la Bibliothèque des Archives et la Médiathèque Elisabeth et Roger Vailland ne se contentent pas d'un seul exemplaire, mais prospectent les catalogues des bouquinistes à la recherche d'exemplaires supplémentaires, et ceci même pour les livres anciens. Les réticences à prêter se justifient donc en partie par la cohérence des fonds, qu'on ne souhaite pas mettre en péril.

En outre, certains documents sont "individuellement" particulièrement rares et précieux, comme les livres anciens et les manuscrits... voire même les vidéocassettes locales que la Médiathèque acquiert avec difficultés, et d'autres sont fragiles ou en mauvais état, comme les documents iconographiques. Les bibliothécaires constituent des dossiers très utiles pour les scolaires et les chercheurs, qu'il n'est pas question de laisser se dilapider : ils représentent des heures de veille documentaire. L'exemple le plus extraordinaire de ces productions est celui de la Bibliothèque municipale d'Oyonnax<sup>6</sup>, où Nicole Bérard réalise depuis dix ans un



dépouillement thématique complet de la presse locale. Aux Archives Départementales, Cécile Gerbe constitue, sur demande écrite ou téléphonique, des dossiers thématiques "personnalisés" pour les chercheurs. Elle en conserve précieusement un exemplaire, qui servira éventuellement à de nouvelles demandes.

Les établissements ont donc tendance à privilégier la consultation sur place, quelquefois l'accès indirect, assortis d'un usage intensif de la photocopieuse. Au centre de documentation du C.A.U.E., Mme Ecochard-Tramier réalise volontiers des tirages sur papier des documents iconographiques, à condition qu'ils n'aient pas de but lucratif. Mais ils n'hésitent pas à prêter les documents récents, dont nous avons vu qu'ils possèdent plusieurs exemplaires. Par ailleurs, il se crée naturellement entre les bibliothécaires et les érudits locaux ou chercheurs, qui fréquentent les établissements de manière intensive sur de longues périodes, des liens d'estime réciproque qui tempèrent la rigidité des consignes. La diffusion est la raison d'être de certains documents, comme les expositions que réalisent le C.A.U.E. ou l'Association "Bibliothèques en campagne" (l'équivalent, sous une appellation plus pittoresque, des associations des Amis des B.D.P) : ces documents sont prêtés aux associations, collectivités, bibliothèques-relais, qui en font la demande, avec des conditions d'assurance. Enfin, la diffusion est la raison d'être de certains établissements, comme la Bibliothèque Départementale de Prêt et ses annexes : tout est alors en prêt... et on achète en six exemplaires.

Il existe cependant un point commun dans tous les établissements : on prend en charge de manière très complète l'utilisateur, souvent plus en terme de documentaliste que de bibliothécaire.

### *. La collecte des documents du fonds local*

#### Du repérage à l'acquisition

Les Archives Départementales sont l'établissement qui utilisent la plus grande palette d'outils de collecte.

*Les établissements repèrent les documents par :*

. la presse locale (publicité, articles des correspondants locaux) et les Annales de la Société d'Emulation de l'Ain,

. la liste des livres disponibles dans les librairies locales (une fois par trimestre),

---

<sup>6</sup>Voir annexe VIII, page A 51

. les diverses publications de Patrimoine des Pays de l'Ain (catalogues et *Lettre d'information*)

- . les catalogues de bouquinistes,
- . les catalogues des éditeurs locaux,
- . les annonces de souscription,
- . les annonces de vente aux enchères de bibliothèques,
- . la bibliographie régionale de la Bibliothèque municipale de la Part-Dieu, dépôt légal régional,
- . *Livres-Hebdo* et *Livres de France*,
- . la Bibliographie Nationale Française.

*grâce et avec leurs partenaires, qui sont :*

. l'Union Patrimoine des Pays de l'Ain, qui propose dans ses locaux des dépôts des publications des sociétés savantes et associations,

. les bibliothèques et centres de documentation qui produisent de petites monographies (catalogues d'exposition pour les musées, publications de la Chambre de Commerce et d'Industrie) et tiennent au courant les autres établissements, voire leur font cadeau d'exemplaires,

. les établissements qui signalent leurs dernières acquisitions, réalisent des bibliographies qu'ils remettent à leurs lecteurs et font largement circuler,

. les syndicats d'initiatives des communes, les services de communication des diverses administrations (mairie, Conseil Général...),

. les libraires locaux,

. les universités voisines où l'on produit des travaux sur le département,

. les éditeurs, directement contactés,

. le réseau informel des usagers, chercheurs, érudits locaux, sociétés savantes et collègues qui signalent leur publications ; à l'issue de recherches à partir des documents fournis par un établissement (thèses, mémoires de maîtrise ou de D.E.A.), les universitaires font don d'un exemplaire de leurs travaux, généreusement pourvus de bibliographie à la fin.

*Ils collectent les documents :*

. par acquisition à titre onéreux,

. par dons ou legs de fonds déjà constitués,

. par échanges de publications.

## Problèmes liés à la collecte

On sait que tous les éditeurs ou imprimeurs (surtout occasionnels) ne déposent pas leurs travaux, et Nadine Férey-Pfalzgraf a montré combien le dépôt légal régional était insuffisant et peu fiable<sup>7</sup>. Par ailleurs, j'ai déjà évoqué l'esprit particulier qui règne chez les sociétés savantes, grandes productrices de revues et plaquettes diverses : elles les tirent à peu d'exemplaires, les frappent quelquefois sur leurs micro-ordinateurs personnels avant de les photocopier, les écoulent directement, ou en passant par la librairie, ou la maison de presse de leur village. Elles pensent peu aux lecteurs extérieurs à leur commune ou canton, et encore moins aux bibliothèques. D'ailleurs, elles n'y voient aucun enjeu économique. Les syndicats d'initiative ne pensent pas non plus aux bibliothèques, mais plutôt aux touristes. Les mairies ne font pas parvenir d'exemplaire de leurs bulletins municipaux, ni les divers services les brochures d'informations qu'ils réalisent (service des sports...). En outre, quand une association, un auteur local ou une collectivité a accepté de faire parvenir ses travaux, rien ne garantit que la prochaine fois, il pensera à nouveau à la bibliothèque. Il faut des relances régulières.

Tous les établissements pratiquent donc une veille documentaire intense et se plaignent que l'information ne circule pas. Des réunions comme celle du 28 mars permettent aux professionnels d'échanger leurs expériences, et dans les faits, plusieurs des responsables que j'ai rencontrés m'ont dit avoir découvert certaines publications et les avoir acquises. De tous les documents que les responsables ont emportés, ce sont les bibliographies sur le fonds local qui se sont révélées les plus intéressantes (avec le catalogue de Patrimoine des Pays de l'Ain), car elles permettent également d'orienter les lecteurs vers d'autres établissements, ou même de faire fonctionner le prêt inter-bibliothèques.

### *. le traitement des documents*

Tous les fonds contenus dans les bibliothèques ne sont pas catalogués, et tous ne sont même pas inventoriés. Certains établissements n'inventorient ou ne cataloguent que les documents imprimés et non les documents iconographiques. Il existe un fort contraste entre le traitement

---

<sup>7</sup>FEREY-PFALZGRAF, Nadine. *Acquisition et collecte des documents au Service de la Documentation régionale de la Bibliothèque municipale de Lyon : mémoire d'étude, 1993*. Villeurbanne : E.N.S.S.I.B, 1993. 71 p.

minutieux de certains fonds, catalogués avec une grande exigence de qualité et un souci permanent de cohérence... et l'absence de traitement des autres. D'où des fonds très exploités et d'autres parfaitement ignorés.

### Les pratiques catalographiques à la Médiathèque de Bourg-en-Bresse

Je me permets ici de donner un aperçu des pratiques catalographiques de la Médiathèque Elisabeth et Roger Vailland, que j'ai eu l'occasion d'expérimenter lors de mon stage. Le catalogage est informatisé, le logiciel est OPSYS. Tout ce qui a été collecté depuis 1980 est dans la base, un catalogage rétrospectif, en fonction de l'actualité et sur les thèmes les plus étudiés (église de Brou, Résistance dans l'Ain...) a été entrepris. Voici les notices, telles qu'elles sont entrées dans OPSYS :

. *zone du titre* : rien de particulier.

. *zone de la mention de responsabilité* : les prénoms des auteurs posent souvent problème, car ils ne figurent pas en entier sur les documents ; on les recherche alors dans les *Biographies* d'Eugène Dubois ; on indique les introducteurs, préfaciers, éditeurs intellectuels, co-auteurs, illustrateurs, photographes, surtout s'ils ont eu un impact sur la vie locale, comme les maires, conseillers généraux. Pour les associations, on précise le lieu du siège.

. *zone de l'édition* : rien de particulier.

. *zone de l'adresse* : il y a souvent deux éditeurs pour les ouvrages anciens, on signale celui qui est le plus près de Bourg-en-Bresse, ou celui qui appartient au département de l'Ain, sinon, on prend le premier indiqué sur l'ouvrage. Pour le nom de l'éditeur, on pratique comme pour le lieu d'édition, sinon on prend le nom de l'imprimeur.

. *zone de la collation, zone de la collection* : rien de particulier.

. *zone des notes* : on indique les extraits (Extrait de...), les éditions numérotées (Ed. numérotée), les rééditions (Réed...), les dédicaces, les dons, les bibliographies, index, glossaires, selon les normes d'abréviations.

. *les accès* : on cherche la plus grande précision, on crée un accès à tous les noms de lieux ou de monuments ; on crée un accès spécial pour la poésie locale au nom de l'auteur s'il s'agit d'un recueil ("Vicaire, Gabriel : poésie"). Le record est de 50 concepts pour un ouvrage sur l'histoire des pays de l'Ain.

. *les cotes* :

\* les cotes des ouvrages en accès direct et des usuels :

- 1ère cote : cote Dewey
- 2ème cote : cote géographique
- 3ème cote : FL (accès direct), FL U (usuel)

\* les cotes des ouvrages en magasin :

- 1ère cote : FL
- 2ème cote : [rien]
- 3ème cote : n° d'inventaire (500 000)<sup>8</sup>

\* la cote géographique se présente ainsi :

- 01 pour l'Ain
- 0 pour l'arrondissement de Bourg-en-Bresse
- Ob pour Bourg-en-Bresse
- 1 pour l'arrondissement de Belley
- 2 pour l'arrondissement de Gex
- 3 pour l'arrondissement de Nantua

Le choix d'une cote géographique correspond d'une part aux pratiques de recherches des lecteurs, dont le premier critère est le lieu, d'autre part au contenu même du fonds (beaucoup de monographies communales).

Le catalogue informatisé est accessible en salle sur terminal minitel. Il existe des catalogues manuels, en salle de consultation, avec accès auteur et matière (l'un ou l'autre, suivant les ouvrages), qui posent divers problèmes (plusieurs ouvrages sur la même fiche, fantaisie dans l'intercalation, erreurs dans la frappe des cotes).

---

<sup>8</sup>Ceci correspond aux pratiques des conservateurs précédents.

## Les pratiques des autres établissements

Les pratiques catalographiques du fonds local sont toujours "maison". J'ai pu m'en rendre compte lors de mes visites aux différents établissements. Tous ceux qui ont des catalogues informatisés ont tendance à multiplier les mots matières, et à réaliser un véritable dépouillement interne des monographies : ceci est volontiers générateur de "bruit", mais il faut beaucoup relativiser l'importance du bruit sur quelques milliers de documents. Un peu de "bruit", dans ce fonds très particulier, est préférable au "silence". Une des conséquences de ces pratiques "maison" apparaît dans la première version-test du CD-ROM du fonds régional de l'A.R.A.L.D., avec une multiplication des doublons de notices, problème que nous avons déjà évoqué. Le dédoublonnage est très complexe et ne peut être réalisé que par des professionnels connaissant bien le fonds (il ne faudrait pas "trop nettoyer la base"). Le principal inconvénient est un gaspillage de mémoire. Sans doute faudrait-il un test sur l'utilisateur pour mesurer l'ampleur de la gêne que les doublons occasionnent... ou n'occasionnent pas ?

### Le traitement des périodiques

Les établissements, sauf la Médiathèque Elisabeth et Roger Vailland, dépouillent couramment les périodiques ou les utilisent pour constituer des revues de presse sur des thèmes divers de la vie locale, comme à Oyonnax, dont nous avons déjà parlé. La Bibliothèque des Archives, le Centre de documentation du C.A.U.E., le Centre de documentation du Musée des Pays de l'Ain, le Centre de documentation du Musée de Brou et l'Union Patrimoine des Pays de l'Ain effectuent un dépouillement concerté. Les dossiers documentaires qui résultent de ces pratiques sont très prisés des lecteurs, et surtout des scolaires : ils constituent souvent les seuls documents qui soient réellement à leur portée<sup>9</sup> (surtout quand il s'agit de périodiques comme *Le Progrès*, *La Voix de l'Ain* et *Le Courrier de l'Ain*) et qu'ils puissent utiliser de manière immédiatement efficace pour répondre aux demandes de leurs professeurs. Les "dépouilleurs" réalisent ainsi le seul fonds local pour la jeunesse qui existe.

---

<sup>9</sup> Ceci n'est pas tout à fait vrai : il existe une "Histoire de l'Ain en bande dessinée". PROST, Jean. *Histoire de l'Ain, t. 1 : des cavernes aux châteaux forts*. préf. Paul Cattin. Trévoux : s. n., 1984. 44 p. ISBN 2-85698-044-9 - *Histoire de l'Ain, t. 2 : de l'aigle à la fleur de lys*. collab. Paul Cattin. Trévoux : s.n., 1985. 44 p

## Les logiciels documentaires

Tous les établissements que j'ai visités ne sont pas informatisés. Les Bibliothèques municipales d'Ambérieu-en-Bugey et Belley en souffrent particulièrement. La plupart le sont déjà ou en cours :

- . sous OPSYS (MS-DOS) à la Médiathèque Elisabeth et Roger Vailland, la BDP (Centrale et annexe de Pont-de-Vaux).

- . sous 4D (4ème Dimension, Macintosh) pour la Bibliothèque des Archives, le Centre de documentation du C.A.U.E., l'Union Patrimoine des Pays de l'Ain, le Centre de documentation du Musée des Pays de l'Ain, et éventuellement le Centre de documentation du Musée de Brou (en projet) ; le logiciel a été paramétré par le même informaticien du Conseil Général, avec idée d'échanger les notices ; les thesaurus sont différents : VIDERALP pour le Musée des Pays de l'Ain, langage libre pour le C.A.U.E.). Ces établissements ne disposent pas d'O.P.A.C. et doivent effectuer les recherches à la place des lecteurs.

- . sous AFI-BYBLOS (MS-DOS, en cours) pour la Bibliothèque municipale de Viriat.

- . sous LIBER (en projet) pour la Bibliothèque municipale d'Oyonnax.

Je n'ai pas rencontré d'établissement où l'informatisation ait été ou soit mal vécue des professionnels.

### *. bilan de la synthèse critique*

On a vu le fort engagement des établissements dans la veille documentaire, la collecte, le traitement, la conservation. Les établissements, comme le dit François Hauchecorne, "enracinement de la bibliothèque dans la ville et le terroir qui l'entoure".

### 3. Analyse externe

#### *. le département de l'Ain est en pleine mutation*

Le 17 février 1790, le département de l'Ain était constitué : il réunissait les provinces de Bresse, du Bugey, du Valromey jusqu'au Rhône, et du Pays de Gex, cédées conjointement en 1601, lors du traité de Lyon, par Charles-Emmanuel de Savoie à Henri IV en échange du marquisat de Saluces. Selon Eugène Dubois, la discussion fut âpre :

" Les députés de la Bresse et de la Dombes se rallièrent rapidement à un projet mixte réunissant Bresse, Dombes, Bugey et Gex en un seul département. Mais ceux du Bugey et du Pays de Gex ne voulaient pas de cette réunion, sans arriver d'ailleurs à s'entendre entre eux. Messieurs de Clermont, Mont-Saint-Jean, Brillat-Savarin et Favre repoussaient la réunion du Bugey et de Gex à la Bresse et voulaient absolument en faire un département, avec Belley pour chef-lieu. M. Delilia voulait bien un département du Bugey, mais à la condition que Nantua en fut le centre. Gex ne voulait pas avoir Belley pour capitale et menaçait de se réunir plutôt au Jura... La même tendance au morcellement que nous avons constatée pour les départements... se produisit pour les communes qu'on désigna d'abord sous le nom de Municipalités. Toute petite agglomération voulut avoir son autonomie..."<sup>1</sup>

Le département de l'Ain, quelque peu grignoté par ses voisins, forme aujourd'hui un quadrilatère presque parfait de 115 km de côté (550 000 hectares), de part et d'autre de la rivière d'Ain, limité par la Saône à l'ouest et le Rhône à l'est et au sud. Au dernier recensement, sa population s'élevait à 470 000 habitants.

#### Un peu de géographie

Le but de ce (tout petit) peu de géographie est de mieux faire toucher du doigt l'étonnante multiplicité des visages de l'Ain...

"L'opposition très nette entre plaine de la Saône et partie méridionale du Jura ne doit pas occulter une classification plus nuancée et plus riche, comme celle établie par l'I.N.S.E.E. et

---

<sup>1</sup>DUBOIS, Eugène. *Histoire de la Révolution dans l'Ain, t.1 : la Constituante*. Gueret : Verso, 1988. p. 112.



adoptée par les instances agricoles.<sup>2</sup> Ainsi, on a distingué plusieurs "pays", que l'on divise encore en petites entités géographiquement et historiquement très caractérisés.

**La Bresse**, au nord-ouest, n'appartient pas entièrement au département, mais se prolonge au-delà par la Bresse louhannaise ou bourguignone. Son altitude varie de 200 à 300 m. Elle est vallonnée, découpée par des vallées bien ouvertes et parcourue de rivières lentes. Son sol est lourd, épais, imperméable, mais riche cependant. Les fermes sont à colombages, garnies de torchis, et leurs cheminées sont "sarrasines". Son climat est humide et les eaux y abondent, même si les étangs ont pratiquement disparu. **La Dombes**, au sud-ouest, qualifiée de "mauvaise Bresse" par Edgar Quinet, est presque un plateau, d'une altitude de 280 à 400 m, constitué de dépôts glaciaires, de moraines, bossué, avec ses étangs et ses côtières longées de villages et de cultures. On y pratique la pisciculture et on y élève des chevaux. La Dombes goutte une belle revanche et Paul Cattin la décrit comme "l'enjeu d'une lutte ardente entre les défenseurs de son exceptionnelle faune aquatique, les chasseurs aux aguets dans les roseaux giboyeux et les tenants d'une agriculture à grande échelle, le tout sous l'oeil avide et gourmand de la métropole lyonnaise, qui a déjà croqué quelques communes en 1968..."<sup>3</sup>. A ces deux pays, on rajoute le Val de Saône, souvent inondé, région de cultures maraîchères et de pépinières, et la plaine de l'Ain, à vocation industrielle.

Les pays de montagne sont représentés par le Jura méridional, que couvre en majorité la province historique du **Bugey**, que l'on sépare, au niveau de la cluse<sup>4</sup> des Hôpitaux en Haut-Bugey et Bugey méridional, où altitude et paysage font la différence. Au nord, le **Haut-Bugey**, typiquement jurassien, est constitué de pâturages et de montagnes boisées, dont les sommets dépassent 1000 m. On y vit de l'élevage (fromage), de l'industrie du bois et du tourisme (l'enneigement y est prolongé). Oyonnax, au nord, est un grand centre de l'industrie du plastique. On décompose le Haut-Bugey en petites unités : le Valromey, le plateau de Brénod-Hauteville, celui du Retord. Le Haut-Bugey se termine au nord est par une ligne de crêtes à 1 700 m, prolongée dans **Pays de Gex**, frontalier de la Suisse.

---

<sup>2</sup>PLAGNE, Henri. *Histoire de l'Ain. t. 1 : L'Ain antique et médiéval. : de la préhistoire au XIVème siècle.* p. 6 et suivantes.

<sup>3</sup>CATTIN, Paul. Quatre provinces pour un département. In *Vieilles maisons françaises, patrimoine historique : l'Ain.* n°149, octobre 1993.

<sup>4</sup>cluse : n.f. (1562 ; lat. *clusa*, var. de *clausa*, de *clauderè* "fermer"). *Géogr. du Jura.* Coupure étroite et encaissée creusée perpendiculairement à une chaîne de montagne... *Le Petit Robert*, 1990.

**Le Bugey méridional**, au climat moins rude, est divisé en deux zones : à l'ouest une masse montagneuse chaotique au dessus du Rhône, à l'est le bassin de Belley, riche de son élevage, ses cultures fruitières, et surtout sa vigne.

Enfin, transition entre la plaine de la Bresse et la montagne du Haut-Bugey, on trouve le **Revermont**, soit les premiers contreforts du Jura, landes d'acacias et de buis, autour de 500 m d'altitude. Ce fut un pays de vigne jusqu'au temps du phylloxéra. Les maisons des cavets<sup>5</sup>, à la différence des fermes bressanes, sont en pierre, avec un escalier et un balcon extérieur.

### Un peu d'histoire

Autant le visage des anciennes provinces est différent, autant leur histoire est commune. Le département de l'Ain plonge ses racines dans le Moyen-Age. D'aucuns trouveront cette partie historique un peu longue : mais le patrimoine écrit, n'était-il pas tout récemment encore, essentiellement de l'histoire locale ?

### *L'hégémonie savoyarde*

A l'époque féodale, l'Ain est morcelé en petits états. Mais dès le XI<sup>ème</sup> siècle, la Maison de Savoie a des intérêts dans le Bugey (comté de Belley). En 1272, Sibille de Bagé, héritière de Bresse, épouse Amédée V de Savoie. Le Revermont en 1289, le Valromey en 1307, Saint-Germain d'Ambérieu en 1321, le Pays de Gex en 1351, deviennent savoyards. Les guerres se succèdent : guerre entre le comte de Savoie et le Dauphin du Viennois<sup>6</sup> en 1316, début de la Guerre de Cent ans en 1337. Le Traité de Paris, en 1355, permet à la Savoie d'annexer la rive droite du Rhône. Au début du XV<sup>ème</sup> siècle, par mariage, succession, annexion, la Maison de Savoie possède quasiment tout le département, sauf les territoires de la Souveraineté de Dombes, quart sud-ouest du département : ils appartiennent à la Maison de Beaujeu, puis aux Bourbons. En 1402, le comte de Savoie et Louis II de Bourbon se partagent la seigneurie de Thoire-Villars.

Cette période, où la Savoie assure sa suprématie dans le département de l'Ain, voit aussi la montée en puissance du royaume de France, qui lui porte grand intérêt, comme le montrent les

---

<sup>5</sup>vigneron du Revermont.

<sup>6</sup>région de Miribel et de Montluel, au sud-est de Villars-les-Dombes.

alliances qu'il contracte avec ses héritières (Louis XI épouse Charlotte de Savoie, et Charles de Valois, Louise de Savoie, mère du futur François 1er)... et les guerres qu'il lui fait.

En 1501, Philibert le Beau épouse Marguerite d'Autriche. A la mort du duc, celle-ci se retire auprès de Maximilien mais reste douairière de Bresse, de Faucigny et du Pays de Vaud. Elle réalise alors le voeu de sa belle-mère, Marguerite de Bourbon, en construisant l'église et le monastère de Brou, son "enfant chéri"<sup>7</sup>. Marguerite est pleine de bienveillance pour Bourg et sa province de Bresse : elle permettra aux bressans d'accéder à des offices administratifs ou ecclésiastiques<sup>8</sup>, favorisant l'éclosion d'une certaine élite locale. Au milieu du XVIème siècle, Bourg (4 000 habitants en 1561) est devenue capitale de la Bresse et du Bugey, ce qui lui vaudra la construction et le financement de défenses décidées par François 1er.

Le XVIème siècle fut celui des trois "terreurs" : la famine, la peste (8 épidémies durant cette période) et les guerres.

La Savoie dut faire face à deux convoitises : celle de la France d'une part, puisque François 1er lui déclare la guerre en 1536<sup>9</sup> et annexe la Bresse, le Bugey, et le Valromey avec un minimum de violences et de destructions ; d'autre part, celle des guerres de religion, le département de l'Ain, fief catholique, étant situé entre deux foyers protestants, Lyon et Genève. La Réforme, introduite à Genève dès 1525, s'y était totalement implantée, interdisant en 1535 le culte catholique. La Maison de Savoie convoitait en outre Genève (depuis le XIIIème siècle), sans avoir apparemment les moyens de s'en emparer, mais certainement ceux de s'en faire une ennemie jurée : pendant que le Duc de Savoie faisait face à François 1er en Bresse et Bugey, les Bernois, alliés de Genève, envahirent le Pays de Vaud, puis le Pays de Gex. De 1536 à 1564, ils ravagèrent le Pays de Gex, vendant les biens de l'église, confisquant ceux des seigneurs catholiques. La Dombes, confisquée par François 1er pour sa mère Louise, revint en 1560 à Louis de Bourbon, neveu du connétable. La bienveillance des souverains catholiques lui valut l'hostilité du parti protestant : elle subit les ravages des huguenots lyonnais, puis ceux du Duc de Nemours et de ses ligueurs, et enfin les représailles sanglantes du Duc de Savoie qui s'était cru menacé. Peut-être ces épreuves successives renforçèrent-elles l'identité du futur département... et, pour longtemps, lui inspirèrent la méfiance de ses voisins ?

---

<sup>7</sup>Sur l'église de Brou, voir l'article de Marie-Françoise POIRET. Brou, l'enfant chéri de Marguerite. In *Vieilles maisons françaises, patrimoine historique : l'Ain*. n°149, octobre 1993.

<sup>8</sup>En 1515-1516, puis en 1521-1534, grâce à elle, Bourg a son évêché.

<sup>9</sup>Sur les circonstances voir *L'Histoire de l'Ain, t.2. : l'Hégémonie savoyarde*. p. 147.

Louis Moyret résume cette époque ainsi :

" La période de trois cents ans pendant laquelle la plus grande partie du département actuel de l'Ain a été administrée selon le modèle savoyard a donné au pays une structure qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours et que... les bouleversements de la période révolutionnaire n'ont pu effacer...Le développement de la ville de Bourg et sa prééminence sur toutes les autres agglomérations bressanes est l'oeuvre des comtes de Savoie. Les sièges des principales châtelainies savoyardes ont été retenus comme chefs-lieux de canton dans le découpage révolutionnaire."<sup>10</sup>

L'hégémonie savoyarde prend fin le 17 janvier 1601, par le Traité de Lyon.

### *La Révolution*

La période révolutionnaire fut modérément agitée dans l'Ain. Clergé et noblesse renoncèrent rapidement à tous leurs privilèges et exemptions pécuniaires.

Une des conséquences de la Révolution nous concerne particulièrement : les confiscations révolutionnaires, qui permirent la création de la bibliothèque de Bourg-en-Bresse.

" Le 25 juillet 1790, le Directoire du département écrivait à l'Assemblée nationale : " Il manque au département de l'Ain un des objets les plus essentiels au progrès des lumières : il ne s'y trouve pas une seule bibliothèque publique, et les particuliers y sont privés des ressources qu'elles offrent pour l'étude. Il se présente actuellement un moyen simple d'en former une sans frais ; ce moyen dépend de l'Assemblée nationale et le solliciter d'elle, c'est seconder ses vues sages et bienfaites. Il existe, dans l'étendue du département, sept Chartreuses et huit à dix maisons religieuses qui ont des bibliothèques..."<sup>11</sup>.

Les dépôts ainsi constitués dans les districts furent assez importants même si leur contenu déçut l'attente du Directoire. Ainsi, à Belley, on réunit plus de 12 000 volumes, dont 3 200 du collège et on entreprit de les classer puis de les cataloguer :

" On chargea Luc-Joseph Genin "homme de loi et de lettres et amateur", de mettre un peu d'ordre dans ce désordre (29 juillet 1791). Le classement et la mise en place dans une des salles du collège était à peine commencés lorsque le régime de la terreur fit incarcérer ceux qui en

---

<sup>10</sup>MOYRET, Louis. *Histoire de l'Ain, t.2. : l'hégémonie savoyarde, du XIV<sup>ème</sup> siècle au traité de Lyon, 1601.* dir. Paul Cattin. Le Côtéau-Roanne : 1989, p.33

<sup>11</sup>DUBOIS Eugène. *Histoire de la Révolution dans l'Ain, t. 6 : le Directoire.* Appendice, p. 419 et suivantes.

étaient chargés : on aurait pu les enfermer dans la salle où ils travaillaient... Cela ne vint à l'idée de personne...".

Dans le désordre, on perdit (vols, destructions...) un nombre respectable d'ouvrages. Fin 1792, le Directoire établit le bilan des opérations : Chatillon, Montluel, Nantua, Pont-de-Vaux, Saint-Rambert avaient rempli leurs obligations et les catalogues constitués avait été envoyés à la Convention nationale. A Belley, on avait presque terminé. A Bourg, Gex et Trévoux, on avait retardé le catalogage, de peur que le salaire des catalogueurs ne dépassât la valeur des ouvrages ainsi traités. On comptabilisa 30 000 livres pour le département. Les doubles devaient être soit déposés dans d'autres villes, soit vendus s'ils présentaient un intérêt insuffisant, pour subvenir à l'équipement de la future bibliothèque. On transporta les livres à Bourg, à l'Ecole Centrale, où Etienne Chapuis<sup>12</sup> put les classer et finir de les cataloguer. Au début du XIXème siècle, la bibliothèque comptait 16 000 à 17 000 volumes et était ouverte au public 3 jours par semaines.

### *L'Ain aujourd'hui*

Aujourd'hui, l'Ain veut tout concilier : d'un côté son héritage rural, sa tradition, son patrimoine et une certaine opulence synonyme de "douceur de vivre", d'un autre côté un dynamisme industriel et une ouverture sur l'Europe.

**La réalité économique de l'Ain** contemporain est comme occultée par une image rurale persistante, comme le montre un récent ouvrage consacré au tourisme industriel et technique<sup>13</sup>. L'Ain possède un potentiel industriel original à travers des pôles d'excellence qui sont l'industrie du plastique, l'agro-alimentaire, le nucléaire (le Centre Européen de la Recherche Nucléaire est à Gex), l'industrie des métaux, la mécanique, la chimie, la climatisation, les meubles, le textile. La région d'Oyonnax, surnommée "Plastique Vallée", représente 1 000 entreprises et 12 000 personnes. Un Pôle Européen de Plasturgie a été mis en place, doté d'une plate-forme technologique qui encourage la formation supérieure, la recherche et le développement, le partenariat industriel. L'agro-alimentaire représente 6 000 personnes. Alimentec, à Bourg-en-Bresse, pôle spécialisé dans le génie alimentaire a pour mission de définir les caractéristiques de

---

<sup>12</sup>Prêtre, archéologue, numismate, Etienne Chapuis, né en 1741, fut secrétaire et chef de bureau au district de Saint-Rambert, puis après sa démission en 1795, bibliothécaire à l'Ecole Centrale de Bourg. Il mourut à Saint-Rambert en 1818.

<sup>13</sup>ELECTRICITE DE FRANCE, CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE RHONE-ALPES. *Rhône Alpes : guide du tourisme industriel et technique*. Paris : Solar, 1992. 162 p.

l'usine agro-alimentaire du futur. A ces deux secteurs, il faut joindre les câbleries, la construction poids-lourds (Renault V.I.) et le tourisme. Ce dernier se décline en gastronomie (volaille de Bresse...), sport et nature, tourisme culturel (historique avec Brou ou Pérouges, musical avec le festival d'Ambronay). On aura garde d'oublier que l'Ain est un des premiers département producteurs d'énergie (nucléaire, houille blanche).

L'Ain s'est engagé prioritairement dans **l'enseignement** avec une volonté de développer l'enseignement supérieur dans les secteurs du droit, de l'agro-alimentaire et des techniques du plastique, à travers le Centre d'Etudes Universitaires de Bourg-en-Bresse et de l'Ain, rattaché à l'Université Lyon III, l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres, l'Ecole Nationale de Plasturgie d'Oyonnax, l'Ecole supérieure de Commerce et d'Industrie. "Alimentec assure une formation supérieure initiale et permanente avec l'I.U. Trattaché à Lyon I (bac + 2), le master en management de l'innovation et du transfert de technologies agro-alimentaires (bac + 6), la formation pour cadres commerciaux (bac + 4) et l'option spécialisée du centre de formation en alternance de la CCI de l'Ain...<sup>14</sup>". Ce désir de développement de l'enseignement supérieur répond au désir d'attirer dans l'Ain les cadres, les professions intermédiaires.

Voici quelques chiffres démographiques (recensement 1990), pour mieux cerner la réalité actuelle :

Domaines	Ain	Rhône-Alpes	France
Densité (habitants par km <sup>2</sup> )	82	122	104
Evolution de la population (1982 à 1990) (en %)	+ 12,5	+ 6,7	+ 4,2
Les moins de 20 ans (en %)	28,5	27,1	26,5
Les plus de 60 ans (en %)	18	18,6	20
Les étrangers (en %)	9,5	8	6,3
Evolution de la population active (1982-1990) (en %)	+ 14,2	+ 8,1	+ 5,4
Taux d'activité des femmes (en %)	72,7	70,6	69,8
Agriculteurs (en %)	4,6	3,4	4,5
Ouvriers (en %)	34,7	31,1	29,4
Cadres et professions intermédiaires (en %)	28,3	32,1	31,7
Chomage sur population active (en %)	6,6	8,6	10,9

<sup>14</sup>RHONE-ALPES, L'ENCYCLOPEDIE. dir. Alain Gilbert ; préf. Charles Millon, Kenneth Larke. Bourg-en-Bresse : Musnier-Gilbert, 1993. p. 508.

Ces quelques chiffres<sup>15</sup> permettent de mieux comprendre **les réalités démographiques** de l'Ain. Nous avons vu qu'il comptait plus de 470 000 habitants (1990). 42% de la population est rurale, c'est-à-dire vit dans des communes de moins de 2 000 habitants. Il existe seulement quatre communes de plus de 10 000 habitants : Bourg-en-Bresse, Oyonnax, Bellegarde-sur-Valserine et Ambérieu-en-Bugey. Le dynamisme démographique est fort (12,5% en 8 ans, contre 4,2% pour la France). L'Ain accueille 9,5% d'étrangers, ils sont 10% à Bourg-en-Bresse et 30% à Oyonnax.

C'est **l'image du département** qui est ici en cause. La devise choisie par le Conseil Général pour promouvoir le département est "L'Ain, la qualité".

La qualité se décline en qualité du cadre de vie avec le climat, les paysages, la gastronomie, les loisirs culturels et sportifs. C'est aussi le "bien travailler" à travers un potentiel humain fort et dynamique, une concentration de talents, un département où une politique volontariste a placé ses priorités en matière d'éducation, de formation et de recherche. La stratégie du Conseil Général est clairement de promouvoir deux axes : celui du **dynamisme économique** et celui **du dynamisme culturel**.

A ceci s'ajoute le souci de faire face à certaines menaces. L'Ain est menacé dans sa cohésion par ses puissants voisins que sont Lyon, Genève et même Macon.

" L'influence de ces agglomérations se fait sentir dans l'Ain. Notre stratégie n'est pas de le nier, ce serait stupide. Ce que nous affirmons par contre, c'est que nous voulons conserver l'intégralité de notre territoire départemental, tout en ayant des relations fortes avec ces pôles périphériques ; voilà pourquoi nous souhaitons qu'il y ait des ponts sur la Saône, à Macon et à Villefranche ; loin de nous replier sur nous-mêmes, nous vivons avec nos voisins...<sup>16</sup>". Ceci passe par un rééquilibrage du département, entre zones prospères et zones en difficulté, pour revivifier l'ensemble du territoire et par un développement du réseau routier pour désenclaver Gex, Oyonnax, et la Haute-Bresse. Aménager le territoire, c'est aussi construire de nouveaux collèges, soutenir l'enseignement supérieur. La culture et le patrimoine ont ici un rôle important de renforcement de l'identité.

---

<sup>15</sup>Sources : INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES. Lyon. *Atlas démographique : Ain, les cartes, les commentaires du recensement général de la population de 1990*. Lyon : INSEE, 1993.

<sup>16</sup>PEPIN, Jean. L'Ain et l'aménagement du territoire. In *L'Ain : journal d'information du Conseil Général de l'Ain*. Décembre 1993, n°14. p. 1-4.

## *. patrimoine local et partenariat*

Nous avons déjà évoqué le partenariat entre établissement au niveau de **la collecte** des documents. La notion de coopération entre bibliothèques est une notion très ambiguë. Jean-Claude Le Dro l'a bien montré dans un article publié dans le *Bulletin des Bibliothèques de France*<sup>17</sup>. La coopération est-elle "l'action de participer à oeuvre commune" ou une "politique d'aide économique, technique et financière des pays développés en faveur des pays en voie de développement" ? Des établissements de taille et de vitalité différente peuvent-ils être des partenaires ? Sur le plan de la collecte, on peut sans hésitation répondre "oui". La Médiathèque Elisabeth et Roger Vailland a tout intérêt à collaborer avec la Bibliothèque municipale de Pont-de-Vaux, ou de Gex (et vice-versa) : les petites bibliothèques, aux extrémités du département, constituent des pôles stratégiques de collecte de documents qui ne parviennent pas ou très tardivement au centre. Ces petites bibliothèques ont tout à fait les moyens, malgré des budgets restreints, d'acquérir la production locale "confidentielle", qui, on le répète, est peu importante, en quantité... et en coût : souvent, les bibliothécaires, très implantés dans leur petite commune, arrivent à obtenir ces documents par dons. La réciproque est vraie, toujours malgré leurs petits budgets, les petites bibliothèques aiment savoir ce qui sort à Bourg-en-Bresse, que leurs lecteurs leur demanderont... et qu'éventuellement, si la situation budgétaire est désespérée, elles réclameront... à la Bibliothèque Départementale de Prêt.

Sur le plan des contenus des collections, la coopération, par **échange de bibliographies** ou catalogues ne peut que profiter à tous : on aime savoir qui possède quoi, éventuellement pour compléter un fonds, mais aussi avant d'avoir recours au prêt inter-bibliothèque, ou avant d'envoyer un lecteur poursuivre ses recherches ailleurs.

**Traitement des documents** ? Ici, la coopération est plus difficile : les établissements sont très attachés à leur pratiques particulières, tout au plus peuvent-ils bénéficier d'expérience en cotation (situation évoquée à Oyonnax, envisageant d'utiliser les pratiques de Joëlle Rodet de cotation géographique), des savoirs tout neufs de ceux qui ont pu participer à des stages (celui de Cécile Gerbe sur les documents iconographiques), de pratiques originales comme celle de Nicole Bérard à Oyonnax. Côté **informatisation**, par contre, la coopération fonctionne. D'ailleurs, toute informatisation commence par une visite des sites voisins. On se souvient que la

---

<sup>17</sup>LE DRO, Jean-Claude. Heurs et malheurs de la coopération. In *Bulletin des Bibliothèques de France*. Septembre 1991, t. 36, n°3. p. 202-210.



Bibliothèque des Archives, les centres de documentation du Musée des Pays de l'Ain, du C.A.U.E., de l'union Patrimoine des Pays de l'Ain, et bientôt peut-être du Musée de Brou, utilisent le même logiciel.

En fait, le domaine où la coopération entre établissements de taille différente pourrait être la plus problématique serait celui des **animations**, parce qu'elles supposent quelquefois des budgets importants. C'est le cas des manifestations du cinquantenaire de la disparition d'Antoine de Saint-Exupéry, qui réunissent sans problème les Archives et la Médiathèque Elisabeth et Roger Vailland, établissements très voisins. Si une petite bibliothèque s'était jointe au projet, elle n'aurait pu tenir qu'un rôle très effacé. Mais ce n'est pas une règle générale : il arrive que la coopération soit inscrite dans les missions d'un établissement comme la B.D.P., où que la vocation d'un Centre documentaire comme celui du C.A.U.E. se satisfasse dans le prêt d'expositions "clés en main" à de petits établissements qui, sous forme d'intermédiaires, contribuent à sensibiliser le public aux problèmes locaux d'environnement. Enfin, une coopération avec un petit établissement peut-être l'occasion pour un plus important de valoriser ses propres collections, et donc d'élargir son public. Mme Cretin-Maintenaz, à la Bibliothèque municipale de Viriat a bénéficié de l'aide du Musée de Brou et du Musée des Pays de l'Ain pour des manifestations autour de Prosper Convert, barde local. Les musées ont réalisé des photographies grand format d'objets lui ayant appartenu, appartenant à leurs collections.

On pourrait dire qu'il n'y a pas de "malheurs de la coopération" autour du patrimoine local. Simplement, cette coopération est très fragile : elle n'est le fait que de la bonne volonté des responsables des établissements, et même si elle reçoit le soutien des tutelles, elle n'est nullement institutionnalisée. C'est sans doute à ce niveau qu'il faudrait mettre en place une politique cohérente.

### *. bilan de l'analyse externe*

Au moment où il se trouve en pleine mutation, plus que jamais le département de l'Ain a besoin de s'appuyer sur son patrimoine, témoin d'une identité qui remonte à l'époque féodale, garant aujourd'hui de sa cohésion. Le dynamisme culturel et économique dont il fait preuve, et l'exigence de qualité qui est sa devise, le poussent à l'excellence dans ce domaine. La coopération qui existe déjà entre les établissements ne demande qu'à être institutionnalisée.

#### 4. Quelques éléments de connaissance du public

Il ne m'a pas été possible de mener une enquête de public dans les règles. J'ai pu interviewer quelques usagers, parmi les plus "professionnels". Pour les autres, je m'en suis remise à l'expérience des responsables des établissements. Il n'a pas été possible d'avoir une idée de l'importance des différents publics : ceux-ci pratiquent souvent la consultation sur place, qu'aucun des établissements enquêtés ne comptabilise. Dans les statistiques de prêt, les ouvrages du fonds local sont souvent inclus dans les documentaires, sauf à la Bibliothèque municipale/annexe B.D.P. de Pont-de-Vaux : les prêts d'ouvrages sur l'Ain se montent à un peu plus de 1% du total. A la Médiathèque Elisabeth et Roger Vailland, je me suis heurtée à un problème de traitement informatique : la cote FL, seul critère de différenciation entre les documentaires du fonds généraliste et ceux du fonds local, se trouve en 3ème position, et ne permet ni extraction de notices, ni traitement statistique. Si j'avais disposé d'un peu plus de temps, j'aurais pu demander le tirage d'un listing de tous les prêts documentaires, par exemple pour l'année 1993, et j'aurais pu compter un par un les ouvrages du fonds local, repérables à leur cote FL.

**Les universitaires** : c'est un public d'initiés (thésards) ou d'apprentis-chercheurs (étudiants en maîtrise, D.E.A). Ils laissent un exemplaire de leurs recherches à la bibliothèque qui les a accueillis, document très apprécié : celle-ci peut leur proposer de photocopier l'exemplaire qui lui revient. La collection la plus importante de travaux universitaires est à la Bibliothèque des Archives, qui dispose d'un fichier des chercheurs, avec leur curriculum et leur photographie. Elle s'engage, avant 30 ans, à ne communiquer les travaux que sur autorisation de l'auteur. Les étudiants exploitent particulièrement le fonds local I.N.S.E.E., à la Médiathèque Elisabeth et Roger Vailland. Les universitaires qui viennent d'autres départements, sont demandeurs d'informations sur les autres établissements (qui possède quoi, en fonds local ?).

**Les auteurs, éditeurs, journalistes** : c'est un public producteur. J'ai eu l'occasion d'en interviewer : pour eux, le fonds local représente une ressource à exploiter, sous forme d'articles, à l'occasion de fêtes traditionnelles par exemple, ou sous forme de monographies : selon M.Montbarbon, libraire, ces ouvrages se vendent très bien, sont rapidement épuisés... la crise du livre ne touche pas l'histoire locale.

**Les érudits locaux, amateurs éclairés** : ils sont dans la tradition humaniste du XVIIIème siècle et appartiennent quelquefois à des sociétés savantes. Ils ne publient pas forcément, ou quand ils le font, c'est l'ouvrage de toute une vie. Ils sont parfaitement à l'aise sur tous les sites

(Archives, Musée de Brou, Médiathèque) mais certains ont des difficultés avec les O.P.A.C. On peut ranger dans cette catégorie les généalogistes qui fréquentent les Archives : partant de recherches sur l'histoire de leur famille, ils en viennent à étudier la vie de leurs ancêtres, la commune dans laquelle ils habitaient, les monuments de la commune... et entrent ainsi en histoire local sans s'en apercevoir. Ce sont des usagers très assidus, sur de longues périodes.

J'ai retrouvé très exactement chez ces historiens amateurs les pratiques décrites par Guy Thuillier dans l'ouvrage qu'il a consacré, avec Jean Tulard, à l'histoire locale et régionale<sup>1</sup> : une démarche de recherche jamais terminée, toujours en quête du "petit fait" qui change tout, un très fort engagement dans la recherche (c'est un vrai bonheur de les faire parler).

**Les scolaires, collégiens, lycéens** : il existe une forte augmentation des pratiques de recherches locales à la demande des enseignants. Joëlle Rodet a réalisé une liste d'ouvrages les plus faciles à exploiter pour les jeunes lecteurs, à l'intention des bibliothécaires qui se tiennent en salle de consultation. A Belley, c'est naturellement la revue *Le Bugey* qui sert aux recherches. Ces très jeunes chercheurs sont particulièrement amateurs de dossiers documentaires et revues de presse, comme à Ambérieu-en-Bugey où Michel Vannet, bibliothécaire, réalise des dossiers à leur intention.

**Les curieux ...** : ce sont tous les autres, vacanciers, personnes qui s'installent dans la région et veulent en connaître l'histoire.

Il faut ajouter à ces publics les documentalistes (Musée des Pays de l'Ain, de Brou) qui se rendent aux Archives pour diverses recherches en relation avec les collections des musées.

Le public qui semble le plus prometteur est celui des scolaires. Actuellement, Mme Ecochard-Tramier, au C.A.U.E. étudie les possibilités d'accroître leur fréquentation, avec éventuellement la constitution de dossiers à leur intention.

Il serait très utile de réaliser un questionnaire et de le faire circuler dans tous les sites : de quoi ont besoin les usagers ? Trouvent-ils ce qu'ils cherchent ? Quels domaines de la connaissance leur paraissent-ils mal couverts ? J'ai été très étonnée de voir qu'à la Médiathèque Vailland, le classement par cote géographique, qui m'avait semblé si complexe, ne trouble absolument pas les lecteurs, alors que certains se plaignent de la disparition des catalogues manuels (Joëlle Rodet détruit la fiche papier quand un ouvrage est informatisé), pourtant si imparfaits.

---

<sup>1</sup>THUILLIER, Guy. TULARD, Jean. *Histoire locale et régionale*. Paris : P.U.F., 1992. 123 p. (Que sais-je ? ; 2689)

### III. DES ENJEUX AUX PROPOSITIONS

#### 1. Enjeux et perspectives

Nous avons eu l'occasion de mesurer l'intérêt que portent les établissements de l'Ain à leur patrimoine écrit, "insomnie documentaire", animations multiples, partenariat intense. Nous avons vu la situation très particulière d'un département fortement cohérent, dont les frontières remontent au Moyen-Age, et qui a des raisons historiques de cultiver son identité. Le département est en pleine mutation, bien décidé à concilier ses racines avec son développement industriel. Bibliothèques, centres de documentation, communes et Département, ont intérêt à réfléchir ensemble sur un fonds local dont nous allons décrire les enjeux.

#### *. quels enjeux et quelles perspectives pour le Département de l'Ain ?*

Le Conseil Général s'est fortement engagé dans la voie d'une politique culturelle cohérente au niveau du patrimoine ethnologique. Ses missions lui permettent d'intervenir dans tout domaine départemental non remis en exclusivité à une personne publique ou privé.

#### Mettre en valeur le territoire

"L'implantation d'I.U.T. et de premiers cycles dans les villes moyennes fait donc maintenant l'unanimité et les élus emploient désormais leurs talents de persuasion pour attirer les filières les plus prestigieuses et les plus porteuses de débouchés. Pour cela, ils font valoir les ressources, les traditions et les spécificités de leurs villes. Il faut qu'étudiants et professeurs aient envie d'y vivre, que les enseignements aient un rapport avec les activités du cru...<sup>1</sup>". Cette réflexion de Christiane Pollin ne s'applique pas qu'aux villes : après tout, le Conseil Général s'est aussi investi dans l'enseignement supérieur :

"Même dans les domaines que la Loi n'a pas inclus dans ses compétences directes : développement de l'emploi, formation professionnelle, enseignement supérieur, le Conseil Général n'hésite pas à prendre les initiatives utiles pour faire de l'Ain un véritable "pôle d'excellence". Ainsi

---

<sup>1</sup>POLLIN, Christiane. Les réseaux de lecture dans les villes moyennes et leurs agglomérations. In *Bulletin des Bibliothèques de France*. 1993, t. 38, n°2. p 23.

en est-il de la collaboration instaurée par les universités lyonnaises... Le Conseil Général accorde également un appui déterminant au schéma UNIVERSITE 2000.<sup>2</sup>

La valorisation du patrimoine participe de la valorisation du territoire : il fait partie de la "qualité de la vie", installe le département dans la différence. Le Département de l'Ain doit aussi compter sur des manifestations culturelles, expositions, fêtes, qu'on ne peut apprécier qu'en connaissant leur histoire. Un autre aspect est le gisement de ressources documentaires considérable et très homogène que constitue dans l'Ain le fonds local : j'ai pu interviewer à la Médiathèque Elisabeth et Roger Vailland des universitaires d'autres régions qui venaient poursuivre leurs recherches sur place. L'histoire locale, dans la mouvance des années soixante-dix, est en train de gagner ses lettres de noblesse à côté de la grande histoire. Le fonds local est aussi un terrain de chasse pour les ethnologues et sociologues. On peut réfléchir déjà à ce que représenterait, à côtés des filières universitaires en agro-alimentaires, plasturgie, ou droit, un pôle de recherche autour de la mémoire locale en liaison avec les universités lyonnaises. Marianne Bécache, dans l'étude qu'elle a consacré au centre de documentation du Musée de Brou, s'interroge sur les possibilités de développer une spécialisation de type universitaire autour des collections du Musée :

" Cette spécialisation, on l'a vu dans l'étude préalable du public fréquentant le centre actuel, commence à émerger de façon naturelle. Le centre, service interne, est un lieu de recherches spécialisées autour des collections du Musée. Il "produit" des documents, fruits de ces recherches et susceptibles d'être utilisés pour d'autres travaux. Ici, c'est en termes de rayonnement et de communication qu'il faut traduire cet objectif de spécialisation universitaire : ce centre est à penser comme un lieu d'échanges avec l'Institut d'Histoire de l'Art de l'Université Lyon II...<sup>3</sup>". En fait, le fonds de travaux universitaires conservés à la Bibliothèque des Archives Départementales montre que le fonds local fait déjà l'objet d'une exploitation soutenue en terme de recherche dans l'enseignement supérieur.

Un dernier aspect de cette mise en valeur du territoire concerne le développement du tourisme : il s'agit ici "d'amener les touristes à venir découvrir les richesses spécifiques du département. En ce sens, l'action culturelle est conçue en lien avec la politique économique des

---

<sup>2</sup>CONSEIL GENERAL DE L'AIN. *Terre de qualité*. Bourg-en-Bresse : Conseil Général de l'Ain, 1994. n.p.

<sup>3</sup>BECACHE, Marianne. *Le coup de baguette magique ou comment transformer un centre de documentation de musée de collectivité territoriale en bibliothèque d'art, à travers l'exemple du Centre de documentation du Musée de Brou, à Bourg-en-Bresse*. Mémoire d'étude, Bibliothèque de l'E.N.S.S.I.B, 1993. p. 45

Conseils Généraux...<sup>4</sup>". C'est ce que fait déjà quotidiennement l'Ain autour du patrimoine ethnologique, que nous avons eu l'occasion de décrire dans le premier chapitre de ce mémoire. En 1990, lors des premières *Rencontres de Brou*, festival culturel et musical organisé par la ville de Bourg-en-Bresse, malheureusement abandonné aujourd'hui, le thème choisi était "Péchés de gourmandise". Les bibliothèques de la ville avaient organisée une exposition intitulée "Belles lettres et gourmandise, du temps de Brillat Savarin et de Lucien Tendret" et avaient mobilisé pour la fourniture des documents les Bibliothèques municipales d'Ambérieu-en-Bugey, Belley, Mâcon, Lyon, Metz, les Archives Départementales de l'Ain, le Musée des Pays de l'Ain, la Société d'Emulation de l'Ain, la Fondation Brillat-Savarin... La Médiathèque Elisabeth et Roger Vailland avait présenté une partie de son fonds local ancien, notamment les ouvrages du legs Gabriel Vicaire. Ces premières *Rencontres* sont restées dans les mémoires.

#### Soutenir les actions des communes : de nouveaux objectifs pour la B.D.P.

Cette mission de solidarité est au coeur du rôle du Conseil Général, elle est intimement liée à la valorisation du territoire par la notion de rééquilibrage. C'est ce que défend Jean Pépin, président du Conseil Général :

"L'aménagement du territoire se décide sur le long terme... L'Ain heureusement est un département assez diversifié, qui ne connaît pas de gros déséquilibres. En matière culturelle, par exemple, il y a de la musique à Ambronay, de la peinture à Pérouges, de l'ethnologie à Saint-Cyr-sur-Menthon, aux Planons... Pour réussir l'aménagement économique du territoire, il faut bien que l'éducation, la recherche, la culture, les services, soient aussi répartis de façon équilibrée...<sup>5</sup>". C'est naturellement la mission de la B.D.P. Mme Fisseux, à la direction de la Bibliothèque Départementale de Prêt, a atteint un des objectifs premiers de ce service, la couverture totale du département par l'implantation de relais de lecture publique dans plus de 300 communes. Il existe d'autres objectifs à atteindre, dont un est de confirmer l'ancrage des bibliothèques-relais dans leur terroir. De grandes inégalités persistent dans la manière dont les communes, à population égale,

---

<sup>4</sup>FRANCE. Ministère de la culture et de la communication, Direction de l'administration générale et de l'environnement culturel, Département des études et de la prospective ; Fondation pour la recherche sociale. *Le rôle culturel du département*. Paris : la Documentation française, 1987. p. 22.

<sup>5</sup>PEPIN, Jean. L'Ain et l'aménagement du territoire. In *L'Ain : journal d'information du Conseil Général de l'Ain*. Décembre 1993, n°14. p. 4.

traitent leur bibliothèques, surtout en matière budgétaire. Naturellement, certaines communes sont plus riches que d'autres. Mais il peut s'agir aussi d'un manque de reconnaissance des bibliothèques-relais par certaines tutelles, d'une carence en légitimité. La Bibliothèque Départementale de Prêt pourrait jouer un rôle essentiel pour les aider à s'affirmer. Peut-être faudrait-il mettre en place une formation complète autour du patrimoine local : comment collecter et que collecter, comment traiter (y compris les documents iconographiques), comment valoriser les collections (veillées de conteurs locaux, expositions...), comment rendre visible ce rôle à la tutelle. Des formations autour de la communication seraient les bienvenues : comment se positionner par rapport aux établissements d'enseignements, comment défendre son budget, comment défendre un projet culturel... Une des possibilités de légitimisation des bibliothèques-relais est qu'elles sont détentrice de la mémoire de la commune : elles le savent, mais savent-elles le faire valoir ? Il n'existe pas de commune qui ne se sente concernée par son histoire.

#### Accompagner la mutation du département

Le Département de l'Ain est en pleine mutation. Il veut concilier son héritage rural avec un nouveau dynamisme industriel. Une nouvelle notion du fonds local, qui englobe tous les documents qui ont un lien avec le département, documents anciens, modernes, fonds d'archives industrielles, documents économiques... illustre parfaitement les possibilités d'une mutation "douce" et l'émergence d'une nouvelle identité, telle que la décrit Michel Rautenberg :

" Depuis quelques années, alors que le patrimoine devient l'un des axes sur lesquels s'appuient les politiques de développement local, au point que certains s'inquiètent de sa prolifération, la culture technique et industrielle est devenue l'un des thèmes récurrent de cette "patrimonialisation". Celle-ci peut paraître parfois outrancière, mais elle est toujours l'expression d'un processus qu'il faut étudier avec soin, car il résulte d'enjeux sociaux et symboliques qui mobilisent les populations locales. Les politiques patrimoniales jouent le rôle de miroirs d'une société, elles confèrent un sens nouveau à des objets, des sites, des savoirs qui prenaient sens et fonction dans un temps autre...<sup>6</sup>".

---

<sup>6</sup>RAUTENBERG, Michel. Entreprises, techniques et patrimoine : les paradoxes de la culture industrielle. In *Patrimoine et Culture industrielle, textes réunis par Michel Rautenberg et François Faraut*. Lyon : Programme Rhône-Alpes, Recherches en Sciences Humaines, 1994. p.17

## *. quels enjeux et perspectives pour les établissements ?*

### Avoir les moyens d'une nouvelle légitimité

Nous avons déjà évoqué la nécessité d'enraciner les bibliothèques-relais dans leur terroir, et de rendre cet enracinement visible à leur tutelle. Si les bibliothèques et les centres de documentation sont détenteurs de la mémoire du département, il faut qu'ils aient les moyens de traiter les fonds locaux qui dorment dans les magasins et de permettre aux chercheurs, scolaires et amateurs d'y accéder. Il faut sortir de la crise du catalogage, et donner aux bibliothèques qui ont de petits fonds, la possibilité de les inventorier, et enfin de les cataloguer. Ceci concerne même la Médiathèque Elisabeth et Roger Vailland qui a reçu récemment un ensemble de revues et monographies de l'Association des Naturalistes et Archéologues de l'Ain. Par ailleurs, les fonds iconographiques sont de tous les plus négligés alors qu'ils représentent de toute évidence le terreau des recherches de demain. Ce sont également les plus fragiles, en terme de support, mais aussi en terme d'information : qui saura encore dans 20 ou 30 ans mettre un nom sur les visages, dater avec précision une épreuve, reconnaître l'évènement qu'elle représente ? Un fonds de plusieurs centaines de photographies, comme celles qui viennent d'échoir à la Médiathèque Elisabeth et Roger Vailland par l'intermédiaire du Service photographique de la ville de Bourg-en-Bresse nécessite un traitement d'urgence.

### S'informatiser pour mieux répondre à la demande des lecteurs

Valoriser le fonds local, c'est aussi l'informatiser : seule une multiplication des mots matières, telle qu'elle se pratique à la Médiathèque ou au Centre de documentation du Musée des Pays de l'Ain permet à la fois au chercheur confirmé et au chercheur débutant de balayer la totalité des documents qui sont susceptibles de lui servir. Or ces accès multiples ne sont possibles que dans un catalogue informatisé. Certaines bibliothèques comme Ambérieu-en-Bugey et Belley souffrent particulièrement de cette carence en informatisation. Quant aux bibliothèques qui sont déjà informatisées, combien d'années mettront-elles à finir de traiter leurs fonds ?



## *quels enjeux et perspectives pour les usagers ?*

### Le marché de l'histoire

J'ai déjà évoqué les nouveaux terrains de recherches qui pourraient s'ouvrir aux universitaires. L'histoire n'est pas l'apanage des chercheurs universitaires. On aurait tort d'oublier que 75% des travaux historiques recensés par la *Bibliographie de l'Histoire de France* sont publiés par des historiens non professionnels. La demande est très large : globale (amateurs et grand public), sectorielle (histoire religieuse et régionale), technique (scientifique, histoire de l'électricité, des transports...). Cette demande peut venir d'autres disciplines (sociologie), peut être politique. Il existe un marché de l'histoire<sup>7</sup> comme Guy Thuillier et Jean Tulard l'ont montré :

" On voit les différentes faces de la demande : à un moment donné, il n'y a pas une demande, mais de multiples demandes, qui souvent interfèrent, s'entrecroisent, s'enchevêtrent, s'opposent, qui sont plus ou moins perceptibles. Et il n'est pas aisé de saisir les différentes formes de ces demandes : il y a une demande solvable et une demande non solvable, une demande soutenue par l'Etat<sup>8</sup>, et une demande financée par les ménages ou le secteur privé, une demande scientifique, érudite, et une demande "grand public", une demande nationale et une demande locale, etc...<sup>9</sup>".

La demande évolue, se porte sur l'iconographie, sur l'histoire locale et régionale, devient politique : les débats sur l'Union européenne ont montré une volonté forte d'identité culturelle. Il existe enfin une forte demande de biens intermédiaires, d'outils de travail, bibliographies, guides, répertoires, glossaires, recueils de textes, les amateurs d'histoire ayant exactement le même problème que les professionnels de la documentation : savoir ce qui existe et où se le procurer. La production de ces biens entraîne une demande induite et un inventaire suscite des travaux neufs.

---

<sup>7</sup>THUILLIER, Guy, TULARD, Jean. *Le marché de l'histoire*. Paris : P.U.F., 1994. 125 p. (Que sais-je ? ; 2848).

<sup>8</sup>Guy Thuillier pense à celle qui cherche à défendre certaines valeurs politiques ou culturelles, qui a besoin de maintenir un certain niveau de recherche ( par exemple en histoire diplomatique).

<sup>9</sup>Op. cit. p. 31.

## Défense et illustration de l'histoire locale

Au sein du marché de l'histoire, le fonds local constitue une mine : les deux-tiers de la production historique sont constitués par des travaux sur l'histoire locale, et le taux d'innovation est très élevé. Il existe une grande vitalité de l'érudition locale : en témoigne la survie des sociétés savantes. Plus encore, elles connaissent actuellement un nouvel engouement, comme la Société d'Emulation de l'Ain. Enfin, il existe en province un grand engouement pour l'histoire locale correspondant à un besoin de recherche de ses racines et de son identité.

Guy Thuillier et Jean Tulard ont donné les principes de cette histoire locale<sup>10</sup>. C'est une histoire qui remonte du présent au passé, plus qualitative que quantitative, une histoire de l'individuel, une histoire sectorielle, "qui doit se fournir en hypothèses - originelles - de découverte et d'enquête. Obligé de travailler sur le vif, l'historien local ne saurait déduire l'histoire de quelques idées générales à priori ; il lui faut inventer son sujet, au sens propre et fort du terme, ce qui permet de s'écarter des idées toutes faites, de faire table rase de préjugés traditionnels en histoire...<sup>11</sup>". Enfin c'est une histoire ~~contrète~~, une histoire de la différence. Guy Thuillier l'oppose, peut-être de manière un peu caricaturale, à l'histoire universitaire, avec laquelle il n'est pas tendre, "trop influencée généralement par des querelles doctrinales, un marxisme diffus, ou des préoccupations politiques...<sup>12</sup>".

La demande en histoire locale ne peut que croître : il existe un dépérissement du tissu rural, qui devrait entraîner une floraison d'études sur ce thème ; l'accroissement du temps libre, surtout chez les retraités, en raison de l'allongement de la durée de vie, conduira à la recherche d'activités ludiques, et l'histoire locale en est une, il suffit d'interroger les généalogistes pour s'en convaincre ; l'histoire locale est un lieu d'innovation et d'expérimentation, ce qui est d'autant plus vrai que la notion de patrimoine a évolué, comme les montrent les dernières recherches en culture industrielle.

Il existe enfin, aujourd'hui, un marché de l'histoire locale. M. Montbarbon, libraire à Bourg-en-Bresse soutient que c'est un secteur très porteur. Paul Cattin, directeur des Archives Départementales, souvent amené à acheter des bibliothèques privées mises en vente lors de

---

<sup>10</sup>THUILLIER, Guy, TULARD, Jean. *Histoire locale et régionale*. Paris : P.U.F., 1992. p. 21-25.

<sup>11</sup>Op. cit. p. 22-23.

<sup>12</sup>Op. cit. p 24.

successions, ajoute que les livres d'histoire locale constituent véritablement un placement : les tirages restreints font qu'un ouvrage acheté aujourd'hui sera un ouvrage rare demain, et donc que sa valeur marchande ne fera que croître, à la différence des autres productions éditoriales. Ceci n'est pas sans poser des problèmes aux bibliothèques qui souhaitent compléter leur fonds.

## **2. Quelques propositions pour un fonds départemental**

A qui s'adressent ces propositions ? Aux tutelles, communes et Conseil Général, au Ministère de tutelle de ces établissements, aux établissements eux-mêmes. Quel serait le rôle du département vis-à-vis de ce fonds départemental ?

"Il convient de prendre en considération l'extrême imbrication des compétences des diverses collectivités publiques, l'importance et la complexité des co-financement (jugés souvent indispensables pour des raisons politiques autant que financières) ; il faut surtout prendre acte de l'articulation étroite existant entre l'Etat et le département, qui est nécessaire pour le lancement d'actions nouvelles... Ces caractéristiques rendent quasiment impossible - pour ne pas dire nuisible - une répartition très tranchée des responsabilités de chaque collectivité publique dans la conception et la mise en oeuvre de l'action culturelle...<sup>13</sup>"

### ***. élargir la collecte, augmenter le volume du fonds local***

Certaines bibliothèques ne collectent pas systématiquement tout ce qui a un lien avec leur commune. Il serait bien qu'elles n'hésitent pas à englober dans leurs fonds les plaquettes des services municipaux (éventuellement à en récupérer d'anciennes), des syndicats d'initiatives, celles réalisées par les entreprises implantées sur leur territoire, les journaux d'entreprise, les programmes des associations, les cartes postales... A partir des anciens bulletins municipaux, on reconstitue déjà quelques années de la vie d'une commune. Elles peuvent lancer des appels à leur lecteurs. Les correspondants de presse des journaux régionaux conservent souvent sur des années les articles qu'ils ont écrits, ainsi que les négatifs des photographies qui les ont illustrés : en autoriseraient-ils la reproduction ?

---

<sup>13</sup>FRANCE. Ministère de la culture et de la communication, Direction de l'administration générale et de l'environnement culturel, Département des études et de la prospective ; Fondation pour la recherche sociale. *Le rôle culturel du département*. Paris : la Documentation française, 1987. p. 121-122.

Il faut dépouiller la presse locale et régionale : les bibliothèques ont-elles le personnel suffisant ? Serait-il possible de mettre en place un dépouillement partagé, comme ceci se fait entre les établissements qui dépendent du Conseil Général ? Nicole Bérard, à Oyonnax<sup>14</sup>, prouve à quel point une telle démarche est appréciée des lecteurs et l'exploitation qu'ils sont capables d'en faire.

### *. en finir avec les fonds "morts"*

Les établissements qui possèdent un retard important de catalogage, voire d'inventaire, ne peuvent faire face à la fois au flux de leurs tâches quotidiennes et un catalogage rétrospectif de leurs fonds. On pourrait imaginer la création de poste de bibliothécaires itinérants, à la manière des archivistes qui vont dans les communes, chargés d'aider les bibliothèques à traiter ces fonds, mêmes les documents iconographiques. Il s'agit ici d'une mission de solidarité, comme celle que remplit la B.D.P., sous la tutelle du Conseil Général.

### *. informatiser, relancer l'informatisation des catalogues et pourquoi*

Reste à espérer que le catalogage des "fonds morts" relance les projets d'informatisation. La gestion de plusieurs milliers de documents, dans des petites villes de 10 000 habitants ne peut plus être manuelle. Il ne s'agit pas d'imaginer quelque gain en personnel : l'informatisation ne gagne pas un poste de bibliothécaire, elle transforme le service à l'utilisateur, elle permet une exploitation des fonds qu'aucun catalogue manuel ne procure.

De plus, la bibliothèque a ici un rôle pédagogique fort à jouer : celle d'initier à la recherche documentaire de jeunes populations qui seront amenées dès le secondaire, et plus encore dans le supérieur, à apprivoiser l'informatique. Peut-être est-il bon de rappeler que les "On Line Public Access Catalog", les O.P.A.C., catalogues informatisés accessibles au public, nécessitent un apprentissage, et que toutes les enquêtes qui ont été réalisées montrent l'incapacité d'une partie importante du public à les utiliser. A la Médiathèque Elisabeth et Roger Vailland, on tire chaque mois un listing des très nombreuses interrogations qui n'ont pas abouti. Les terminaux de type Minitel qui sont à leur disposition les confinent peut-être dans leur ignorance, en leur laissant croire que la recherche documentaire s'apparente à la consultation de l'annuaire électronique...

Les O.P.A.C deviendront progressivement le seul outil de recherche documentaire

---

<sup>14</sup>Voir le dossier sur la Bibliothèque municipale d'Oyonnax, annexe VIII p.A 51

disponible. Sans doute, seront-ils progressivement améliorés, et demanderont-ils progressivement moins d'expertise. Il est utopique de penser qu'elle disparaîtra. Le nec plus ultra de l'ergonomie en matière de logiciels tout public, les traitements de texte sous WINDOWS, en exigent encore, ne serait-ce que pour optimiser l'usage qui en est fait : les limites d'utilisation ne sont pas celles des logiciels mais celles des compétences des utilisateurs.

### *. rendre l'information disponible*

Une première étape a été franchie par les établissements, bibliothèques et centres de documentation, en réalisant et en échangeant des bibliographies : elles permettent de connaître une partie du fonds local contenu dans les établissements, les derniers documents acquis qui pourront éventuellement intéresser les partenaires, les dernières productions qui auraient échappé. Cette initiative va dans le sens d'une amélioration de la collecte des documents et prouve le désir des établissements de mettre en place une réelle coopération. Elle ne permet pas d'orienter efficacement les lecteurs : tout au plus peut-on indiquer l'établissement susceptible de posséder un fonds qui l'intéresse. Un fonds local aussi cohérent mériterait un traitement global sous la forme d'une bibliographie unique et exhaustive, ou encore sous la forme d'un catalogue collectif départemental. C'est la démarche logique que suivent des établissements qui possèdent des fonds suffisamment complémentaires pour pouvoir constituer une seule et même base thématique. Des initiatives de ce type existe au niveau régional en Basse Normandie, en Bourgogne, dans la Région Centre, en Languedoc-Roussillon, dans le Limousin, dans les Pays de Loire, et bien sûr en Rhône-Alpes avec le projet de l'A.R.A.L.D.

Localiser les documents pour éviter l'errance infructueuse des chercheurs d'un établissement à l'autre est son principal atout. C'est l'objectif du Catalogue Collectif de France. Il est important que le fonds local du département de l'Ain ne reste pas à l'écart soit du catalogue régional, soit du catalogue national, qui constituera bientôt l'une des "autoroutes de l'information" internationale. Toute participation aux projets déjà lancés ne peut être que bénéfique. Il est important aussi pour le Département d'être un partenaire à part entière, et qu'il puisse offrir un pôle d'excellence, à la hauteur de son exigence de qualité, en réalisant un produit documentaire à son image, celle d'un département où traditions et modernité sont en harmonie.

### *. institutionnaliser le partenariat*

Le partenariat dans l'Ain est très développé, mais il est fragile, car non institutionnalisé. On peut penser que le Conseil Général, qui a su mettre en place une politique culturelle cohérente en matière de patrimoine ethnologique, pourrait remplir avec bonheur ce rôle de coordinateur auprès du patrimoine écrit. Il existe bien plus de 15 établissements dans l'Ain qui détiennent une part de ce patrimoine historique ou d'actualité, dont, par exemple, la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain. Ils n'ont peut-être pas encore de relations de partenariat suivi avec les bibliothèques et les centres de documentation. C'est l'occasion d'en avoir. Sans obtenir leur coopération active, un projet perdrait beaucoup de son intérêt novateur.

### *. favoriser la production*

Suffira-t-il de localiser pour susciter des recherches ? Nous avons évoqué l'importance de lier des relations solides avec les universités lyonnaises. Il faut permettre l'exploitation de ce fonds départemental par les érudits et amateurs locaux qui veulent publier, mettre en place des aides aux sociétés savantes (le Conseil Général aide déjà beaucoup d'associations), des aides aux éditeurs locaux : c'est une des missions que s'est fixée l'A.R.A.L.D., et qu'il serait possible de suivre et d'accompagner au niveau du département. Il n'existe pratiquement aucune publication destinée à la jeunesse, sinon deux livres d'histoire de l'Ain en bandes dessinées<sup>15</sup>... peut-être est-ce un secteur à développer ?

---

<sup>15</sup> PROST, Jean. *Histoire de l'Ain, t. 1. : des cavernes aux châteaux forts*. préf. Paul Cattin. Trévoux : s.n., 1984. 44 p. - *Histoire de l'Ain, t. 2 : de l'aigle à la fleur de lys*. collab. Paul Cattin. Trévoux : s.n., 1985. 44 p.

## CONCLUSION

Est-ce que quelque chose a changé sous le ciel du fonds local depuis que François Hauchecorne, conservateur en chef de la Bibliothèque municipale d'Orléans, prononçait sa communication lors d'un stage sur les fonds anciens, organisé à Orléans en 1978 ?

La notion de patrimoine semble s'être étendue à l'infini : patrimoine culturel industriel, patrimoine culturel scientifique... plus que jamais s'éloigne cette fameuse notion d'exhaustivité que les érudits du XIXème siècle crurent pouvoir approcher. Au terme de ce stage, j'ai eu l'impression d'avoir juste tracé l'esquisse d'une carte documentaire qu'il faudrait redessiner et compléter... je ne suis pas allée à Nantua, je n'ai pu entrer à la Bibliothèque du Diocèse de Bourg-en-Bresse, qui contient le Fonds Gorini...

Je n'ai plus qu'à souhaiter, dans ma vie professionnelle future, au détour de quelque banque de données, rencontrer à nouveau le fonds local des Pays de l'Ain.

## BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

---

### Sur l'AIN D'HIER ET D'AUJOURD'HUI, sur l'HISTOIRE

CATTIN, Paul. Quatre provinces pour un département. In *Vieilles maisons françaises, patrimoine historique : l'Ain*. Octobre 1993, n°149.

CONSEIL GENERAL. Ain. *Terre de Qualité*. Bourg-en-Bresse : Conseil Général de l'Ain, 1994. n. p.

DUBOIS, Eugène. *Histoire de la Révolution dans l'Ain, t. 1 : la Constituante, 1789-1791*. Guéret : Verso, 1988. 448 p. Reprint de l'ed. de 1931 à 1935. -. *Histoire de la Révolution dans l'Ain, t.6 : le Directoire*. Guéret : Verso, 1988. 467 p. Reprint de l'ed. de 1931 à 1935. Appendice.

ELECTRICITE DE FRANCE, CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE RHONE-ALPES. *Rhône-Alpes : guide du tourisme industriel et technique*. Paris : Solar, 1992. 167 p.

GROS, Alain. Avertissement. In *Les nouvelles annales de l'Ain, publiées par la Société d'Emulation de l'Ain, art, sciences, et lettres, fondée en 1755-1783 et reconnue d'utilité publique en 1829*. 1985-1986.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES. Lyon. *Atlas démographique : Ain, les cartes et les commentaires du recensement général de la population de 1990*. Lyon : I.N.S.E.E., 1993. 24 p. ISBN 2-907532-22-7

MARTELAIN, Alphonse. *Lagnieu et sa région, t.1 : au fil du temps, des origines à 1601*. préf. Guy de la Verpillière. Bourg-en-Bresse : Atelier graphique Bressan, 1993. 709 p. Bibliogr. ISBN 2-9507975-0-4

MOYRET, Louis. *Histoire de l'Ain, t.2 : l'hégémonie savoyarde, du XIVème siècle au traité de Lyon, 1601*. dir. Paul Cattin. Le Coteau-Roanne : Horvath, 1989. 202 p. Bibliogr. ISBN 2-171-0557-3

PEPIN, Jean. Cadre de vie et environnement. In *L'Ain : journal d'information du Conseil Général de l'Ain*. Juin 1994, n° 17. p. 1-4. -. L'Ain et l'aménagement du territoire. In *L'Ain : journal d'information du Conseil Général de l'Ain*. Décembre 1993, n°14. p. 1-4.

PLAGNE, Henri, CATTIN, Paul, BUISSON, André... [et al.]. *Histoire de l'Ain, t. 1 : L'Ain antique et médiéval : de la préhistoire au XIVème siècle*. Le Coteau-Roanne : Horvath, 1988. 240p. Bibliogr. ISBN 2-7171-0566-5

POIRET, Marie-Françoise. Brou, l'enfant chéri de Marguerite. In *Vieilles maisons françaises, patrimoine historique : l'Ain*. Octobre 1993, n°149. p.



PROST, Jean. *Histoire de l'Ain, t. 1 : des cavernes aux châteaux forts*. préf. Paul Cattin. Trévoux : s. n., 1984. 44 p. ISBN 2-85698-044-9 - *Histoire de l'Ain, t. 2 : de l'aigle à la fleur de lys*. collab. Paul Cattin. Trévoux : s.n., 1985. 44 p. ISBN 2-85698-037-6

RHONE-ALPES, L'ENCYCLOPEDIE. dir Alain Gilbert ; préf. Charles Millon, Kenneth Larke. Bourg-en-Bresse : Musnier-Gilbert, 1993. 862 p. (Régionales). Index. ISBN 2-910267-00-8

THUILLIER, Guy, TULARD, Jean. *Le marché de l'histoire*. Paris : P.U.F., 1994. 125 p. (Que sais-je ? ; 2848). Bibliogr. ISBN 2-13-046169-7

### **Sur les BIBLIOTHEQUES ET CENTRES DE DOCUMENTATION**

BECACHE, Marianne. *Le coup de baguette magique ou comment transformer un centre de documentation de musée de collectivité territoriale en bibliothèque d'art, à travers l'exemple du Centre de documentation du Musée de Brou à Bourg-en-Bresse*. Mémoire d'étude présenté sous la direction de Françoise LEROUGE, Conservateur à l'E.N.S.S.I.B. Villeurbanne, Bibliothèque de l'E.N.S.S.I.B., D.C.B. 1993. 61 p. Bibliogr. Annexes.

JARRIGE, Marie-Thérèse. *Administration et bibliothèques*. collab. Jean Péchenart. Paris : ed. du Cercle de la librairie, 1990. 338 p. Bibliogr. ISBN 2-7654-0444-5

LE DRO, Jean-Claude. Heurs et malheurs de la coopération. In *Bulletin des Bibliothèques de France*. Septembre 1991, t. 36, n°3. p. 202-210.

POLLIN, Christiane. Les réseaux de lecture dans les villes moyennes et leurs agglomérations. In *Bulletin des Bibliothèques de France*. 1993, t. 38, n°2. p. 23-33.

SALAUN, Jean-Michel. *Marketing des bibliothèques et des centres de documentation*. Paris : Cercle de la Librairie, 1992. 133p. Bibliogr. p. 9-12. ISBN 2-7654-0507-7

### **Sur les CATALOGUES COLLECTIFS**

BEAUDIQUEZ, Marcelle. Le chantier conversion rétrospective de la Bibliothèque nationale. In *Bulletin des Bibliothèques de France*. Septembre 1993, t. 38, n°3. p. 8-19

AGENCE RHONE-ALPES POUR LE LIVRE ET LA DOCUMENTATION. *Présentation d'un projet de CD-ROM des fonds locaux et régionaux de la Région Rhône-Alpes*. 11 p. Document dactylographié.

### **Sur la DECENTRALISATION**

FREVILLE, Yves, PUECH Jean, GRAZIANI, Paul... [et al.] Régions, départements, communes : la nouvelles donne. In *Cahiers français. L'Etat de la décentralisation*. n°256. p.81-86. Interventions d'hommes politiques lors du colloque *La décentralisation, dix ans après*. 5-6 février 1992, Sénat. ISSN 0008-0217

GERBAUX, Françoise, PONGY, Mireille. Décentralisation et politiques publiques locales. In *Cahiers français. L'état de la décentralisation*. Mai-juin 1992, n°256. p.37-44. Contribution au colloque pré-cité.

MABILEAU, Albert. La décentralisation en retard. In *Cahiers français. L'état de la décentralisation*. Mai-juin 1992, n° 256, p. 66-72. Communication faite lors du colloque pré-cité.

### **Sur la DOCUMENTATION LOCALE ET REGIONALE**

AGENCE DE COOPERATION REGIONALE POUR LA DOCUMENTATION. Valence. *Itinéraires : Patrimoine écrit en Rhône-Alpes*. préf. Jacques Oudot. La Bégude de Mazenc : Curandera, 1992. 191 p. Glossaire, index. ISBN 2-86677-129-X

CATTIN, Paul. Archives départementales de l'Ain. In *Les archives d'entreprises en Rhône-Alpes (XIXème-XXème siècles) : guide documentaire : t.1, les services d'Archives publiques*. introd. Charles Millon ; préf. Jean Favier. Lyon : Programme Rhône-Alpes, Recherches en Sciences Humaines, 1993. (Les Chemins de la recherche, ISSN 1160-2961 ; 14). ISBN 2-909604-02-1. p. 23-33.

FEREY-PFALZGRAF, Nadine. *Acquisition et collecte des documents au Service de Documentation régionale de la Bibliothèque municipale de Lyon : mémoire d'étude, 1993*. Villeurbanne : ENSSIB, 1993. 71 p. Annexes. Bibliogr.

FRANCE. Commission de coordination de la documentation administrative. *Journées nationales de la documentation locale : Compte rendu du colloque de Lyon (29 et 30 janvier 1981)*. Paris : La Documentation française, 1982. 199 p. Annexes. ISBN 2-11-000817-2

GIRAUD, Nicole. Les besoins documentaires en milieu rural : l'exemple des Alpes-de-Haute-Provence. In *Bulletin des bibliothèques de France*. Septembre 1993, t.29, n°3. p. 224-230.

HAUCHECORNE, François. Fonds local et régional. *Bulletin des Bibliothèques de France*. Paris, janvier 1982., tome 27, n°1, p. 25- 30.

RAUTENBERG, Michel. Introduction : entreprises, techniques et patrimoine : les paradoxes de la culture industrielle. In *Patrimoine et culture industrielle, textes réunis par Michel Rautenberg et François Faraut*. Lyon : Programme Rhône-Alpes, Recherches en Sciences Humaines, 1994. p. 12-18. (Les Chemins de la Recherche, ISSN 1248-5829 ; 19) ISBN 2-909604-06-3

THUILLIER, Guy, TULARD, Jean. *Histoire locale et régionale*. Paris : P.U.F., 1992. 123 p. (Que sais-je ? ; 2689). ISBN 2-13-044922-0

### **Sur le PATRIMOINE**

DESGRAVES, Louis, GAUTIER, Jean-Luc, [et al.]. *Le patrimoine des bibliothèques : rapport à Monsieur le Directeur du livre et de la lecture par une commission de douze membres*. Paris : Ministère de la Culture, 1982. 130-XIp.

## **Sur la POLITIQUE CULTURELLE**

BOURE, Robert, LEFEBVRE, Alain. Réflexions à propos du système de production culturelle territoriale. In GROUPEMENT DE RECHERCHE INTERUNIVERSITAIRE "CULTURE - COMMUNICATION". Toulouse. *Approches de la production culturelle territoriale : Actes des journées d'étude du G.R.I.C.C., 16 et 17 octobre 1989*, Toulouse. ed. Alain Lefebvre, Robert Boure. Grenoble : Observatoire des politiques culturelles, s.d. p.15-27.

FRANCE. Ministère de la culture et de la communication, Direction de l'administration générale et de l'environnement culturel, Département des études et de la prospective ; Fondation pour la recherche sociale. *Le rôle culturel du département*. Paris : la Documentation française, 1987. 230 p. Annexes, bibliogr.

PONGY, Mireille. L'évolution des référentiels des politiques culturelles territoriales. In GROUPEMENT DE RECHERCHE INTERUNIVERSITAIRE "CULTURE-COMMUNICATION" TOULOUSE. *Approches de la production culturelle territoriale : Journées d'étude du G.R.I.C.C., Toulouse, 16 et 17 octobre 1989*. ed. Alain Lefevre, Robert Boure. Grenoble : Observatoire des politiques culturelles, s.d. p.29-40. (Études et travaux du G.R.I.C.C.)

## **Sur les PUBLICS**

MARCOIN, Danielle, MARCOIN, Francis. Le partage de la lecture. In *Pour une sociologie de la lecture : lectures et lecteurs dans la France contemporaine*. dir. Martine Poulain. collab. Joëlle Bahloul, Jean-François Barbier-Bouvet, Roger Chartier... [et al.] Paris : ed. du Cercle de la librairie. p.81-102.

## TABLES DES ANNEXES

-----

ANNEXE	PAGE
<b>Annexe I : Médiathèque E. et R. Vailland</b>	A 1
Liste des 70 premiers périodiques locaux contenus à la Médiathèque E. et R. Vailland ou aux Archives Départementales	A 7
<b>Annexe II : Bibliothèque des Archives Départementales</b>	A 10
Bibliothèque de la Société d'Emulation de l'Ain	A 20
<b>Annexe III : Bibliothèque Départementale de Prêt de l'Ain</b>	A 23
<b>Annexe IV : Centre de documentation de la Conservation départementale du Musée des Pays de l'Ain</b>	A 27
Plaquette du Musée	A 31
Ouvrages édités ou distribués par le Musée des Pays de l'Ain	A 32
Vidéogrammes du Musée des Pays de l'Ain	A 33
<b>Annexe V : Centre de documentation du Centre d'architecture, d'urbanisme, et de l'environnement de l'Ain</b>	A 35
Présentation du Centre (document du C.A.U.E.)	A 41
<b>Annexe VI : Centre de documentation du Musée de Brou</b>	A 43
Présentation du Centre (document du Musée)	A 48
<b>Annexe VII : Bibliothèque municipale d'Oyonnax</b>	A 49
<b>Annexe VIII : Bibliothèque municipale d'Ambérieu-en-Bugey</b>	A 54
Exposition d'autographes	A 59
<b>Annexe IX : Bibliothèque municipale de Belley</b>	A 60
Bibliothèque du Séminaire de Belley	A 64
<b>Annexe X : Bibliothèque municipale de Gex</b>	A 65
<b>Annexe XI : Bibliothèque municipale de Viriat</b>	A 69
<b>Annexe XII : B.M./ Annexe B.D.P de Pont-de-Vaux</b>	A 73
<b>Annexe XIII : Divers</b>	A 77
Carte des pré-inventaires des richesses touristiques de l'Ain	A 78
Patrimoine des Pays de l'Ain : liste des associations et des sociétés savantes qui publient	A 79

ANNEXE I

LA MEDIATHEQUE ELISABETH ET ROGER

VAILLAND A BOURG-EN-BRESSE

\*\*\*\*\*

## Médiathèque Elisabeth et Roger Vailland à Bourg-en-Bresse

---

**création** : 1797/nouveaux locaux en octobre 1988

**adresse** : 1 rue du Moulin de Brou - 01000 BOURG-EN-BRESSE

**taille de la commune** : 40 972 habitants (recensement de 1990)

**téléphone** : 74 45 06 07/ Catalogue accessible sur Minitel au 74 45 26 32

**responsable (s) rencontré (s)** : Mlle Joëlle Rodet, conservateur en chef du réseau des bibliothèques municipales de Bourg-en-Bresse

Mme Françoise Ferrand, bibliothécaire

**tutelle** : Mairie de Bourg-en-Bresse

**couverture documentaire** : le département + la Bresse louhannaise

**informatisation** : oui, logiciel OPSYS

### I. EN INTERNE

#### 1. Les moyens matériels

##### 1.1. Les locaux, le matériel

###### \*les locaux

Le fonds local est réparti en salle de prêt, en salle de consultation, en magasin. Ce dernier est surveillé et contrôlé en hygrométrie avec pièce ignifugée. La salle de consultation, commune pour tous les lecteurs adultes, offre environ 40 places.

###### \*le matériel

Lecteur- reproducteur de microfiches et microfilms<sup>1</sup>, loupes, photocopieuse

##### 1.2. Le fonds local

Le fonds local va du XVIème siècle à nos jours. Au total, il est estimé à 10 000 documents.

La Médiathèque est relais I.N.S.E.E. Les documents qui font référence à l'Ain sont traités comme les ouvrages du fonds local et englobés dans les usuels.

###### \*monographies

Le fonds local comprend un certain nombre de dons et legs d'auteurs ou d'érudits locaux, et de sociétés savantes : Fonds Sirand, E. Quinet ( 1 345 vol.), E. Chevrier (1 624 vol.), E. Dubois, Vicaire, Depery, Dumoulin, Passerat de la Chapelle, Merle Dubourg, Roger Vailland, Fonds des Naturalistes et Archéologues de l'Ain, dépôt de la ville de Nantua, bibliothèque du Château de

---

<sup>1</sup>Utilisé également dans le cadre du prêt-interbibliothèques, certains documents étant prêtés sous cette forme (thèses, journaux...).

Volognat ( 6 480 documents : cartes, estampes, monographies, périodiques). Sauf les Fonds Vailland, E. Dubois et Vicaire, et le Fonds des Archéologues et Naturalistes de l'Ain, ces legs sont englobés dans l'ensemble du fonds ancien.

Fonds Vailland : manuscrits, scénarios, pièces de théâtre, poèmes et la bibliothèque personnelle de Roger Vailland, traductions, ouvrages sur Vailland.

Les fonds locaux anciens comprennent des éditions rares :

- *Histoire de la Bresse et du Bugey*, édition de 1650, annoté par l'auteur, Samuel Guichenon

- Monographies (manuscrites) d'Eugène Dubois concernant l'histoire des communes de l'Ain ainsi qu'un recueil des biographies des personnages célèbres du département. Les monographies des communes, des origines à 1952, ont été microfichées avec l'aide du Conseil Général. Un jeu de microfiches est disponible aux Archives Départementales et chaque commune de l'Ain a reçu un exemplaire de la fiche qui le concernait.

- *Dictionnaire de Trévoux* (incomplet)

- *Le Vignoble et La Pomologie*, d'Alphonse Mas (XIXème siècle)

Par ailleurs : Travaux, mémoires de maîtrise et de D.E.A, thèses, remis par les lecteurs qui utilisent les fonds locaux de la Médiathèque pour leurs recherches, plaquettes des services municipaux et départementaux, du Conseil Général, de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de programmes de manifestations culturelles.

#### \*périodiques

101 revues locales vivantes ou mortes et 41 journaux locaux anciens et modernes. Les périodiques ne sont pas dépouillés.

On trouvera dans l'annexe I, à la page 7, un répertoire des 70 premiers périodiques, classés par ordre alphabétique, conservés par les Archives Départementales ou à la Médiathèque : les fonds se complètent.

#### \*autres

- 1 000 photographies environ
- 281 cartes postales sur l'Ain, 541 sur Bourg-en-Bresse
- 850 cartes, plans, documents iconographiques divers
- 581 estampes
- 1 000 affiches

A signaler également : **chanteurs et artistes locaux** ( les musicassettes et disques compacts sont disponibles à la section musique)

**vidéos locales (FRANCE 3)** : consultables uniquement à la section vidéo, 21 titres ( sur Bourg-en-Bresse, la gastronomie et les traditions populaires, la construction de l'autoroute A40, la Révolution dans l'Ain, les émaux bressans, la géologie...).

\*productions

Bibliographies régulièrement tirées : dernières acquisitions sur le fonds local, liste des périodiques locaux conservés à la bibliothèque, sur Saint-Exupéry, sur la Libération et la Résistance dans l'Ain.

## **2. Les moyens humains**

Joëlle Rodet, conservateur et responsable du réseau des bibliothèques, décide des acquisitions et rédige toutes les notices catalographiques, saisies ensuite par les assistants territoriaux de conservation. Elle consacre environ une demi-journée par semaine au fonds local.

## **3. Les moyens financiers**

Le budget acquisition, pour les trois sites et pour la totalité des documents (livres, périodiques, documents sonores, vidéo) se monte à environ 800 000 F. Il n'y a pas de budget spécifique au fonds local. L'an dernier, des subventions D.L.L. ont été accordées pour l'achat d'un manuscrit de Roger Vailland (*La Truite*).

## **4. L'activité**

### 4.1. La face-avant

\* conditions d'accès

La Médiathèque est ouverte du mardi au vendredi, de 9 H 00 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 18 H 00, le samedi de 9 H 00 à 17 H 00, fermée le jeudi matin.

\*orientation

Le lecteur est accueilli et orienté : la multiplication des mots matières dans le catalogue informatisé lui permet de faire ses recherches de manière autonome. Par contre, il est guidé en rayons (classement Dewey, puis par arrondissement, selon le découpage administratif actuel, les recherches se faisant souvent par accès au lieu).

\*feuilletage

Plus de 50 % des fonds locaux sont informatisés, logiciel OPSYS, avec accès auteur, titre, matière, collection. A priori, tous les ouvrages rentrés à la Médiathèque depuis 1975 sont dans la base, et certains ouvrages anciens, en fonction de l'actualité locale et culturelle. Ceci représentait au 24 mars 1994, 3 588 notices et 5263 exemplaires. Le reste du fonds est accessible sur catalogue manuel, accès auteur ou matière. La consultation du catalogue se fait sur terminal Minitel, et éventuellement à distance. Certains fonds ne sont pas catalogués mais inventoriés, d'autres non inventoriés (documents iconographiques, Fonds des Naturalistes et Archéologues de



l'Ain). Des bibliographies sont disponibles à la banque d'accueil, avec en particulier une bibliographie des revues locales (1993), avec revue des sommaires.

#### \*extraction

Prêt, consultation sur place des ouvrages antérieurs à 1900 ou rares et précieux, photocopies, visionnement de microfiches, prêt inter-bibliothèques.

#### \*exploitation

Travaux et recherches de scolaires ou d'étudiants, d'érudits locaux, journalistes, éditeurs, en vue éventuellement de publication.

#### \*animations

Multiplés : exposition de livres de l'éditeur La Taillanderie, conférences (les Enfants d'Izieu)...  
Conférences à partir des meilleures publications : en collaboration avec la Société d'Emulation de l'Ain, conférence de Mme Denise Turrel (*Bourg-en-Bresse au XVIème siècle*).

De septembre à décembre 1994, animations autour du cinquantenaire de la mort d'Antoine de Saint-Exupéry en coopération avec les Archives Départementales de l'Ain : une exposition, trois conférences, un club-lecteur, un visionnement de vidéo-cassette. Rédaction d'une bibliographie sur Saint-Exupéry pour la circonstance, réunissant des articles de presse, ouvrages de et sur Saint-Exupéry, possédés par les Bibliothèques municipales de Bourg-en-Bresse et par les Archives Départementales.

Pour 1995, animations autour de Roger Vailland (trentenaire de sa disparition), avec l'Association des Amis de Roger Vailland.

Pour 1995 également, projet d'animations autour de l'astronomie : Joseph Jérôme Lefrançois de Lalande, célèbre astronome, est né à Bourg-en-Bresse en 1732.

## 4.2. La base-arrière

### \* la collecte des documents

Le fonds local s'est considérablement enrichi par dons et legs. Les derniers en date : le Service Photo. de la Mairie de Bourg-en-Bresse se prépare à donner ses clichés.

Actuellement, plus de 98% de l'enrichissement se fait par achat. Tout ce qui paraît est acquis. Collecte systématique, et dans la mesure du possible, de deux exemplaires, voire trois, de chaque plaquette ou monographie : un exemplaire est en consultation ou en prêt, un autre est conservé en magasin.

Dans le cas des documents anciens, politique systématique d'acquisition d'un second exemplaire.

### . les outils

- quelquefois *Livres-Hebdo* ou *Livres de France*

- catalogue de la Bibliothèque Municipale La Part-Dieu à Lyon (dans le cadre du dépôt légal régional)

- journaux locaux, *Le Progrès*, *La Voix de l'Ain*.

- catalogue de l'union PPA<sup>2</sup>

- catalogue de librairies anciennes et bouquinistes

. avec les partenaires

- Archives Départementales (publications des Amis des Archives...)

- Chambre de Commerce et d'Industrie (dossiers)

- libraires locaux (liste trimestrielle des parutions, Librairie Montbarbon) et représentants

- le conservatoire du Musée du Pays de l'Ain tient la Médiathèque informé de ses publications de catalogues d'exposition.

- dons des catalogues d'exposition du Musée de Brou

- en général, réseau informel des collègues et connaissances

- associations qui pensent à venir offrir leur production

#### \* le traitement du document

Les ouvrages dans OPSYS font l'objet d'un catalogage soigné, avec pratiquement un dépouillement interne, multiplication des mots matières (record établi à 50) en particulier à tous les noms de lieu. On distingue les différentes éditions, on mentionne les noms des donateurs et la présence de dédicace.

Tous les ouvrages portent, en plus des cotes Dewey, une cote supplémentaire FL (ou FL U pour les usuels). A noter que cette cote, qui signale que l'ouvrage appartient au fonds local, ne paraît pas pouvoir être utilisée pour une extraction des notices. En magasin, les ouvrages sont rangés dans l'ordre d'arrivée ( éventuellement après catalogage rétrospectif) avec cote dans les 500 000.

## **II. EN EXTERNE**

### **1. Niveau fonctionnel**

#### \*la Médiathèque

La Médiathèque a vocation de conservation patrimoniale au niveau départemental. Cette vocation est liée à l'origine de ses premières collections, confiscations révolutionnaires. Elle se doit de collecter et d'enrichir son fonds en permanence.

A l'intérieur de l'établissement, Joëlle Rodet organise des matinées d'information sur le fonds local

---

<sup>2</sup>Patrimoine et Pays de l'Ain, union d'associations locales pour le patrimoine écrit et ethnologique.

(présentation des nouveautés, visites de la bibliothèque pour les stagiaires d'été...).

\*les établissements partenaires

*. en terme de complémentarité, en terme d'articulation*

Les établissements partenaires ont été évoqués à l'occasion de la collecte ou des animations (Archives Départementales, Musée de Brou, Musée des Pays de l'Ain, Patrimoine des Pays de l'Ain, C.A.U.E., B.D.P. etc) Les établissements échangent leurs bibliographies, ce qui leur permet d'orienter utilement les lecteurs.

**III. LE PUBLIC**

\*caractéristiques sociologiques et comportementales

Il est estimé à 10 personnes par jour .

Scolaires, étudiants, chercheurs, érudits locaux, amateurs. Les lecteurs mènent en généralement des recherches à la fois aux Archives, au centre de Documentation du Musée de Brou, à la Médiathèque : les collections de périodiques se complètent (présence de lacunes), et les établissements possèdent des titres différents. Ces chercheurs ont des pratiques très autonomes et circulent aisément d'un établissement à l'autre. Mais certains ne sont pas habitués à utiliser le catalogue informatisé, surtout les anciens lecteurs de la bibliothèque, du temps de son installation à Brou, qui connaissaient bien le fichier manuel. Or, quand on catalogue rétrospectivement un ouvrage, on détruit les fiches papier correspondantes.

**Répertoire comparatif de la presse périodique concernant le département de l'Ain  
disponible aux Archives Départementales de l'Ain  
et  
à la Médiathèque Elisabeth et Roger Vailland de Bourg-en-Bresse  
(les 70 premiers titres, par ordre alphabétique, soit environ 20%)**

-----

Titres de périodiques	Archives Départementales	Médiathèque Vailland
Abeille du Bugey et du Pays de Gex	1861 à 1944	
L'Accueil	1963 à 1966	
L'Action de l'Ain	1913 à 1924	
L'Action républicaine	1902	
ADAPEI - INFOS	1972 à 1975, 1981 à 1992	
L'Agriculteur de l'Ain	1925 à 1938	
L'Ain actualité	1989--->	1989--->
L'Ain agricole	1969 à 1985	
L'Ain descend : Bull. groupe spéléo. de Bourg		1950 à 1952, 1974 à 1985
L'Ainfo	1976	
Ain, mémoires et documents	1975 à 1979	1975 à 1979
Ain, mon pays	1984 à 1988	1984 à 1988
Ain'pact	1987--->	
L'Ain pour tous	1985 à 1989	
Ain prospective	1965 à 1967	1965 à 1967
L'Ain radical	1934 à 1936	
L'Albarine	1941 à 1942, 1960	
Alliance républicaine et démocratique de l'Ain	1889 à 1891	
ALLO-69-01	1941 à 1942, 1946, 1963 à 1969	
Almanach de l'Ain	1878 à 1883	1863 à 1902
Almanach-Annuaire de l'Ain : administratif, ecclesiastique, judiciaire, militaire...		1879, 1881, 1882, 1883, 1885
Almanach bressan		1844, 1846 à 1848, 1850 à 1862, 1864, 1867 à 1869

Titres de périodiques	Archives Départementales	Médiathèque Vailland
Almanach de la Bresse		1881,1891 à 1898, 1903, 1906 à 1914,1921,1930, 1932 à 1933,1935, 1937 à 1939
Almanach de la providence de Bourg	1910 à 1920	
A l'unisson	1966 à 1967	
L'Amateur photos	1990	
Amicale des anciens pensionnaires du préventorium de Villereversure	1965 à 1968	
Les Amis du Vieil Ambronay	1963 à 1973	1963 à 1973
Les Amis du Vieux Conflans		Divers numéros entre 1952 et 1972
Les Amis du Vieux Montréal	1989 à 1990	
Les Annales d'Ars	1960--->	1973--->
Les Annales de Bourgogne	1929 à 1939	Divers numéros de 1933 à 1980
Annales de l'Académie de Mâcon	1908 à 1979	
Annales de la Société Botanique de Lyon	11874 à 1922	
Annales de la Société d'Emulation	1808--->	1808--->
Annales de Vigne Blanche	1991--->	
Annuaire de l'Ain	1800 à 1960	
Annuaire officiel de l'artisanat et des métiers	1976 à 1983	
Annuaire de l'économie industrielle de l'Ain	1974 à 1983	
Annuaire des professions libérales de l'Ain	1988	
Annuaire de la Sté d'Horticulture pratique de l'Ain		1863 à 1902
Annuaire du département de l'Ain		1800 à 1893
Annuaire Morel		1911 à 1926
Annuaire téléphonique de l'Ain	1946--->	
A.P.A.J.H - Infos 01	1983 à 1985	
L'Appel des clochers	1938,1939,1942	
Après la victoire	1933 à 1982	
Art et archéologie dans l'Ain et Rhône-Alpes	1985--->	1985--->
Association des amis de Julien Teppe		1983--->
Association des anciens élèves de l'Ecole Carriat	1933 à 1992	

Titres de périodiques	Archives Départementales	Médiathèque Vailland
Association des anciens élèves du Lycée Lalande	1937 à 1980	
Association histoire monuments et sites du Haut-Bugey	1975--->	1969--->
Association horticole de l'Ain	1925 à 1939	
Association Rhône-Alpes d'anthropologie		1984--->
Au fil de la Saône	1990 à 1991	
AUTO MAG	1990	
L'Avenir de la Bresse	1987 à 1988	
L'Avenir régional	1911 à 1944	
La Banlieue	1941 à 1979	
Banque de France : cahiers régionaux Rhône-Alpes		1986--->
Banque de France : conjoncture Ain		1976 à 1988
Banque de France : les entreprises en Rhône-Alpes		1985--->
Banque de France : lettre mensuelle régionale Rhône-Alpes		1984---> (manques)
Banque de France : vue d'ensemble de l'activité industrielle dans le département de l'Ain		1988---> (manques)
Le Blé qui lève	1935 à 1937	
Le Blonchot	1985	
Bourg-en-Bresse sports	1971,1982,1985	
Bourg -Relief	1981	
Le Bressan	1945 à 1947	
Le Bugey	1909--->	1909--->

Je me permets d'arrêter ici la liste des périodiques : les Archives Départementales possèdent environ trois fois plus de titres de périodiques locaux que la Médiathèque Elisabeth et Roger Vailland, mais malgré cela, le fonds de la Médiathèque contient des titres que les Archives n'ont pas.

ANNEXE II

BIBLIOTHEQUE DES ARCHIVES  
DEPARTEMENTALES DE L'AIN

\*\*\*\*\*

## Bibliothèque des Archives Départementales de l'Ain

---

**création** : XIXème siècle

**adresse** : 1, boulevard Paul Valéry - 01012 BOURG-EN-BRESSE

**taille de la commune** : 40 972 habitants

**téléphone** : 74 21 78 88

**responsable (s) rencontré (s)** : Paul Cattin, directeur des Archives Départementales

Cécile Gerbe, responsable de la bibliothèque

**tutelle** : le Conseil Général/tutelle scientifique de l'Etat

**couverture documentaire** : le département

**informatisation** : oui, logiciel 4D, sur Macintosh

### I. EN INTERNE

#### 1. Les moyens matériels<sup>1</sup>

##### 1.1. Les locaux, le matériel

###### \*les locaux

Le fonds local est entièrement en magasin, sur deux étages. Il existe quelques usuels en salle de lecture. Les magasins sont surveillés, avec conditions de conservation en température et en humidité convenable.

La salle de lecture est celle des Archives, elle propose 26 places.

###### \*le matériel

Trois lecteurs de microformes, dont un reproducteur, une lampe Wood, une loupe, une photocopieuse en magasin.

##### 1.2. Le fonds local

Le nombre des acquisitions a été de 380 en 1992.

###### \*monographies

1 200 livres antérieurs à 1900

700 manuscrits ou dactylogrammes

2 500 livres postérieurs à 1900

en particulier :

- livres rares et précieux (Eugène Dubois, Jean-Bernard Riboud, Chanoine Gonnet...)
- collection particulière de travaux universitaires ayant utilisés les ressources des Archives

---

<sup>1</sup>Voir aussi les documents joints.



(licence, maîtrise, DEA, thèses),

- enquêtes et travaux d'équipes (scolaires),
- rapports de fouilles (Direction des Antiquités Historiques de la région Rhône-Alpes),
- recherches personnelles, dont un double est laissé à la bibliothèque,
- un fonds généraliste à caractère historique, avec rôle d'aide à la recherche locale.

#### \*périodiques

300 titres de revues ou périodiques locaux, 100 vivants, dont 10 dépouillés. Le mois en cours de certains périodiques (*Voix de l'Ain, Progrès...*) est disponible à la bibliothèque, le reste est au 6ème étage.

#### \*dossiers documentaires

6 thèmes :

- Bourg-en-Bresse (histoire, urbanisme, architecture, édifices publics, bâtiments scolaires, hospitaliers, culturels, religieux, économie, commerces, politique, justice, rues et quartiers...)
- communes de l'Ain
- personnages vivants et morts
- dossiers de recherches (architecture, urbanisme...)
- publications locales
- dépliants touristiques
- dossiers "pointus" (iconographie des préfets, héraldique des évêques, Seconde guerre mondiale... tous les dossiers sont en double)

#### \*autres

12 000 photographies

6 000 cartes postales

410 cartes, plans, gravures (portraits, folklore, paysages, architecture civile et religieuse, Bourg-en-Bresse, église de Brou, métiers et outils, l'Ain par communes...)

#### \*production

Bibliographies : *Répertoire sommaire de la presse périodique concernant le département de l'Ain, 1994.*

#### \*fonds en dépôt aux Archives et consultables sur demande

- Fonds de l'Association Connaissance de la Flore de l'Ain, sur le thème de la botanique, les documents sont antérieurs à 1900. Il existe en particulier un fonds de Boissieu (botanique et agriculture), un fonds Reynaud (botanique), un fonds Cotton (apiculture). Ces ouvrages sont réservés aux membres de l'Association, mais des photocopies sont possibles.

- Fonds ancien de la Bibliothèque municipale de Pont-de-Vaux

- Fonds régional de la bibliothèque de la Société d'Emulation de l'Ain. Il comprend environ 2 000 ouvrages du XVIIème siècle à nos jours , une cinquantaine de manuscrits (Lamartine, Thomas Riboud, Jérôme Lalande... et d'autres membres célèbres de l'Association), 1 500 plaques photographiques sur le département (1885-1920) et sur l'histoire du costume des origines à 1987, six volumes de clichés et cinq volumes de textes (1885-1904) intitulés *Géographie de l'Ain*.

La Société a été fondée par Thomas Riboud en 1783. Son fonds provient des confiscations révolutionnaires ainsi que de legs (fonds Brossard, directeur des Archives de l'Ain de 1881 à 1897, fonds Parant). Parmi les ouvrages les plus intéressants, on peut signaler ceux d'Alphonse Mas (XIXème siècle) ainsi qu'une *Histoire de la Bresse et du Bugey* (1650) et *L'Histoire de la Savoie* de Samuel Guichenon. Les fonds sont inventoriés et catalogués en partie<sup>2</sup>.

## **2. Les moyens humains**

Paul Cattin, comme certains de ses prédécesseurs, est un directeur des Archives très productif. Cécile Gerbe, temps plein, agent technique principal (classement, inventaire, restauration, gestion informatique du fonds, participation aux expositions), une expérience professionnelle en reliure (CAP de reliure main, avec travaux pour le service chez un relieur à Bourg-en-Bresse, 1/2 journée par semaine, de 1985 à 1993)

## **3. Les moyens financiers**

Le montant du budget acquisition a été de 92 000 F en 1992 (bibliothèque, abonnement, microfilmage, archives)

## **4. L'activité**

### 4.1. La face-avant

#### \* conditions d'accès

Ouverture du lundi au vendredi, de 8 H 30 à 17 H 00, permanence quelques samedis, pas de fermeture annuelle.

#### \*orientation

Accueil de l'utilisateur, aiguillage, marche à suivre et direction ; réponse à toutes les lettres de demandes de renseignements

#### \* catalogues

*Répertoire sommaire de la presse périodique concernant le département de l'Ain, 1994* (périodiques conservés aux Archives avec périodicités et état des collections).

---

<sup>2</sup>Voir les documents joints.

Catalogues manuels auteurs, personnages, communes, matières

A partir de 1988, catalogue auteur manuel d'une part (exhaustif) et d'autre part, dès 1992, informatisé sur logiciel 4D ("4ème Dimension" sur micro-ordinateur Macintosh), environ 1 800 notices actuellement, (non à la disposition des usagers et non exhaustif)

Catalogue manuel et registre d'inventaire pour les photographies et cartes postales, avec classement par commune.

Catalogue manuel des livres anciens et rares possédés par la bibliothèque, constitué à partir des notices des catalogues de ventes des bouquinistes, pour estimation approximative de la valeur d'achat des dits documents.

Catalogue manuel des universitaires, chercheurs, thésards et autres, ayant conduits des recherches à la bibliothèque, avec mentions des travaux et diplômes, pour certains photographie.

#### \*extraction

Consultation sur place, prêt

Photocopies de documents (tous les documents sont achetés en double, un exemplaire relié ou non étant réservé à la reproduction et à la consultation)

Possibilité de retraitage des négatifs conservés (en particulier cartes postales issues de la Société Cellard, à Bron, cartes postales du département, aériennes...)

Prêt inter-archives

Constitution de dossiers documentaires à la suite de demandes écrites de chercheurs éloignés : un double de ces dossiers est conservé à la bibliothèque (architecture, urbanisme, aviation, Bresse, Val de Saône..., compagnonnage, chemin de fer, ethnologie, franc-maçonnerie, religion, généalogie...), pour servir à d'autres demandes (toute demande donne lieu à une réponse)

#### \*exploitation

Travaux universitaires, généalogie, publications (un exemplaire des publications est demandé pour la bibliothèque)...

#### \*animations

Les Archives Nationales proposent des expositions réalisées à l'occasion de diverses commémorations nationales, dont les Archives Départementales font régulièrement l'acquisition.. Par ailleurs, a été réalisé sur place une exposition sur la Résistance, qui a circulé dans les communes (avec enrichissement de documents communaux ) en 1984.

Est en projet pour septembre/octobre 1994 une exposition avec conférences célébrant le cinquantenaire de la disparition d'Antoine de Saint Exupéry, et ceci en étroite collaboration avec la Bibliothèque Municipale de Bourg-en-Bresse.

## 4.2. La base-arrière

### \* la collecte des documents

"La gestion du "dépôt légal" des périodiques à la préfecture créé par le loi et le décret du 21 juin 1943 (1 exemplaire) et du "dépôt administratif" de ces mêmes périodiques prévu par la loi du 31 décembre 1945, est confiée aux archives départementales depuis la décision préfectorale du 15 décembre 1967<sup>3</sup>".

Dons, fonds anciens en dépôts (Pont-de-Vaux...)

Est acquis tout document paraissant dans l'Ain, dans la mesure où l'information est disponible.

Cécile Gerbe émet des réserves pour le pays de Gex (éloignement...).

### *. les outils*

- catalogue de bouquinistes
- presse locale (repérage des annonces publicitaires, articles de correspondants locaux...)
- bibliographie établie par la Bibliothèque Municipale de la Part-Dieu (qui reçoit le dépôt légal régional)

- Bibliographies Nationale Française

- abonnement à des périodiques (concernant le département, mais non imprimés dans l'Ain)

- catalogues des éditeurs locaux (La Taillanderie, les Editions Provinciales)

- liste des nouvelles parutions (librairie Montbarbon à Bourg-en-Bresse)

### *. avec les partenaires*

- information en provenance des partenaires départementaux (C.A.U.E., Musée des Pays de l'Ain, Patrimoine des Pays de l'Ain) et des partenaires municipaux (bibliothèque municipale, musée municipal de Brou)

- réseau informel de donateurs, chercheurs travaillant sur la documentation de la bibliothèque, associations diverses à l'origine de publications à diffusion très restreinte, souvent hors dépôt légal

- libraires locaux, particulièrement investis dans l'histoire locale

### \*le traitement intellectuel du document

Le fonds est entièrement inventorié. Indexation en langage libre, avec thesaurus propre à la

---

<sup>3</sup>FRANCE. Commission de coordination de la documentation administrative. *Journées nationales de la documentation locale : Compte rendu du colloque de Lyon (29 et 30 janvier 1981)*. Paris : La Documentation française, 1982. p. 39.

bibliothèque. Pas d'indexation Dewey ou CDU. Eventuellement, respect du classement des fonds acquis déjà constitués (Cellard).

## **II. EN EXTERNE**

### **1. Niveau fonctionnel**

#### \*les établissements partenaires

Réunion annuelle des professionnels des bibliothèques, à thème et tournant sur les différents sites.  
*. en terme de complémentarité*

La bibliothèque des Archives possède des fonds locaux complémentaires de ceux de la Société d'Emulation de l'Ain, ou encore de la Médiathèque Elisabeth et Roger Vailland de Bourg-en-Bresse.

#### *. en terme d'articulation*

Le dépouillement des périodiques est partagé entre le C.A.U.E., le Musée des Pays de l'Ain, Patrimoine des Pays de l'Ain, et la Bibliothèque des Archives. Ces établissements utilisent tous des micro-ordinateurs et le logiciel 4D, paramétré par la même personne. Actuellement, il n'est pas prévu d'échange de notice, et les thesaurus restent propres à chaque établissement (d'ailleurs, les fonds spécifiques sont très différents).

Une exposition suivie de conférences est prévu en collaboration avec la bibliothèque municipale (partage des animations, de la charge budgétaire...) sur Antoine de Saint Exupéry, en septembre et octobre 1994.

## **III. LE PUBLIC**

850 lecteurs ont consulté le fonds local en 1992.

#### \*caractéristiques sociologiques et comportementales

Le public est constitué d'adultes et de scolaires, universitaires, enseignants, chercheurs, "érudits locaux".

Public très fidèle, sur de longues périodes, très productif (thèses, mémoires, monographies etc.) dont ils confient un exemplaire aux Archives.

# Bibliothèque des Archives départementales de l'Ain

contact : Cécile Gerbe

## *Données générales*

**Directeur :** Paul Cattin

**Adresse :** 1 boulevard Paul valéry - 01000 Bourg-en-Bresse - Tél. 74-21-78-88

**Jours et heures d'ouverture :** du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h 00, permanences quelques samedis (se renseigner), pas de fermeture annuelle

**Tutelle :** département de l'Ain

**Date de création :** XIXe siècle

**Conditions de conservation :** salles surveillées bénéficiant de conditions de conservation en température et humidité convenables, dont l'accès est réservé au personnel

**Conditions de consultation :** gratuité, consultation en salle de lecture de 26 places, prêts exceptionnels, pas d'accès direct sauf pour quelques usuels en salle de lecture aidant à la recherche, fichiers manuels (auteurs, personnages, communes, matières) à la disposition des lecteurs.

**Public :** adulte et scolaire, chercheurs, étudiants, personnel enseignant, généalogistes pour la compréhension de l'histoire locale. Le fonds local a été consulté par 850 lecteurs en 1992.

**Matériels de lecture :** 3 lecteurs de microformes (dont 1 reproducteur), 1 lampe de Wood, 1 loupe

**Reproduction :** photocopie sauf sur les ouvrages reliés ou en mauvais état, sur place possibilité de photographier les documents

## *Caractéristiques du fonds local*

### **BIBLIOTHEQUE - Importance du fonds local :**

- 1200 livres antérieurs à 1900
- 2500 livres postérieurs à 1900
- 700 manuscrits ou dactylogrammes
- 0 incunable
- 100 titres de revues et périodiques dont 10 dépouillés

Il faut ajouter à ces chiffres les ouvrages généraux à caractère historique et les bibliothèques administratives.

### **ICONOTHEQUE ou documents figurés :**

- 12000 photographies
- 6000 cartes postales
- 410 cartes, plans et gravures

### **Documentation (6 grands thèmes de dossiers de presse) :**

- Bourg-en-Bresse : histoire, urbanisme, architecture, édifices publics, bâtiments scolaires, hospitaliers, culturels, religieux, économie, commerces, politique, justice, rues et quartiers,
- communes de l'Ain,
- personnages vivants et morts,

- matières résultant souvent de réponses faites à la correspondance reçue en bibliothèque : architecture, urbanisme, aviation, Bresse, Val de Saône, Revermont, Bugey, Valromey, Pays de Gex, Dombes, Cotière, Plaine de l'Ain, compagnonnage, chemin de fer, ethnologie, franc-maçonnerie, tourisme, gastronomie, héraldique, généalogie, religion, hagiographie, histoire, politique, 2e guerre mondiale, météorologie, moulins, navigation, patrimoine, Rhône, Ain, cours d'eau, transport, énergie, environnement,

- publications locales,
- dépliants touristiques

#### **Collections particulières :**

- travaux universitaires (licences, maîtrises, DEA, thèses)
- enquêtes et travaux d'équipes (élèves des classes de primaire et du secondaire : Projets d'Action Educative)
- rapports de fouilles (Direction des Antiquités Historiques de la Région Rhône-Alpes)
- recherches personnelles (généalogies, monographies locales...)

#### **Organisation interne :**

Le fonds local est catalogué sur fiches manuelles et informatiques (logiciel 4D/Macintosh, pas d'interrogation à distance).

Classement particulier : enregistrement par ordre d'arrivée et par format

Dépouillement des revues d'histoire locale.

#### **Instruments de recherche :**

*Inventaires manuscrits à usage interne et à disposition des lecteurs :*

- ouvrages généraux à caractère historique,
- ouvrages des provinces et pays limitrophes,
- ouvrages locaux,
- manuscrits, travaux universitaires, procès imprimés, généalogies, rapports de fouilles,
- presse périodique locale
- gravures : portraits, folklore, paysages, architecture civile et religieuse, Bourg-en-Bresse, Eglise de Brou, métiers et outils, l'Ain par communes, cartes d'état major et d'IGN (géographiques départementales et régionales), plans, iconographie histoire générale,
- photothèque

*Fichiers manuels à la disposition des lecteurs :*

auteurs, personnages, communes, matières

#### **Enrichissement du fonds local :**

Budget d'acquisitions : 92000 F en 1992 (bibliothèque, abonnements, microfilmage, acquisition d'archives)

Acquisitions annuelles : 380 (5 ml) en 1992

Politique d'achat : librairies locales, régionales, nationales et internationales, lecture des catalogues des bouquinistes pour les livres anciens, lecture de la presse locale et de la Bibliographie établie par la B.N. et la B.M. de Lyon.

#### **Promotion du fonds local :**

Communication et prêts pour des expositions.

# Travaux universitaires

## effectués par des étudiants aux A.D. Ain

Le directeur des archives accueille avec reconnaissance tout exemplaire, imprimé ou non, des travaux et études rédigés à partir des fonds de son dépôt et que les chercheurs voudront bien lui remettre en don, s'il en ont la possibilité, ou au moins lui confier temporairement pour photocopie, les auteurs ayant toujours la possibilité d'en subordonner la communication à des tiers à leur autorisation préalable.

### Dépôt par les lecteurs d'un exemplaire de leurs publications à la bibliothèque des Archives départementales

"Vous appellerez aux lecteurs fréquentant les salles de lecture des Archives départementales qu'en contre-partie de la libéralité avec laquelle les documents sont mis à leur disposition et les renseignements qu'ils désirent leur sont fournis, ils doivent s'engager à remettre à la bibliothèque du dépôt un exemplaire de toute publication (ouvrages, articles, tirages à part) rédigée par eux à l'aide du matériel documentaire qui leur a été communiqué.

Je suis certain que les lecteurs sérieux comprendront le bien-fondé d'une telle exigence, qui est d'ailleurs de règle dans tous les lieux de travail de l'étranger et en usage en France dans un certain nombre de dépôts départementaux.

Cette mesure s'applique expressément aux étudiants qui doivent s'engager à remettre un exemplaire de leur thèse ou mémoire, quelle qu'en soit la nature (thèse de doctorat ès lettres ou en droit, thèse de l'Ecole des Chartes ou même diplôme d'études supérieures) et la forme (imprimée, ronéotypée [photocopiée], dactylographiée ou microfilmée).

En ce qui concerne les mémoires dactylographiés, il ne peut être question de faire supporter aux étudiants les frais de la reproduction d'un ou de plusieurs exemplaires supplémentaires, on remboursera à l'étudiant qui dépose un exemplaire de son travail aux Archives le coût de la copie de cet exemplaire.

Afin de calmer des inquiétudes injustifiées, le régime de communication de ces derniers travaux est soumis aux règles suivantes :

- ils ne seront communiqués aux lecteurs pendant 30 ans qu'avec l'autorisation de l'auteur,
- ces travaux sont assimilés à ceux qui participent des privilèges de droit d'auteur, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent être publiés pendant 50 ans sans autorisation de l'auteur et à son profit et qu'ils ne peuvent être éventuellement cités sans référence à la source."

Extraits des circulaires de 1949,  
Le directeur des Archives de France,  
Charles Braibant



# Bibliothèque de la Société d'Emulation de l'Ain

déposée aux Archives départementales de l'Ain - contact Cécile Gerbe qui transmettra

## Consultation :

sur rendez-vous et sur autorisation écrite du Président de la Société (voir au verso)

## Reproduction:

selon la réglementation des A.D. Ain.

## Historique de la bibliothèque :

Thomas Riboud a fondé la Société d'Emulation de l'Ain en 1783. La bibliothèque, créée la même année, se trouve dans les locaux des A.D. Ain depuis 1970. Le premier fonds d'ouvrages de la Société d'Emulation est issu de collections religieuses saisies pendant la période révolutionnaire. La bibliothèque s'est ensuite développée au cours du XIXe et au début du XXe siècle grâce aux nombreux dons et legs de membres de la Société : Fonds Joseph Brossard (directeur des A.D. Ain de 1881 à 1897), Fonds Louis Parant, avec essentiellement des ouvrages régionaux et des œuvres de poètes locaux.

## Fonds local :

Quelque 1500 titres du XVIIe à nos jours, concernant essentiellement le département de l'Ain. Citons *L'Histoire de la Bresse et du Bugey* (1650) et *L'Histoire de la Savoie* de Samuel Guichenon. *Le Verger* (1874), *Le Vignoble* (1874), *La Pomologie* (1876) d'Alphonse Mas figurent également parmi les documents de ce Fonds. Il comporte plusieurs périodiques. Il intègre par ailleurs une cinquantaine de manuscrits, parmi lesquels un volume de lettres de Lamartine ou *Le Théâtre de la baronne de Meillonas*. Parmi les imprimés se trouvent *Les Epîtres morales d'Honoré d'Urfé* (1623) et une première édition de *l'Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert.

Deux collections de photographies méritent d'être mieux connues. Il s'agit tout d'abord d'un ensemble de six volumes de clichés et de cinq volumes de textes regroupés sous le titre de *Géographie de l'Ain* (1885-1904). Le deuxième ensemble est principalement constitué de plaques de verres, rassemblées selon plusieurs thèmes : une belle collection sur la première guerre mondiale, une série locale sur le département (1885-1920), des paysages de France et des Colonies, du Transval, de la Russie... Il existe également un bel ensemble de vues concernant Victor Hugo ainsi qu'une remarquable histoire du costume des origines à 1897.

Enfin, parmi les documents non écrits de cette bibliothèque, le matériel d'écriture de Thomas Riboud rappelle la mémoire du fondateur de la Société : bloc de pierre taillée pour l'encre et les crayons, de la fin du XVIIIe siècle (illustration au verso).

## Fonds général :

En cours de classement, 1200 ouvrages inventoriés sur un total d'environ 5000. Tous les domaines sont parcourus : histoire, littérature, religion, sciences, médecine... Les ouvrages sont en français, latin, hébreu, allemand, anglais, grec...

Dates extrêmes : XVIe siècle à la 1ère moitié du XXe siècle (pas d'incunable)

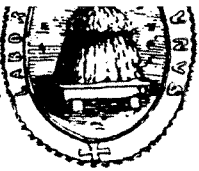
Contrairement au fonds local, le fonds général est fixe et n'évolue donc pratiquement plus.

A signaler : une collection de revues d'autres sociétés savantes françaises ou étrangères par voie d'échange de publications

## Projet :

Un plan de classement est en cours depuis deux ans pour :

- inventaire, catalogage, reliure des ouvrages les plus abîmés
- saisie informatique sur logiciel/Macintosh compatible avec celui des A.D. Ain



Bourg-en-Bresse  
Le 18 février 1994

# AUTORISATION DE CONSULTATION

(exemplaire à envoyer aux archives départementales de l'Ain)

Je soussigné, Franck Testart, Président de la Société d'Emulation de l'Ain, autorise :

- M/Mme/Mlle BRUNET Guy  
- Adresse : FACULTE D'HISTOIRE - UNIVERSITE LYON 2  
5, av. P. MENDES-FRANCO - CP 11 - 69638 BRAN - CEDEX

à utiliser le fonds de la bibliothèque de la Compagnie dans le cadre de ses recherches :

LES MEMBRES DE LA SOCIETE D'EMULATION DE L'AIN - APPROCHE  
DE MOGRAPHIE ET DE SIGGRAPHIE -

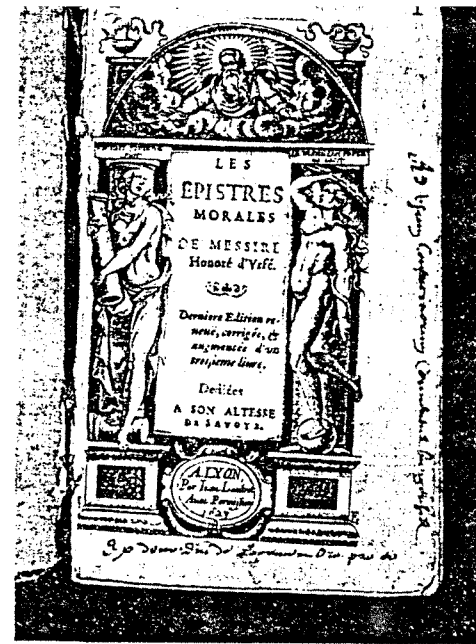
En contrepartie, M/Mme/Mlle BRUNET Guy  
s'engage à fournir à la Société d'Emulation de l'Ain un compte-rendu de ses travaux sous une  
forme à sa convenance (conférence, article, etc...)

**ATTENTION : cette autorisation est nominative et personnelle. Si plusieurs personnes  
désirent faire la même recherche, elles devront obtenir chacune une autorisation.**

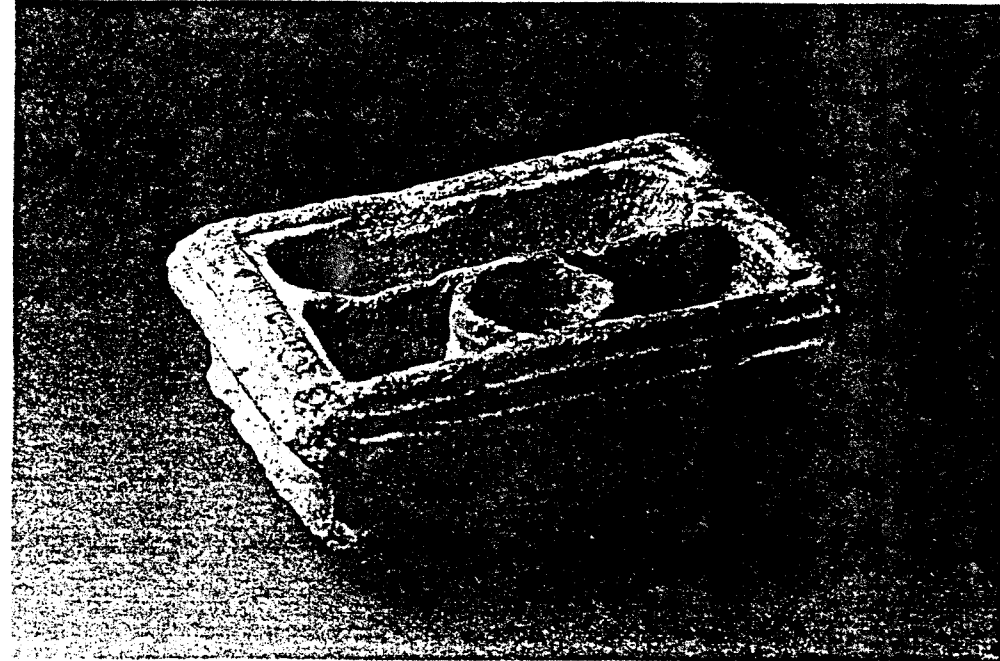
Le Président de la Sté d'Emulation

Un membre de la Sté d'Emulation

Le demandeur



Honoré d'Urfé, Epîtres morales. 1623. Page de titre.  
Bourg-en-Bresse, Bibliothèque de la Société d'Emulation de l'Ain.



Matériel d'écriture de Thomas Riboud. Fin XVIII siècle. Bourg-en-Bresse, Bibliothèque de la Société d'Emulation de l'Ain.

Annexe II - Demande de consultation

A 21

# Les ouvrages du fonds régional de la bibliothèque de la Société d'Emulation de l'Ain

## Projet de restauration

### Le cadre actuel de la bibliothèque

Depuis le début des années 1980, la bibliothèque de la Société d'Emulation est située aux Archives Départementales de l'Ain. Son fonds est constitué de la façon suivante:

- un fonds local pour l'essentiel et régional de quelques 2000 ouvrages,
- un fonds général de plus de 6000 ouvrages,
- Un fonds photographique de plus de 1500 plaques.

Le cadre qui nous abrite permet un accès plus facile du public à l'information ce qui dynamise les recherches. Néanmoins, le fonds reste sous la responsabilité pour le classement et l'entretien de notre Société.

### Les difficultés de mise à disposition du fonds

Depuis quelques années, la Société d'Emulation doit faire face à l'augmentation de la demande de consultation. Pour faciliter la recherche, elle entreprend un gros travail de classement, de répertoriage, d'actualisation, afin de rendre les travaux de recherches plus faciles. Elle a commencé un travail de gestion de bibliothèque par informatique sur système Macintosh, compatible avec le matériel des Archives et du Conseil Général. Elle finance cette réalisation grâce à ses moyens propres et avec l'aide bénévole de certains membres.

La demande doit aller croissant car la Société est en relation avec des réseaux d'autres Sociétés savantes et Académies, et d'organismes qui coordonnent la gestion de fichiers régionaux ou nationaux.

Elle lie d'autre part des contacts de plus en plus étroits avec les universités de la région. Un protocole d'accord doit prochainement être négocié avec les universités de Lyon, sur les conditions d'exploitation de son fonds par les étudiants.

Notre siècle a vu la culture passer d'une élite qui disposait de peu de moyens

de diffusion de son savoir à une population plus nombreuse qui, si elle est moins érudite, est plus sensible à la volonté de retrouver ses racines par l'histoire locale, la généalogie...

### Les problèmes de sauvegarde - restauration

Cependant la consultation du fonds ne peut se faire dans de bonnes conditions que si les documents sont dans un état correct. Il nous est souvent difficile de laisser la consultation d'ouvrages trop abimés. D'autre part, le système d'étiquettes utilisé autrefois n'est plus adéquat. De nombreux livres les ont perdu ce qui rend difficile le reclassement direct sans contrôle sur fichier papier ou sur informatique. Les reliures sont souvent usées; des pages d'ouvrages, parfois uniques, risquent de se perdre. La Société d'Emulation est donc prise entre deux positions: la volonté de développer ses activités de recherche, de susciter l'épanouissement culturel et la nécessité de restreindre la consultation pour protéger le fonds menacé.

Parmi les collections d'ouvrages à restaurer, certains traitent directement de l'histoire, de l'archéologie, des sciences à Bourg depuis le XVIIIème siècle. Certains livres sont en fait des regroupements de manuscrits uniques (Lalande, Riboud, Lamartine...) et retracent le dynamisme de notre vie culturelle.

Nos moyens jusqu'à présent ne nous permettent de restaurer seulement 5 à 10 ouvrages par an, ce qui est trop peu par rapport à l'augmentation des demandes de consultation...

Le Président,  
Franck Testart

ANNEXE III

BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE DE PRET  
DE L'AIN

\*\*\*\*\*

## Bibliothèque Départementale de Prêt de l'Ain

---

**création** : 1969

**adresse** : 31, rue Juliette Récamier - 01000 BOURG-EN-BRESSE

**taille de la commune** : 40 972 habitants

**téléphone** : 74 45 22 06

**responsable (s) rencontré (s)** : Annie Fisseux, conservateur

**tutelle** : le Conseil Général

**couverture documentaire** : le département ( un peu du Jura)

**informatisation** : oui, logiciel OPSYS, prochainement interrogeable à distance

### I. EN INTERNE

#### 1. Les moyens matériels

##### 1.1. Les locaux, le matériel

###### \*les locaux

Trois sites : Bourg-en-Bresse (centrale), Bellegarde et Pont-de-Vaux (annexes) et plus de 300 communes desservies. Le fonds local est disséminé entre eux.

###### \*le matériel

5 bibliobus, 1 musibus, 3 voitures (67 854 km en 1992)

##### 1.2. Le fonds local

###### \*monographies

384 titres (postérieurs à 1900) et 1 961 exemplaires au total

###### \*périodiques

- *Ventres jaunes et cavets*

- *Nouvelles Annales de la Société d'Emulation de l'Ain*

- *Feillens d'hier et d'aujourd'hui*

###### \*autres

Musique : K7 et disques vinyle des groupes locaux

Exposition réalisée par les groupes folkloriques bressans, prêtée aux dépôts pour animation.

#### 2. Les moyens humains

Une bibliothécaire adjointe titulaire (Etat) décide des commandes, les traitements sont faits par l'ensemble du personnel qualifié (bibliothécaire adjoint, assistante qualifiée de conservation du patrimoine et des bibliothèques...)

### 3. Les moyens financiers

Budget global de 1 200 000 francs en 1992 (livres et documents sonores), pas de budget spécialisé.

### 4. L'activité

#### 4.1. La face-avant

##### \* conditions d'accès

La BDP n'est ouverte qu'aux responsables des dépôts (sauf annexe). Elle leur procure les documents qui lui semble correspondre aux recherches entreprises par leurs usagers.

##### \* catalogue

Tous les documents sont traités avec le logiciel OPSYS. Le catalogue sera bientôt accessible par minitel. Un nettoyage de la base est en cours.

##### \* animations

Exposition sur les costumes de Bresse, folklore (cartes postales, photographies etc), une exposition sur Saint-Exupéry, réalisée par la Bibliothèque municipale d'Andrésy. Ces expositions circulent dans les dépôts.

##### \* formation

Sur le fonds local, il n'est pas prévu de formation spécifique des bénévoles responsables des dépôts dans le cursus ABF. Actuellement, la BDP n'assure plus la préparation au diplôme ABF, mais envoie sur place ses bibliothécaires pour former les bénévoles. Annie Fisseux souligne que la modestie des budgets des dépôts limite considérablement leur action au niveau de la collecte du fonds local.

#### 4.2. La base-arrière

##### \* la collecte des documents

Il est acheté six exemplaire des documents.

La collecte est sélective, liée aux demandes des usagers (dépositaires et leurs lecteurs), et fonction de l'information (certaines associations locales transmettent leur production).

##### . *les outils*

- très peu de choses sur Livre-Hebdo
- liste des ouvrages récemment parus, envoyée par la librairie Montbarbon de Bourg-en-Bresse.
- catalogue de l'union Patrimoine des Pays de l'Ain

##### . *avec les partenaires*

- la librairie Montbarbon (mais pas d'office). Elle signale les dernières parutions, en

particulier celles des éditeurs locaux ( La Taillanderie).

- Association Patrimoine des Pays de l'Ain
- Bibliothèque du Musée de Brou (achat des catalogues d'exposition)
- sur les sites des dépôts et avec les dépositaires, syndicats d'initiative, livres repérés au cours des tournées.

#### \*le traitement intellectuel du document

Il est rentré plus de mots matières pour le fonds local, de manière permettre des regroupements des thèmes traités. Il y a des problèmes de localisation ( le Bugey est à cheval sur deux départements).

## **II. EN EXTERNE**

### **1. Niveau fonctionnel**

#### \*les établissements partenaires

Réunion annuelle des professionnels des bibliothèques de l'Ain

*.en terme de complémentarité, en terme d'articulation*

La BDP anime un réseau de plus de 300 communes dépositaires, et participe à l'Association Bibliothèques en Campagne. Outre la formation des bénévoles, la BDP aide à la constitution des dossiers de demandes de crédit C.N.L.

Il n'existe que peu d'échange d'information sur le fonds local avec les partenaires du réseau. Au sein des rencontres des BDP, il n'y a pas eu jusqu'à présent de débat ou de séance de travail sur le fonds local.

Pour tout ce qui est économique, la B.D.P. renvoie à la Chambre de Commerce et d'Industrie.

## **III. LE PUBLIC**

#### \*caractéristiques sociologiques et comportementales

Adultes, anciens à la recherche de la mémoire locale, scolaires, lycéens. Ce n'est pas un public de chercheurs, mais plutôt de curieux.

ANNEXE IV

CENTRE DE DOCUMENTATION DE LA  
CONSERVATION DEPARTEMENTALE DU MUSEE  
DES PAYS DE L'AIN

\*\*\*\*\*



## Centre de documentation de la Conservation départementale du Musée des Pays de l'Ain

---

**création** : en même temps que le Musée , 1986.

**adresse** : 34, rue Général Delestraint - 01000 BOURG-EN-BRESSE

**taille de la commune** : 40 917 habitants (recensement 1990)

**téléphone** : 74 21 15 20

**responsable (s) rencontré (s)** : Mme Agnès Bruno, conservateur départemental

Mme Ghislaine Vallée, documentaliste et assistant qualifiée du patrimoine et des bibliothèques

**tutelle** : le Conseil Général/tutelle scientifique de l'Etat

**couverture documentaire** : le département

**informatisation** : oui, logiciel 4D sur Macintosh et TEXT0.

### I. EN INTERNE

#### 1. Les moyens matériels

##### 1.1. Les locaux, le matériel

###### \*les locaux

Une ou deux places de consultation.

###### \*le matériel

Photocopieuse

##### 1.2. Le fonds local<sup>1</sup>

###### \*monographies

100 livres antérieurs à 1900

250 livres postérieurs à 1900

50 manuscrits

Divers fonds : Fonds de la Visitation (livres religieux donnés par le Monastère de la Visitation à Bourg-en-Bresse, XIXème) ; Fonds Fornet-Decourcelles (dessins de bijoux, émaux bressans, XIXème) ; Fonds Berger-Textor (livres religieux, missels, paroissiens, XIXème et XXème) ; Fonds Pirat (archives paroissiales de Chalamont, XIXème, XXème) ; Fonds Lafoucrière (reportages sur la papeterie Darblay à Bellegarde, XXème) ; Fonds de la plumerie Verne-Bosoni (archives comptables, Montrevel, XXème).

###### \*périodiques

17 périodiques. Ils sont dépouillés, avec une notice par article dans 4D.

---

<sup>1</sup>Voir aussi les documents qui sont remis aux usagers.

### \*dossiers documentaires

45 dossiers documentaires, coupures de presse (*Le Progrès, La Voix de l'Ain, Le Courrier de l'Ain*) et documents d'intérêt local ou national

### \*autres

25 000 diapositives, enquêtes classées par communes de l'Ain et objets de collection du musée, stockés dans les réserves ou exposés dans les pôles-musées, classées par thème.

4 000 plaques photographiques de l'entre-deux-guerres (Fonds Tournassoud), sur la Dombes et l'Ain.

3891 cartes postales sur l'Ain

50 cartes et plans

### \*productions

Vidéogrammes (fêtes, émaux...), catalogues d'expositions, inventaires de collections, glossaires de patois

## **2. Les moyens humains**

Ghislaine Vallée est titulaire d'un DUT de documentation et d'une maîtrise de muséologie. Elle est employée en tant qu'assistante qualifiée du patrimoine et des bibliothèques.

## **3. Les moyens financiers**

Pas de budget spécifique. 25% environ du budget (35 000 F) est consacré au fonds local. Possibilité de subventions du Fonds Régional d'Acquisition pour les Musées. Subventions de la DRAC pour éditions de catalogues.

## **4. L'activité**

### 4.1. La face-avant

#### \* conditions d'accès

Du lundi au vendredi, de 8 H 00 à 12 H 30 et de 13 H 45 à 18 H 00. Consultation des fonds sur rendez-vous.

#### \* feuilletage

Pas de catalogue à disposition du public.

#### \*extraction

Consultation sur place et prêt si autorisation du conservateur.

### 4.2. La base-arrière

#### \* la collecte des documents

Les achats de documents se font en fonction des collections.

*. les outils, les partenaires*

- Librairies de Bourg-en-Bresse, bouquinistes et libraires spécialisés à Paris ou à Macon.

- Souscriptions

- Catalogue des Presses Universitaires de Lyon et des Presses Universitaires de Lille pour les ouvrages d'ethnologie.

- Echanges de publications avec d'autres musées, comme le Musée de Brou.

**\*le traitement intellectuel du document**

Livres et périodiques : les fonds sont inventoriés. Catalogues informatisés sur Macintosh, logiciel 4D, non interrogeables à distance, accès auteurs, titres, matières, éditeurs. Travail de nettoyage de la base en cours.

Les cartes postales sont classées par communes et thème.

Les diapositives sont informatisées sur FILE de Microsoft.

Tout document écrit est traité comme un objet de collection. Multiplication des mots matières extraits du thesaurus VIDERALP.

## **II. EN EXTERNE**

### **1. Niveau fonctionnel**

**\*les tutelles**

Le Centre de documentation est un service de la Conservation départementale du Musée des Pays de l'Ain, il doit acquérir, conserver et exploiter tout document en relation avec le patrimoine ethnologique de l'Ain.

**\*les établissements partenaires**

*. en terme de complémentarité, en terme d'articulation*

Réalisation d'un guide des musées dans l'Ain en collaboration avec le Musée de Brou.

Recherches documentaires aux Archives Départementales.

Utilisation du prêt inter-bibliothèques à la Médiathèque Elisabeth et Roger Vailland.

Le Musée réalise des catalogues d'expositions et tient les bibliothèques au courant de ces réalisations.

## **III. LE PUBLIC**

**\*caractéristiques sociologiques et comportementales**

Equipe muséographique et publics d'amateurs et d'érudits effectuant des recherches en folklore, rite, histoire locale.

# Collections

17 000 objets : arts et traditions populaires, art religieux sacré et populaire, matériel agricole, outils pré-industriels et artisanaux...

30 000 documents iconographiques : cartes postales, estampes, plaques de verre (négatifs), tableaux, affiches...



Veillée bressane, détail - 1856 - Buisson - Coll. Musée des Pays de l'Ain.

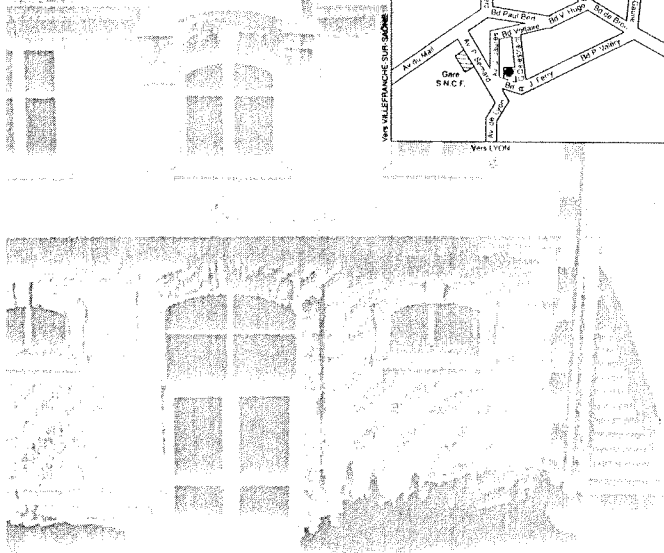
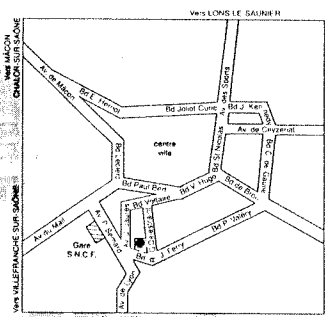
# Ressources

- documentation, bibliothèque, photothèque, vidéothèque et vidéodisque,
- études ethnographiques,
- laboratoire photographique,
- expositions itinérantes en prêt ou location,
- service animation tous publics,
- vente des ouvrages du Musée des Pays de l'Ain.



Service de documentation.

Ouverture de la bibliothèque  
 rendez-vous, du lundi  
 au vendredi de 9 h à 12 h  
 et de 14 h à 18 h,  
 consultation sur place.

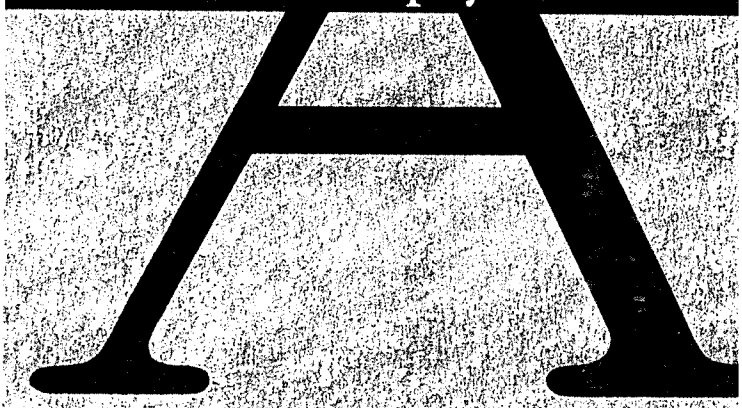


Conservation Départementale  
 du Musée des Pays de l'Ain  
 34, rue Général-Delestraint  
 01000 Bourg-en-Bresse  
 Tél. 74 21 15 20 Fax 74 32 66 53



**Culture  
 Francophonie**  
 Direction  
 Régionale  
 des affaires  
 culturelles  
 Rhône-Alpes

# conservation départementale du musée des pays de l'ain



Bague  
 émaux  
 bressans  
 Coll. Musée  
 des Pays de l'Ain.

Conserver,  
 valoriser,  
 exposer,  
 animer, éditer...

autant de missions  
 essentielles, au service du  
 patrimoine naturel et culturel  
 du Département de l'Ain.



Mus  
 du Revermont



Mus  
 du Bugey  
 Valromans



Musée de la Bresse

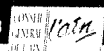


Musée de la Domtaine  
 (en préfiguration)



Mus  
 du Pays de Gex  
 (en préfiguration)

Conservation Départementale  
 du Musée des Pays de l'Ain  
 34, rue Général-Delestraint  
 01000 Bourg-en-Bresse  
 Tél. 74 21 15 20 Fax 74 32 66 53



# OUVRAGES EDITES OU DISTRIBUES PAR LE MUSEE DES PAYS DE L'AIN

## Parutions 1994

### "Epouvantails au jardin"

Brochure d'accompagnement de l'exposition "Epouvantails au jardin". Enquête ethnographique sur l'épouvantail et présentation des spécimens exposés dans le jardin ethnobotanique du Musée du Revermont, à l'occasion du concours 1994.

Conservation départementale du Musée des Pays de l'Ain, 1994.- 60 pages, ill. en coul.- 21,5 x 25 cm.- 120 francs.

### "Sous l'oeil du douanier"

Brochure accompagnant l'exposition du même nom installée à Fort-l'Ecluse, et présentant le trafic des contrefaçons et des animaux protégés, à travers les prises effectuées dans les douanes françaises. Cette brochure présente en même temps douze vues du Fort-l'Ecluse à l'occasion de sa mise en lumière nocturne.

Conservation départementale du Musée des Pays de l'Ain ; Syndicat intercommunal d'électricité du département de l'Ain, 1994.- 37 pages + XII planches en coul.- 21,5 x 25 cm.- 75 francs

### "Tupins et carrons"

Catalogue de l'exposition consacrée à la terre sous trois aspects : la construction, la vie domestique et l'art décoratif. En effet, les "tupins" sont des pots en terre et les "carrons" sont des briques pour les murs et les pavements. Cet art de la terre est abordé par le biais de plusieurs dynasties de potiers, de la Bresse, du Bugey et du Revermont, et complété par les réalisations de potiers et céramistes contemporains du département. Cette publication contient le catalogue raisonné des collections en terre du Musée des Pays de l'Ain.

Conservation départementale du Musée des Pays de l'Ain, 1994.- 83 pages, ill. en n. et bl. et en coul.- 21,3 x 25 cm.- 100 francs.

### "Terres de Rhône-Alpes"

Livre d'art accompagnant l'exposition régionale sur le thème de la terre, à laquelle participe le Musée des Pays de l'Ain dans son pôle Revermont.

A l'initiative de l'Association Rhône-Alpes des Conservateurs.- Textes de l'écrivain Jean-Pierre Spilmont, photographies de Jacqueline Salmon.

Ed. Henri Poncet, 1994.- 206 pages, photographies en coul.- 22 x 28 cm.- 270 francs

### "L'Ain, guide des musées"

Guide exhaustif présentant les musées contrôlés et non contrôlés du département de l'Ain.

Association des amis des Arts et Traditions Populaires de l'Ain, 1994.- 16 pages, 31 photos en n. et bl. et en coul.- 15 x 23,5 cm.- 20 francs

## IV VIDEOGRAMMES DU MUSEE DES PAYS DE L'AIN

### **La Saint Antoine**

Réalisation : Gilbert Renaud - 1990

Production : Conservation Départementale du Musée des Pays de l'Ain

Durée = 9'50

Master en UMATIC PAL

Recherche : A. Bruno - J. Sivignon

Distribution : Musée des Pays de l'Ain

Contenu : Fête calendaire de la mi-janvier consacrée à St Antoine, protecteur des animaux (cochons) et patron des agriculteurs. C'est une "fête du partage" où les hommes se retrouvent après la messe autour d'un repas amical. L'évolution depuis 10 ans voit l'intégration des femmes et celle des hommes qui ne sont pas agriculteurs ; accentuation de la convivialité, ciment d'une communauté autour d'images identitaires.

### **La Saint Blaise**

Réalisation : Gilbert Renaud - 1990

Production : Conservation Départementale du Musée des Pays de l'Ain

Durée = 9'

Master en UMATIC PAL

Recherche : A. Bruno - J. Sivignon

Distribution : Musée des Pays de l'Ain

Contenu : Evolution d'une fête calendaire dédiée au saint patron des laboureurs. Le film retrace le déroulement de la manifestation et les problèmes identitaires y afférant. Cette fête revêt des caractères spécifiques en Dombes où patron, kara et bovi continuent à pratiquer le simulacre du labour au cours d'une fête restée très populaire.

### **La Sainte Agathe**

Réalisation : Gilbert Renaud - 1990

Production : Conservation Départementale du Musée des Pays de l'Ain

Durée = 8'49

Master en UMATIC PAL

Recherche : A. Bruno - J. Sivignon

Distribution : Musée des Pays de l'Ain

Contenu : Fête calendaire de début février. Sainte Agathe est perçue comme la patronne du courage et de la résistance des femmes face à l'oppression masculine. Cette fête, interdite aux hommes, permet aux femmes de se retrouver "fraternellement" autour d'un repas et parfois d'un spectacle. Le pouvoir transcendant de la sainte n'est cependant plus reconnu.

### **Les Emaux bressans**

Réalisation Gilbert Renaud - 1989

Production : Conservation Départementale du Musée des Pays de l'Ain

Durée = 13'

Master en 3/4 UMATIC PAL

Recherche : A. Bruno

Distribution : Musée des Pays de l'Ain

Contenu : Techniques, pratiques et savoir-faire particulier de l'émail et du filigrane d'or. Tradition très ancienne qui connut ses heures de gloire de 1870 à 1935.

Depuis le Moyen-âge, le tradition d'émaillage persiste dans l'orfèvrerie bressane. Au début du XIXe siècle, les horlogers-bijoutiers de Bourg-en-Bresse détiennent dans leurs ateliers des "plaques de montre ou de cou émaillées". Les artisans montent en bijoux les émaux caractérisés par la présence de "paillons d'or". Les orfèvres Bonnet puis Fornet mêlent l'art de la couleur à la diversité des formes en coeur, larme, poire, navette. La typologie des modèles s'enrichit du collier, inspiré de l'esclavage, aux broches, bagues, croix, épingles de tablier, boucles de ceinture, peignes, pendentifs, chatelaines..., répondant à la demande princière comme à celle de la modeste paysanne.

### **Les Pays de l'Ain et la Révolution**

Réalisation : Gilbert Renaud - 1989

Production : Conservation Départementale du Musée des Pays de l'Ain

Durée = 12'

Master en BVU PAL

Recherche : A. Bruno - J. Sivignon

Distribution : Musée des Pays de l'Ain - CDDP de l'Ain

Contenu : Vie des Pays de l'Ain au temps de la Révolution française. Film réalisé à l'occasion du Bicentenaire de 1989, à partir de documents historiques anciens de la Bresse et du Bugey et d'une mise en scène contemporaine.

### **L'Homme et la pierre dans l'Ain**

Réalisation CDDP - 1987

Production : Conservation Départementale du Musée des Pays de l'Ain

Durée = 24'

Master en 3/4 pouce PAL

Recherche : A. Bruno - J. Sivignon

Distribution : Musée des Pays de l'Ain

Contenu : Aspect ethnologique de la vie des carriers tailleurs de pierre de l'Ain qui ont travaillé pour l'Empire State Building de New-York, le Palais impérial de Tokyo, les ponts de Lyon... Le bassin de Villebois et celui d'Hauteville servent de cadre à l'étude. On y voit les aspects historiques et contemporains du travail de la pierre.

ANNEXE V

CENTRE DE DOCUMENTATION DU CENTRE  
D'ARCHITECTURE, D'URBANISME, ET DE  
L'ENVIRONNEMENT DE L'AIN

\*\*\*\*\*



## Centre de documentation du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Ain

---

**création** : 1980

**adresse** : 34 rue Général Delestraint - 01000 Bourg-en-Bresse

**taille de la commune** : 40 972 habitants

**téléphone** : 74 21 11 31 - Fax 74 21 98 41

**responsable (s) rencontré (s)** : Marie-Laurence Ecochard-Tramier

**tutelle** : CAUE/Conseil Général

**couverture documentaire** : le département

**informatisation** : oui, logiciel 4D ("4ème Dimension"), sur Macintosh.

### I. EN INTERNE

#### 1. Les moyens matériels

##### 1.1. Les locaux, le matériel

###### \*les locaux

Une salle spécialisée : 10 places.

###### \*le matériel

Table lumineuse, projecteur de diapositives, photocopieuse...

##### 1.2. Le fonds local<sup>1</sup>

Les thèmes couverts sont l'architecture, l'environnement, la construction, l'énergie, le paysage, la politique d'aménagement, les jeunes et la formation...

###### \*monographies

450 livres postérieurs à 1900

###### \*périodiques

8 périodiques locaux, dépouillés :

*Forêt 01* (Bulletin des sylviculteurs de l'Ain)

*Dombes* (Revue de l'Académie de la Dombes)

*Recueil des actes administratifs* (du Conseil Général, de la Préfecture)

*Ventres jaunes et cavets*

*Infos tourisme*

---

<sup>1</sup>Voir aussi les documents joints.

## *Métiers réussite 01*

### *Connaissance de la Flore de l'Ain*

Publications du Conseil Général de l'Ain et de la Chambre des Métiers.

#### \*dossiers documentaires

Habitat traditionnel dans l'Ain, l'Ain en quelques chiffres.

Dossiers-conseils à la construction, la rénovation, aménagement rural, lotissement, POS, couleurs, patrimoine, construction publique...

Divers dossiers de presse.

#### \*autres

Cartes et plans.

Matériauthèque (environ 4 000 documentations et échantillons de matériaux de construction, régulièrement mis à jour).

#### \*productions

35 000 diapositives (divers thèmes et espaces publics, villages, paysage, habitat traditionnel, bâtiments agricoles, bâtiments publics... très peu de monuments).

100 photographies environ.

Banque de données ECOTHEK ( plus de 3 000 références sur le département), le CAUE est gestionnaire départemental et alimente cette banque, disponible sur minitel.

Montages diapositives sonorisés.

Expositions (architecture urbanisme et environnement) réalisées et montées par le CAUE<sup>2</sup>.

Dossiers d'aménagement du département.

Bibliographies, y compris à la demande.

### **2. Les moyens humains**

Madame Ecochard-Tramier, documentaliste, titulaire de maîtrises en droit notarial et en aménagement du territoire.

### **3. Les moyens financiers**

Budget d'acquisition global de 20 000 F (livres et périodiques). Pas de budget spécifique pour le fonds local.

---

<sup>2</sup>Voir détails sur les documents joints.

## 4. L'activité

### 4.1. La face-avant

#### \* conditions d'accès

Du lundi au vendredi de 9 H 00 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 18 H 00

Accès gratuit à tout public. Consultation payante de banques de données (IDEAL et ECOTHEK<sup>3</sup>)

#### \* orientation

Mme Ecochard-Tramier effectue toutes les recherches pour les services internes au CAUE.

Accueil et toute recherche pour le public (mission de la documentaliste : fournir l'information et non le document).

#### \* feuilletage

Le catalogue sur 4èmeDimension n'est pas interrogeable actuellement par le public.

#### \* extraction

Les documents imprimés sont à consulter sur place, en accès direct, avec prêt sous conditions, prêt inter-bibliothèques. Le centre de documentation prête les expositions aux associations. Possibilité de photocopies.

Les tirages photographiques à partir des diapositives sont autorisés, principalement pour les associations, à but non lucratif, pour oeuvrer à l'amélioration du cadre de vie.

#### \* exploitation

Pré-étude de projets de construction, d'aménagement d'espaces pour les communes. Les particuliers bénéficient de conseils, dispensés aussi par les architectes.

#### \* animations

Entre 40 et 50 prêts d'expositions par an, estimation s'élevant à 50 000 visiteurs.

### 4.2. La base-arrière

#### \* élimination

Le Centre pratique des éliminations régulières au sein du fonds généraliste.

#### \* la collecte des documents

##### *. les outils*

- les catalogues d'éditeurs, chez lesquels la documentaliste commande directement (non disponibles chez les libraires locaux).

- collecte des thèses en urbanisme, architecture, etc (Université Lyon III et 3 écoles

---

<sup>3</sup>ECOTHEK appartient au réseau IDEAL, association de 13 régions et 35 départements échangeant des informations sur l'environnement (plages, bruit, etc).

d'architecture en Rhône-Alpes).

- liste des acquisitions du CAUE du département du Rhône.

#### \*le traitement intellectuel du document

Les documents imprimés sont entièrement dans la base 4ème Dimension de Macintosh, avec accès auteur et titre, accès matière en cours de constitution (thesaurus maison, celui d'URBAMET est trop complexe, celui d'ECOTHEK trop limité), C.D.U<sup>4</sup>. Pas d'interrogation à distance.

Les diapositives (prises par les architectes du département dans le cadre de leurs recherches) sont rangées dans des classeurs par "pays" (région naturelle: Bresse, Revermont, Côtière, Dombes, Pays de Gex, Bugey, Val de Saône) puis par commune. Il n'existe pas de fichiers. Quelques classeurs à thème. Un projet de numérisation du fond ?

Pour la matériauthèque : nomenclature Système-Doc, du centre Infobair.

## **II. EN EXTERNE**

### **1. Niveau fonctionnel**

#### \*le CAUE

Le fonds documentaire est en permanence consulté par les architectes du CAUE.

#### \*les tutelles

Le CAUE est une association départementale (loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977) dépendant du Conseil Général, et constitue avec l'ADIL (Association Départementale pour l'Information sur le Logement) et le CODAL (COMité Départemental d'Aide au Logement) la Maison de l'Habitat de l'Ain (équipe de 5 architectes, un urbaniste, deux secrétaires).

Le Centre de documentation n'a pas mission de conservation sauf en ce qui concerne le fonds local.

#### \*les établissements partenaires

*. en terme de complémentarité, en terme d'articulation*

Jean-Marc Roger, informaticien au Conseil Général, a paramétré le SGBD 4ème Dimension avec idée d'échange d'informations documentaires sur disquettes (1989). Le CAUE et la Conservation départementale du Musée des Pays de l'Ain sont les plus avancés du futur réseau (Archives départementales, Patrimoine des Pays de l'Ain, Musée Municipal de Brou). Compte tenu de la diversité des fonds, il n'est pas prévu de thesaurus commun. L'idée d'un accès minitel à une base commune a été envisagé.

Dans le cadre du CAUE, relations suivies avec des organismes comme l'ADIL et le CODAL.

---

<sup>4</sup>Classification Décimale Universelle

Dans le cadre d'ECOTHEK, relations avec la Médiathèque Elisabeth et Roger Vailland et les centres documentaires du département (repérage, indexation, résumé des documents possédés par les établissements du département sur l'urbanisme, l'architecture et l'environnement pour alimenter la banque de données). Accès aux "placards" de la Direction Départementale de l'Équipement et de la Direction Départementale de l'Agriculture, qui ne possèdent pas de centre de documentation. Relations suivies avec les Archives Départementales, pour recherches diverses et surtout avec leur directeur, Paul Cattin, personne-ressource sur l'histoire du département.

Relations avec des associations (Patrimoine des pays de l'Ain - pré-inventaires)

### **III. LE PUBLIC**

#### \*caractéristiques sociologiques et comportementales

Le Centre reçoit un public important (sans compter les expositions).

Particuliers s'informant sur la construction, étudiants en maîtrise, DESS, doctorat (recherches en architecture, aménagement du territoire, politique des collectivités territoriales), maires des communes, enseignants, architectes indépendants et scolaires. Ce dernier public est en voie de développement.

Conseil d'Architecture,  
d'Urbanisme et de  
l'Environnement  
de l'Ain.

34 rue du Général Delestraint

01000 Bourg en Bresse

Téléphone: 74 21 11 31

Télécopie: 74 21 98 41

## Centre de documentation

### Conditions d'accès

Libre accès, pour tout public.  
Consultation sur place, photocopies payantes, prêt sous conditions.  
Le centre de documentation est installé dans des locaux spacieux et clairs. Il est fait pour accueillir un public de professionnels, de particuliers, de scolaires.

M.L. Ecochard-Tramier,  
documentaliste

### Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi  
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

## Ressources documentaires

### Ouvrages

La bibliothèque est constituée d'environ 2500 livres, catalogues, rapports, études, brochures, traitant les thèmes suivants :  
Département de l'Ain (aménagement - architecture - environnement - histoire - patrimoine - tourisme - ...),  
Aménagement du territoire,  
Architecture paysagiste,  
Architecture (histoire - patrimoine - réhabilitation), Architecture publique, Equipements socio-culturels sportifs et scolaires, Habitat, Construction, Bâtiment agricole, Construction bois, Construction en terre, Voirie, Energie - Isolation - Chauffage, Environnement, Législation, Administration, Pédagogie.  
Les ouvrages présentés permettent entre autres, aux particuliers, de trouver à la fois conseils et idées pour leur projet de construction.

### Périodiques

70 périodiques - thèmes traités :  
Ain (15 revues et bulletins),  
Architecture, Urbanisme,  
Environnement, Construction,  
Energie, Paysage, Politique d'aménagement, Jeunes et Formation, Publications des CAUE.

La plupart des revues et bulletins produits par les administrations départementales, régionales ou nationales dans le domaine de l'aménagement se trouvent au CAUE de l'Ain.

### Diapositives

environ 20000

1) Secteurs de l'Ain (Bresse, Revermont, Cotière, Dombes, Pays



Jex, et Bugey, Val de Saône) :  
 paysage, Villages, Habitat  
 traditionnel, Restauration,  
 techniques et détails de  
 construction, Habitat récent,  
 équipements agricoles, bâtiments  
 publics et aménagement  
 d'espaces publics, etc...  
 Autres : Actions Pédagogiques,  
 Autoroutes, Bâtiments  
 scolaires, Construction bois  
 France, Construction de terre  
 France, Equipements publics,  
 Habitat Collectif, Maisons  
 individuelles, Musées, Voyages  
 d'aide, Salons et expositions.

#### Montages audio-visuels

Presse Dombes - Val de Saône -  
 Architecture de pisé  
 Bois et Architecture : Montagne de  
 l'Ain  
 Architecture, l'Urbanisme, et  
 l'Environnement dans l'Ain  
 L'Arbre dans le bourg  
 Pays, Paysages à l'école  
 Ces montages ont été produits  
 par le CAUE de l'Ain. Le centre  
 de documentation possède  
 également des diaporamas  
 et des radiovisions.

#### Cartes et plans

Département de l'Ain

#### Dossiers Documentaires

Ces dossiers sont réalisés et mis à  
 disposition par le Centre, sur les thèmes  
 suivants : Aménagement rural,  
 Equipements, POS, Couleurs,  
 Architecture traditionnelle,  
 Patrimoine, Construction publique,  
 Habitat des personnes âgées,  
 Construction des écoles, Habitat,  
 Agriculture, Bâtiment agricole, Bois,  
 Construction de terre, Energie  
 domestique, Chauffage, l'Arbre,  
 Histoire, etc...

#### Matériautheque

300 documentations et échantillons  
 de fabricants. Tous les matériaux  
 utilisés dans la construction des maisons  
 individuelles, équipements d'espaces  
 publics etc...  
 Cette matériautheque, classée selon  
 le Système-Doc d'Infobâtir, a été  
 entièrement renouvelée en 1991.

#### Spécificités

Opération Cœurs de villages est une  
 opération créée par le CAUE de l'Ain ;  
 cette opération correspond à une  
 réflexion globale sur les bâtiments  
 d'espaces publics d'une commune.  
 Environ 300 communes ont déjà  
 participé à cette opération, chaque  
 année les dossiers d'une centaine de  
 communes sont traités et chaque

année de nouvelles communes font  
 appel au CAUE. De nombreux  
 dossiers réalisés dans le cadre de  
 cette opération peuvent être  
 consultés au Centre  
 de Documentation. Le fonds  
 documentaire s'est également  
 enrichi, en parallèle de cette action,  
 de nombreux ouvrages traitant des  
*espaces publics et des bâtiments  
 publics.*

Le Centre de Documentation  
 possède un fonds diaporamas sur  
 le Département de l'Ain  
 particulièrement riche et fourni.

Les différentes actions du CAUE  
 de l'Ain sur les constructions Bois,  
 et les constructions en Terre se sont  
 aussi accompagnées d'acquisitions  
 de la documentation, qui possède un  
 fond très complet sur ces sujets.  
 De même, le rayon Energie -  
 Chauffage - Isolation, géré par le  
 thermicien-conseil du Point-Energie,  
 est particulièrement fourni.

#### Prestations

- recherches bibliographiques  
 thématiques à la demande  
 et sur R.V.
- interrogation de la base  
 de données IDEAL contre  
 remboursement des frais  
 téléphoniques, sur R.V.
- recherches et prêts d'expositions
- prêt interbibliothécaire
- montages-diaporamas, prêt sous  
 conditions
- diffusion de dépliants et brochures  
 produits par le CAUE  
 et ses partenaires
- la documentation, mais aussi  
 des architectes, et un thermicien  
 peuvent apporter conseils et  
 explications complémentaires.

#### Produits documentaires

- classement de coupures de presse  
 par thèmes et par lieux pour la  
 presse locale quotidienne et  
 hebdomadaire.
- bibliographies
- catalogues
- base de données (alimentation de  
 la base de données ECOTHEK)

#### Publications

- Cœurs de villages, 1983, 8 p.
- Le Pisé, entretien et restauration,  
 1983, 16 p.
- L'Architecture de terre, 1983, 160 p.  
 + ann.

- Pays, Paysage à l'école, 1984, 41 p.
- Bâtiment d'élevage en bois, 1984, 15 p.
- Le Village des enfants, 1985, 21 p.
- Bois et Bâtiments agricoles dans  
 l'Ain, 1985, dossier (5 fiches)
- Architectures publiques dans l'Ain,  
 1987, 52 p.
- Etat de l'Environnement dans le  
 Revermont, 1991, 80 p. + ann.
- Architectures publiques en  
 Rhône-Alpes, 1987, 88, 89, 90, 4  
 numéros (10 fiches chacun) publiés  
 par l'Union Régionale des CAUE  
 Rhône-Alpes.

#### Expositions itinérantes

Ces expositions sont prêtées à titre  
 gratuit dans le département de l'Ain  
 (une participation financière est  
 demandée pour les emprunts hors  
 département : environ 200 Francs).  
 Elles ont été produites ou achetées  
 par le CAUE.

Sur l'architecture de terre :

- Le pisé, entretien et restauration
- Détails d'architecture de terre

Sur l'emploi du bois en

architecture :

- Gîtes communaux  
 à ossature bois
- Architecture contemporaine  
 et traditionnelle du bois

Sur les villages de l'Ain :

- Habiter en Revermont
- Concours photos villes  
 et villages de l'Ain

Sur l'environnement :

- L'arbre dans le Bourg
- Pays, Paysage à l'école
- La Charte du Revermont

Sur l'aménagement communal :

- Cœurs de villages
- Ecole et Architecture
- Concours photo :  
 L'école comme je la vois

Sur l'architecture :

- Le Corbusier

#### Réseau documentaire

Le CAUE est gestionnaire  
 départemental d'ECOTHEK.  
 ECOTHEK est une banque  
 de données sur le développement,  
 l'environnement et l'aménagement  
 local (Thèmes : Sous-sols,  
 Aménagement, Occupation des sols,  
 Faune et Flore, Patrimoine culturel,  
 Pollution, Nuisances, etc...). Elle  
 présente la possibilité d'interroger  
 par noms de lieux. ECOTHEK fait  
 partie du réseau IDEAL, et est  
 interrogeable sur Minitel par 3616  
 code IDEAL.

ANNEXE VI

CENTRE DE DOCUMENTATION  
DU MUSEE DE BROU

\*\*\*\*\*



## Centre de documentation du Musée de Brou<sup>1</sup>

---

**création** : 1982 ?

**adresse** : 63, boulevard de Brou - 01000 BOURG-EN-BRESSE

**taille de la commune** : 40 972 habitants (recensement 1990)

**téléphone** : 74 45 39 00

**responsable (s) rencontré (s)** : Monique Dufлот, documentaliste-bibliothécaire

**tutelle** : Musée municipal de Brou (conservateur, Mme Poiret), Mairie de Bourg-en-Bresse

**couverture documentaire** : départementale (priorité à Bourg et Brou)

**informatisation** : en projet

### I. EN INTERNE

#### 1. Les moyens matériels

##### 1.1. Les locaux, le matériel

###### \*les locaux

La surface du Centre de documentation est de 35 m<sup>2</sup>, rayonnages disposés autour de la salle de lecture et du bureau de la documentaliste. Pas de magasin, pas de conditions spéciales de conservation (à noter déménagement dans un an avec une surface multipliée par 3), 5 places assises.

##### 1.2. Le fonds local<sup>2</sup>

Le Centre compte environ 10 000 ouvrages dont 10% de fonds local.

###### \*monographies

67 livres antérieurs à 1900

3 manuscrits

246 livres postérieurs à 1900

Documentation importante sur Bourg-en-Bresse, l'église de Brou, Marguerite d'Autriche, l'art flamant du XVI<sup>ème</sup> siècle, l'art local et régional, en accord avec le contenu des collections du

---

<sup>1</sup> Voir l'étude qui lui a été consacrée : BECACHE, Marianne. *Le coup de baguette magique ou comment transformer un centre de documentation de musée de collectivité territoriale en bibliothèque d'art, à travers l'exemple du Centre de documentation du Musée de Brou à Bourg-en-Bresse*. Mémoire d'étude présenté sous la direction de Françoise LEROUGE, Conservateur à l'E.N.S.S.I.B. Villeurbanne, Bibliothèque de l'E.N.S.S.I.B., D.C.B. 1993. 61 p. Bibliogr. Annexes.

<sup>2</sup>Voir aussi les documents joints.

Musée.

Thèses, mémoires, etc réalisés à l'aide des documents de la bibliothèque.

\*périodiques

Tous les périodiques sont dépouillés.

7 titres de revues locales :

- *Bulletin de la Société Gorini* (quelques numéros manquants) 1900 - 1945
- *Bulletin d'Histoire et d'Archéologie* (suite de *Gorini*) 1964 - 1974
- *Bulletin de la Société d'Emulation et Nouvelles Annales...* 1869 - 1993
- *Géographie de l'Ain* 1895 - 1912
- *Cahiers René de Lucinge* (quelques numéros manquants) 1961 - 1984
- *Art et archéologie en Rhône-Alpes* 1 à 5
- *Visage de l'Ain* (collection presque complète)
- *Le Bugey*

\*autres

Gravures anciennes

\*productions

Catalogues d'expositions du Musée ( Monique Dufлот rédige ou fournit la documentation nécessaire au conservateur du Musée)

Bibliographies en relation avec les conférences organisées au Musée.

## **2. Les moyens humains**

Monique Dufлот (temps-plein) documentaliste et bibliothécaire, assistante territoriale qualifiée de conservation du patrimoine et des bibliothèques, titulaire d'une maîtrise d'histoire de l'art et d'un DEUG d'histoire, assure la totalité des tâches : par rapport au Musée (préparation des expositions, recherches documentaires pour les conservateurs...), par rapport au Centre de documentation (dépouillement des périodiques, acquisitions, traitement du document, accueil du public, formation des stagiaires...). Elle possède des compétences pointues sur la peinture religieuse en Bresse au XVIIème.

## **3. Les moyens financiers**

Le budget consacré au fonds local est inclus dans celui de la bibliothèque, 20 000 F, acquisition de 50 livres par an.

## 4. L'activité

### 4.1. La face-avant

#### \* conditions d'accès

Ouverture du lundi au vendredi, de 9 H 00 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 17 H 00. Fermeture en août.  
Accès libre et gratuit.

#### \* orientation

Accueil et orientation des lecteurs : le classement des ouvrages (rangés par ordre d'arrivée, pas d'indexation Dewey) et la configuration des locaux (rayonnages à 2,80m) rendent indispensable une prise en charge et une assistance très poussées aux usagers.

La notoriété du Centre est assurée par l'Association des Amis de Brou, qui organise des animations au Musée (envoi aux enseignants de documentation sur les animations à laquelle Monique Dufлот joint les coordonnées du Centre), ses liens avec l'Université Lyon II, le réseau informel des relations professionnelles (Archives, Médiathèque Roger Vailland, etc).

#### \* feuilletage

Le fonds est répertorié et catalogué (fichiers manuels), accès auteurs, titres et matières.

Bibliographies réalisées par Monique Dufлот

#### \* extraction

Accès direct, consultation uniquement. Possibilités de photocopies et de photographies.

#### \* exploitation

Travaux universitaires, mémoires, thèses, publications, conférences, recherches personnelles...

#### \* animations

En relation avec le musée (participation aux expositions...)

### 4.2. La base-arrière

#### \* la collecte des documents

Dons (travaux universitaires...)

#### . *les outils*

- *Annales de l'Ain*

- grands quotidiens régionaux

- *Livre-Hebdo* (fourni par la Médiathèque Roger Vailland)

- catalogues de bouquinistes, catalogue de l'Association Patrimoine des Pays de l'Ain

- liste des dernières parutions (librairie Montbarbon à Bourg-en-Bresse)

#### . *avec les partenaires*

- Médiathèque Roger Vailland

- Association Pays et Patrimoine de l'Ain (association d'associations, diffuse les publications des adhérents, ainsi que la collection des pré-inventaires).

\*le traitement intellectuel du document

Classement particulier distinguant monographies / catalogues d'expositions temporaires / catalogues de collections permanentes / revues.

Documents rangés par ordre d'arrivée.

Mots matières de la Bibliothèque Fornet, avec soin particulier aux noms de de lieu.

Informatisation en projet soit sur Macintosh (logiciel 4D), soit sur PC (logiciel Mobitext), le premier choix privilégie la logique du réseau avec les partenaires (CAUE, Archives, Patrimoine des Pays de l'Ain, Musée des Pays de l'Ain), le second la logique de centre de documentation du musée (Mobitext permet l'informatisation des collections)<sup>3</sup>.

## **II. EN EXTERNE**

### **1. Niveau fonctionnel**

\*les tutelles

Le Centre a mission de conservation. Le fonds local est englobé dans les fonds de la bibliothèque, il est intimement lié à l'activité du Musée, en terme d'animations, collections... Le Musée ( le Centre de documentation est un département du Musée, sous la responsabilité de Mme Poiret, conservateur), la municipalité.

\*les établissements partenaires

*. en terme de complémentarité, en terme d'articulation*

La Médiathèque Elisabeth et Roger Vailland fournit gracieusement les notices de Livre-Hebdo susceptibles d'intéresser la bibliothèque de Brou et lui procure des documents par le biais du prêt inter-bibliothèques.

Dépouillement partagé des périodiques au sein du réseau pré-cité.

## **III. LE PUBLIC**

Environ une centaine d'usagers par an.

\*caractéristiques sociologiques et comportementales

Public très spécialisé, étudiants (Université Lyon II, Institut d'Histoire de l'Art), antiquaires, membres de l'association des Amis de Brou et érudits locaux, professeurs, chercheurs, professionnels de la documentation ou des bibliothèques, scolaires par le biais des animations.

Public globalement très productif, thèses, mémoires, monographies.

---

<sup>3</sup>Aux dernières nouvelles, c'est le logiciel 4D qui aurait été choisi.

musée  
de  
brou

## BIBLIOTHEQUE D'ART DU MUSEE - CENTRE DE DOCUMENTATION

La bibliothèque d'art du musée est un lieu unique en son genre à Bourg : elle rassemble de nombreux livres d'art et des revues que l'on ne trouve nulle part ailleurs. Elle est à votre disposition et attend votre visite.

C'est à la fois un endroit calme pour consulter des livres d'art, un lieu de recherches pour les étudiants, une source de documentation pour ceux qui sont curieux de mieux connaître un artiste, une oeuvre, un fait d'histoire locale; c'est encore une possibilité de connaître l'actualité de l'art (exposition, livres, visites des musées et des galeries), grâce à de nombreuses revues.

La bibliothèque d'art du musée contient environ 10 000 ouvrages : plus de 5 000 catalogues d'expositions temporaires ou de collections permanentes des musées de France et étrangers, 2 000 livres d'art, et un vingtain de revues.

On y trouve en priorité les ouvrages en rapport avec l'art et l'histoire de Brou, avec les collections du musée (art flamand 16e-17e siècle, art français 17e-19e siècle, art régional ou local, art contemporain, faïence, archéologie).

Elle offre aussi un large choix d'ouvrages généraux, de dictionnaires et de publications spécialisées sur l'histoire de l'art à toutes les époques.

Chaque année elle s'enrichit de nouveaux titres, dont environ 300 catalogues d'expositions offrant un large panorama de l'actualité artistique.

Un fichier, qui recense auteurs, titres et matières, est à la disposition des lecteurs et permet de repérer les livres sur les rayonnages. La documentaliste, Michèle Duflot, peut aussi vous aider. En liaison avec d'autres centres documentaires, elle peut orienter vos recherches vers d'autres lieux, vous donner aussi des renseignements sur les musées français ou étrangers (adresses, contenu des collections, etc...), les expositions en cours, etc.

La bibliothèque est située dans les bureaux de la conservation (accès par l'escalier sous le porche d'entrée du 1er cloître), elle est ouverte à tous, gratuitement et sans conditions, du lundi au vendredi (9 h -12 h et 14 h -17 h). Tous les ouvrages sont à consulter sur place.

Annexe VI Document remis aux usagers

A 48

ANNEXE VII

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE D'OYONNAX

\*\*\*\*\*

## Bibliothèque municipale d'Oyonnax

---

**création** : 1979

**adresse** : Centre Culturel Aragon - Place G. Pompidou - 01 100 OYONNAX

**taille de la commune** : 23 869 habitants (recensement 1990)

**téléphone** : 74 81 96 80

**responsable (s) rencontré (s)** : Margaret Drouet, bibliothécaire responsable de la bibliothèque et Nicole Bérard, agent qualifié, 2ème classe.

**tutelle** : la Mairie d'Oyonnax

**couverture documentaire** : le département

**informatisation** : en projet, logiciel LIBER

### I. EN INTERNE

#### 1. Les moyens matériels

##### 1.1. Les locaux, le matériel

###### \*les locaux

Il n'existe pas de salle spécialisée. Une table et 4 places sont disponibles dans le "coin local" où se trouvent les documents en consultation sur place. Par ailleurs, la bibliothèque ne possède pas de magasin, ce qui pose un problème de conservation des documents précieux et contraint en outre à des éliminations régulières.

##### 1.2. Le fonds local

- documentation sur Oyonnax et le département de l'Ain.

- la bibliothèque est relais I.N.S.E.E.

###### \*monographies

Environ 130 documents sur l'Ain, les communes d'Arbent, Bellignat, Belleydoux, Bonaz, Dortan, Echallon, Groissiat, Izernore et Nantua.

Environ 100 documents concernant précisément Oyonnax.

###### \*périodiques

21 périodiques et revues régionaux, dont 10 en cours :

- *ADAPEI de l'Ain*

- *Courrier expansion*

- *Métiers*

---

- *Office municipal des sports*

- *Le Progrès*

- *Bugey*

- *Le crêt de Chalam*

- *Micro*

- *Plastinfo*

- *Spéléo 01*

\* autres

210 cartes postales entre 1890 et 1950 et 120 cartes postales de 1950 à 1993.

Une dizaine de cartes et plans.

2 ou 3 vidéo.

\* productions

Bibliographies.

Réalisation de dossiers à thème, à partir de photocopies d'articles de presse, (sur la Révolution, construction de l'autoroute A40, TGV, articles de fonds sur le département de l'Ain concernant l'environnement...).

Mme Bérard constitue des dossiers thématiques concernant les deux cantons d'Oyonnax, en dépouillant depuis 10 ans la presse régionale, nationale et spécialisée (*Le Progrès, Courrier expansion, le Monde, Plastinfo...*). Les thèmes sont : aménagement urbain, vie des associations culturelles et sociales, associations sportives, chiffres et statistiques, comptes-rendus de conseils municipaux, Centre culturel Aragon, enseignement, fêtes et traditions populaires, industrie et emploi, migrants, vacances et loisirs, vie politique et syndicaliste, vie quotidienne, salons du plastique (Valexpo)...

## **2. Les moyens humains**

Mme Bérard est agent qualifié 2ème classe. Elle consacre environ 4 heures par semaine au fonds local en plus de la revue de presse, qui représente un travail de dépouillement quotidien.

## **3. Les moyens financiers**

Il n'existe pas de budget réservé à l'acquisition de documents pour le fonds local. Le montant total du budget d'acquisition s'élève à 300 000 F (périodiques, monographies, phonogrammes...).

## **4. L'activité**

### **4.1. La face-avant**

\* conditions d'accès

Mardi 14 H 30 à 20 H 00, mercredi 10 H 00 à 12 H 00 et 14 H 00 à 19 H 00, jeudi 13 H 30 à



19 H 00, samedi de 10 H 00 à 12 H 30 et de 13 H 30 à 17 H 00.

\*orientation

Le fonds local empruntable est mêlé aux autres documentaires (sociologie du travail, technique du plastique), le fonds local consultable est isolé.

\*feuilletage

Catalogues auteurs, titres, matières. Une informatisation est en projet, avec priorité de saisie des documents empruntables. Le logiciel documentaire choisi pourrait être LIBER.

\*extraction

Consultation et prêt. Prêt inter-bibliothèques. Possibilités de photocopies.

\*exploitation

Recherches, travaux scolaires.

#### 4.2. La base-arrière

\* la collecte des documents

Achat des documents en double, dans la mesure du possible. La collecte du fonds local sur le plastique est récente : beaucoup de documents sont encore chez les habitants d'Oyonnax. Mme Bérard essaye de collecter tout document concernant les deux cantons d'Oyonnax, des documents concernant le département de l'Ain, et également sur le Jura voisin. Les non-livres (plaquettes diverses, programmes, ..) ne sont pas collectés, car posent des problèmes de traitement documentaire.

*. les outils*

Bibliographies de la Médiathèque Roger Vailland, catalogue des publications de l'union PPA.

\*le traitement intellectuel du document

Mots matière, indexation Dewey pour les documents en prêt, trois premières lettres du sujet + les trois premières lettres du titre pour les documents en consultation (AIN, OYO pour Oyonnax, PER pour personnalités...).

## II. EN EXTERNE

### 1. Niveau fonctionnel

\*le Centre Culturel Aragon

Le Centre inclut : la bibliothèque municipale et la discothèque, le Musée du peigne et des matières plastiques, deux salles de cinéma, les ateliers d'arts plastiques, une salle d'exposition, deux salles de théâtre.

\*les tutelles

La Mairie d'Oyonnax est actuellement engagée prioritairement dans la défense de l'industrie et de

l'emploi.

\*les établissements partenaires

Participation aux journées de rencontres des professionnels des bibliothèques de l'Ain.

*. en terme de complémentarité, en terme d'articulation*

Les autres établissements du Centre culturel.

Le Musée du peigne et des matières plastiques possède un fonds documentaire sur le plastique, non accessible actuellement ("bleus", plans, cartes postales...). Mme Bérard considère que ce fonds est complémentaire et a réalisé des photocopies de documents qui lui semblaient intéressants de mettre à disposition des usagers de la Bibliothèque.

Le Musée des Pays de l'Ain : collaboration avec Madame Bruno, conservateur départemental, à l'occasion d'entrées au Musée de collections d'objets en plastiques provenant d'Oyonnax.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain : partenaire pour recherches sur le pôle de plasturgie, car la CCI possède nombres de revues industrielles (dépouillées) qui intéressent les lecteurs de la Bibliothèque.

La Médiathèque Roger Vailland constitue "la référence" sur le fonds local, en matière de collecte, traitement et exploitation.

### **III. LE PUBLIC**

\*caractéristiques sociologiques et comportementales

Mme Bérard et Mme Drouet décrivent un public contrasté, sans classe moyenne, mais avec des techniciens hautement qualifiés, des enseignants, et un très fort pourcentage de population étrangère, plus ou moins intégrée.

Les dossiers de presse ont depuis 3 ou 4 ans leur public particulier : étudiants, beaucoup de scolaires. Mme Bérard a un projet de dossiers pour les plus jeunes.

Par ailleurs : chercheurs et étudiants du pôle de plasturgie, enseignants, collègues du Centre culturel Aragon.

ANNEXE VIII

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE  
D'AMBERIEU-EN-BUGEY

\*\*\*\*\*

## Médiathèque La Grenette (Ambérieu-en-Bugey)

---

**création** : 1976, médiathèque en 1990

**adresse** : 8 rue Amédée Bonnet - 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY

**taille de la commune** : 10 455 habitants (recensement 1990)

**téléphone** : 74 38 37 31

**responsable (s) rencontré (s)** : Michel Vannet, bibliothécaire

**tutelle** : Mairie d'Ambérieu-en-Bugey

**couverture documentaire** : le département

**informatisation** : non

### I. EN INTERNE

#### 1. Les moyens matériels

##### 1.1. Les locaux, le matériel

###### \*les locaux

Le fonds local est en libre accès, en salle de prêt, sauf en ce qui concerne le fonds Armand Decour, qui est en magasin (combles isolés, sujets à des variations de température). Il existe une salle de consultation au premier étage, non spécialisée, 10 places.

###### \*le matériel

Une photocopieuse, un micro-ordinateur Macintosh, un lecteur de vidéodisque.

##### 1.2. Le fonds local

La bibliothèque est dépôt de la BDP, mais ne lui emprunte aucun document local .

###### \*monographies

1500 livres antérieurs à 1900 : Fonds Armand Decour ( 1908 - 1984 : né à Bettant, historien, autodidacte, auteur d'ouvrages sur le canton et collectionneur), sujets locaux et régionaux, histoire ancienne et contemporaine, géographie physique et humaine, science, arts et lettres.

2 manuscrits

400 livres de 1900 à 1960

100 ou 200 livres récents

###### \*périodiques

- *Le Bugey*

- *Bulletin de la Société d'Emulation de l'Ain*

- *Bulletin de la Société des Naturalistes de l'Ain*

- *Visages de l'Ain*

\*dossiers documentaires

Dossiers de presse et autres, à l'usage des scolaires (économie, administration, etc).

\*autres

Fonds Armand Decour :

- 2 000 estampes (du XVIIème au XIXème siècle) achetées chez les marchands parisiens dans les années cinquante, portraits, paysages, costumes, Eglise de Brou, châteaux, d' Appian, Chinteuil, 31 gravures de Jean-Jacques de Boissieu (1738-1810)... Certaines ont été prêtées au Musée de Brou pour exposition sur Brillat-Savarin, Gustave Doré, E. Quinet, Lalande etc.

- dessins de Duclaux, Macaire.

- lettres manuscrites d'E. Quinet avec son éditeur.

- collection de 500 autographes de personnalités de l'Ain (E. Quinet, G. Vicaire, Vingtrinier, Tiersot...)

- 50 photographies

- 500 cartes postales d'Ambérieu et de sa région

- 180 cartes du département de l'Ain

par ailleurs :

- "récits de vie" : La Grenette est siège de l'Association pour l'Autobiographie, APA (200 membres, 11 pays)

- tout document sur Ambérieu et sa région (dépliants touristiques, documents statistiques, études marketing etc)

- bustes d'Alexandre Bérard et d' Aimée Vingtrinier.

\*productions

Participation aux *Cahiers René de Lucinge* et à *La Faute à Rousseau* (journal de l'Association pour l'Autobiographie).

Catalogues d'expositions : *Gravures de Jean-Jacques de Boissieu, "artiste et amateur"*, extraites de la collection Armand Decour (avec bibliographie) et *Signatures de l'Ain*.

## **2. Les moyens humains**

Pour le fonds local : Michel Vannet, responsable de la bibliothèque, bibliothécaire, titulaire d'une maîtrise de lettres modernes et d'une licence d'histoire de l'art.

## **3. Les moyens financiers**

Budget global de 100 000 F, documents imprimés, sonores et vidéo. Pas de budget distinct pour le fonds local.

## 4. L'activité

### 4.1. La face-avant

#### \* conditions d'accès

Ouverture le mardi et le jeudi de 14 H 00 à 18 H 00 - mercredi 8 H 30 à 12 H 00 et 14 H 00 à 18 H 00 -samedi de 8 H 30 à 12 H 00 et de 13 H 30 à 16 H 30.

Libre accès pour les documents récents (200 environ), les dossiers de presse...

Sur rendez-vous pour le fonds Decour, et pour consulter les "récits de vie".

#### \*orientation

Accueil et orientation des scolaires et de tout public. Pour le fonds Armand Decour, le bibliothécaire prépare les recherches, identifie les documents utiles aux chercheurs et leur en facilite la consultation.

#### \*feuilletage

Le fonds local est catalogué sur fichier papier, accès auteur, titre et matière, indexation Dewey et numéro d'inventaire pour certains. Les livres du fonds Armand Decour sont classés, inventoriés, non catalogués, les autres documents (estampes, autographes) sont classés, regroupés par thèmes, non inventoriés.

#### \*extraction

Prêt et consultation, photocopies.

#### \*exploitation

Recherches à la demande des établissements scolaires

Thèses, travaux universitaires, mémoires, utilisation de l'iconographie du Fonds Decour (en particulier l'ouvrage d'Alphonse Martelain intitulé *Lagnieu et sa région, t.1 : au fil du temps, des origines à 1601*. voir bibliogr.)

#### \*animations

Expositions (déjà citées), journées de l'APA, en 1993 une exposition *Les Grands Ambarrois du XIXème siècle* (Alexandre Bérard, Amédée Bonnet, Aimé Vingtrinier, Gabriel Vicaire) constituée à partir de documents du fonds Decour et d'un reportage photographique sur les fêtes d'inauguration du monument des Balmettes en 1914.

### 4.2. La base-arrière

#### \* la collecte des documents

- catalogue de l'union Patrimoine des Pays de l'Ain
- librairie locale
- collecte active quotidienne (et durant les temps de loisirs, vacances...)

- dons, legs (les expositions ont entraîné des dons de photographies, cartes postales...)
- achat en deux exemplaires des documents
- \* le traitement du document

Mots matières, indexation Dewey.

## **II. EN EXTERNE**

### **1. Niveau fonctionnel**

#### \*la Médiathèque La Grenette

La mission de la bibliothèque est de conservation.

Le fonds Armand Decour devait constituer la base d'une section "études" à la Bibliothèque Municipale, qui n'a pu encore être mise en place.

#### \*les établissements partenaires

*. en terme de complémentarité, en terme d'articulation*

La Grenette est dépôt de la BDP.

Participation aux réunions annuelles de professionnels des bibliothèques de l'Ain.

Archives Départementales, Union Patrimoine des Pays de l'Ain, Bibliothèque du Musée de Brou, Médiathèque Elisabeth et Roger Vailland, Bibliothèque Départementale de Prêt : constitution d'un réseau relationnel avec renvoi des chercheurs sur les fonds les plus pertinents. Paul Cattin, directeur des Archives, connaît bien le fonds Decour.

Echange de documents photographiques avec le Musée du Cheminot (et orientation des déposants).

## **III. LE PUBLIC**

#### \*caractéristiques sociologiques et comportementales

Public de scolaires, étudiants, lycéens, curieux.

Public érudit, de chercheurs, d'universitaires, très productif, sur le fonds Decour.

D. Davis des Bavaumes

Devoir

LA GRENETTE  
D'AMBERIEU-EN-BUGEY  
Médiathèque

Du 15 septembre au 20 octobre  
Exposition : Signatures de  
l'Ain.

Extraits d'une collection  
d'autographes de personnalités  
ayant un lien avec l'Ain (legs A  
Decour). Hommes politiques,  
écrivains, peintres, militaires,  
religieux... etc. Lettres et portraits  
des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles :  
Jean-Antoine de Rostaing, Edgar  
Quinet, Pierre Baudin, Paul  
Painlevé, Tony Révillon, Gustave  
Doré, Etienne Carjat, Gabriel  
Vicaire, Adolphe Appian, Messimy.  
Sœur Rosalie...

Carjat

Vicaire  
Etienne Carjat

A. B. Vicaire

Messimy  
Julien Ceinso

Pierre Baudin

G. Doré

G. Quinet

Antoine de Rostaing

Adolphe Appian

Sœur Rosalie



ANNEXE IX

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE  
DE BELLEY

\*\*\*\*\*

## Bibliothèque municipale de Belley

---

**création** : 1991 (installation après travaux de rénovation)

**adresse** : Palais épiscopal, rue des Cordeliers - 01300 BELLEY

**taille de la commune** : 7 807 habitants (recensement 1990)

**téléphone** : 79 81 47 70

**responsable (s) rencontré (s)** : Elisabeth Cognet, bibliothécaire

**tutelle** : Mairie de Belley

**couverture documentaire** : département de l'Ain et quelques ouvrages sur la Savoie, l'Isère et le Rhône

**informatisation** : non

### I. EN INTERNE

#### 1. Les moyens matériels

##### 1.1. Les locaux, le matériel

###### \*les locaux

Le fonds local est en partie en salle de consultation (ouvrages onéreux, reprints), en salle de prêt, et en magasin (fonds ancien et précieux).

10 places disponibles en salle de consultation.

###### \*le matériel

Photocopieuse.

##### 1.2. Le fonds local<sup>1</sup>

20 livres antérieurs à 1900.

180 livres postérieurs à 1900.

###### \*monographies

A noter différentes éditions de *La Physiologie du goût* de Brillat-Savarin ( en particulier une édition de bibliophilie de 1930, chez Piazza, avec des eaux-fortes et une reliure signée.

Edition originale du livre de Lucien Tendret : *La Table au pays de Brillat-Savarin*, 1892.

La Bibliothèque a reçu d'un donateur un fonds d'ouvrages de et concernant Alphonse de Lamartine.

Elisabeth Cognet signale un fonds ancien appartenant à la Bibliothèque municipale, inventorié à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle par un inspecteur de la Bibliothèque Nationale. Ce fonds, d'environ 3 000

---

<sup>1</sup>Voir aussi les documents qui sont remis aux usagers.

ouvrages estampillés, est mêlé au fonds ancien du Collège privé Lamartine à Belley où il n'est pas accessible et en voie de dissolution. Un membre de la Société savante Le Bugey effectuerait actuellement bénévolement la séparation des deux fonds.

\*périodiques

*Le Bugey* (don : la Société Savante qui le publie a son siège dans le Palais épiscopal).

Quelques numéros des *Annales de la Société d'Emulation de l'Ain*.

\*autres

4 cartes et plans.

## **2. Les moyens humains**

Elisabeth Cognet, bibliothécaire, est titulaire d'un CAFB et d'une licence de lettres classiques. Elle effectue les commandes et le catalogage des documents.

## **3. Les moyens financiers**

Aucun budget spécifique n'est attribué au fonds local. Le budget global d'acquisition de la bibliothèque s'élève à 100 000 F ( livres, disques et vidéo ), dont 15 000 F d'abonnements aux périodiques.

## **4. L'activité**

### 4.1. La face-avant

\* conditions d'accès

Mardi et vendredi de 14 H 00 à 18 H 00, mercredi de 9 H 00 à 11 H 30 et de 14 H 00 à 18 H 00, samedi de 10 H 00 à 12 H 30 et de 14 H 00 à 16 H 00.

\*feuilletage

Catalogue manuel, distinct du catalogue général, accès auteur, titre et matière.

\*extraction

Prêt, consultation sur place, photocopies.

\*exploitation

Recherches de scolaires, d'amateurs d'histoire locale, de généalogistes.

\*animations

A l'occasion des Entretiens de Belley (colloque annuel sur le goût), la bibliothèque réalise une exposition de livres régionaux.

### 4.2. La base-arrière

\* la collecte des documents

Les ouvrages récents ou peu onéreux sont achetés en double.

La bibliothèque collecte tous les documents qui paraissent sur Belley, chez les libraires locaux.

. *les outils, les partenaires*

Liste des dernières parutions, envoyées par le Libraire Montbarbon à Bourg-en-Bresse.

Souscriptions, commandes à l'union Patrimoine des Pays de l'Ain, suite à la réunion sur les fonds locaux.

\*le traitement intellectuel du document

Les ouvrages en consultation et en prêt sont catalogués (manuellement, accès auteur, titre, matière dans un fichier spécifique "fonds régional"), les ouvrages en réserve sont inventoriés. Les contraintes du catalogue manuel décourage la multiplication des accès.

## **II. EN EXTERNE**

### **1. Niveau fonctionnel**

\*les établissements partenaires

. *en terme de complémentarité, en terme d'articulation*

Participation à la journée des professionnels sur les fonds locaux organisée par la Médiathèque Roger Vailland, qui a permis à Mme Cognet des découvrir de nouvelles sources d'information. La Bibliothèque municipale entretient d'excellentes relations avec la Bibliothèque du Séminaire de Belley<sup>2</sup>, et son bibliothécaire, le Chanoine Charbonnet. La Bibliothèque du Séminaire compte environ 12 000 ouvrages, particulièrement en sciences ecclésiastiques, sciences bibliques, théologie, des manuscrits, incunables. Sur ces 12 000 ouvrages, 3 000 concernent l'Ain, dont environ 1 000 brochures, et les deux tiers sont antérieurs à 1900<sup>3</sup>. Le fonds est continuellement enrichi, entièrement catalogué, catalogue manuel, accès auteur et matière en cours, classé par "pays".

La Bibliothèque municipale peut adresser des chercheurs à la Bibliothèque du Séminaire, qui possède une superbe salle de travail.

La BDP : le musibus passe à la bibliothèque municipale et dépose CD et K7. Le partenariat avec les établissements de Bourg-en-Bresse reste réduit en raison des distances.

## **III. LE PUBLIC**

\*caractéristiques sociologiques et comportementales

Scolaires effectuant des recherches sur l'histoire de Belley (utilisation de la revue *Le Bugey*), chercheurs et érudits locaux.

---

<sup>2</sup>Bibliothèque du Séminaire de Belley, 37 rue Sainte-Marie - 01300 BELLEY.  
Tél : 79 81 05 77.

<sup>3</sup>Voir la description du fonds par le Chanoine Charbonnet, p A 64.

Réponse au questionnaire sur LES FONDS LOCAUX DANS L'AIN

BIBLIOTHEQUE DU SEMINAIRE DE BELLEY

organisme de rattachement : Association diocésaine B.P. 154 Bourg

Adresse : 37 rue Ste Marie 01300 Belley

tel. : du bibliothécaire 79-81-05-77 - du Directeur du Sém. 79-81-02-29

Bibliothécaire : Chan. Jean Charbonnet 7 place de la Cathédrale Belley

CARACTERISTIQUES DU FONDS LOCAL

Au sein d'une bibliothèque plus générale, un fonds local important, d'origine diverse, avec salle de consultation et de travail .

Le fonds dit d'histoire locale, concernant principalement l'Ain, mais aussi, de façon plus réduite le Lyonnais, la Savoie, le Dauphiné, comporte au total environ 3.000 titres, dont 1.000 de brochures, souvent groupées en volumes .

Les 2/3 sont antérieurs à 1900 (approximativement).

Il y a une cinquantaine de livres anciens (XVI°, XVII°, XVIII° siècles) relatifs à l'histoire locale .

Titres et années des revues relatives au Département de l'AIN :

Annales de la Société d'Emulation de l'Ain 1783. 1808-1964

Journal d'Agriculture et des Arts 1808-1837

Annuaire de l'Ain 1810- 1876

Revue de la Société Littéraire de l'Ain 1872-1890

Bulletin de la Société des Sciences Naturelles de l'Ain 1894-1904

Bulletin de la Société des Naturalistes et Archéologues de l'Ain 1905-

Revue Gorini 1904 - 1944 suivie du Bulletin d'Histoire de d'Archéologie du diocèse de Belley 1946-1974

Revue "le Bugey" 1908 - 1992

Visages de l'Ain 1952 - 1984

L'Ain: Mémoires et documents 1975-77 suivis de Arts et Histoire des pays de l'Ain 1978-79

Incunables, manuscrits, photographies, cartes postales : néant

Accès au fonds local : jours et heures d'ouverture :

mercredi 10 h. à 16 h. - jeudi 10h30 à 12 h. Autres possibilités par entente avec le bibliothécaire (tel; 79-81-05-77)

possibilité d'emprunts de livres, mais bonne salle de travail où il y a place pour une dizaine de personnes au travail

possibilité de photocopie sur place

Le fonds local est entièrement inventorié, et catalogué sur fiches cartonnées : fichier par auteurs complet

fichier matières en voie d'achèvement

29.7.93

*J. Charbonnet*

ANNEXE X

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

DE GEX

\*\*\*\*\*

## **Bibliothèque municipale de Gex**

---

**création** : 1989 dans les nouveaux locaux (la création de la Bibliothèque remonte à la IIIème République).

**adresse** : 81, rue de Gex-la-Ville - 01170 GEX

**taille de la commune** : 6 615 habitants (recensement 1990)

**téléphone** : 50 41 86 92

**responsable (s) rencontré (s)** : Nicole Han, responsable de la Bibliothèque

**tutelle** : Mairie de Gex

**couverture documentaire** : le département, surtout Gex et ses environs, quelques ouvrages des départements du Jura et du Rhône et sur la Suisse (empruntés à la B.D.P.)

**informatisation** : non

### **I. EN INTERNE**

#### **1. Les moyens matériels**

##### 1.1. Les locaux, le matériel

###### \*les locaux

La Bibliothèque occupe une partie des locaux de l'ancienne prison de Gex, qui sont actuellement en rénovation. Ces locaux, particulièrement humides, représentent environ 90m<sup>2</sup>, divisés en 5 pièces qui communiquent entre elles. Il existe 5 places en salle de consultation.

###### \*le matériel

Possibilité de photocopies

##### 1.2. Le fonds local

###### \*monographies

65 ouvrages

###### \*périodiques

8 titres de périodiques locaux

###### \*dossiers documentaires

12 dossiers : La Révolution, la 2ème guerre mondiale, guides touristiques sur l'Ain et Gex, gastronomie...).

#### **2. Les moyens humains**

Nicole Han a suivi la préparation au diplôme de l'Association des Bibliothécaires Français à la B.D.P. Elle est assistée par 2 ou 3 bénévoles, dont une autre personne diplômée de l'A.B.F. Elle

est employée 20 heures par semaine à la bibliothèque en temps qu'agent territorial du patrimoine et des bibliothèques.

### **3. Les moyens financiers**

Le budget global d'acquisition s'est monté à 27 500 F en 1993, dont 20 000 F de cotisations. 10% du budget environ est consacré au fonds local.

### **4. L'activité**

#### 4.1. La face-avant

##### \* conditions d'accès

La Bibliothèque est ouverte le lundi de 16 H 30 à 18 H 30, le mercredi de 15 H 00 à 18 H 30, le jeudi de 14 H 00 à 16 H 30 et le samedi de 10 H 00 à 12 H 00. L'inscription se fait par famille.

##### \*feuilletage

Catalogues manuels, avec accès auteur, titre et matière en cours.

##### \*extraction

Tous les documents du fonds local sont en prêt. On peut avoir recours au prêt inter-bibliothèques.

##### \*animations

Accueil de classes (en particulier une classe de perfectionnement) , heure du conte. En 1993, constitution d'un dossier sur Gex avec une classe de CM2 dans le cadre d'échanges avec une classe primaire de la ville de Nantes.

#### 4.2. La base-arrière

##### \* la collecte des documents

*. les outils, les partenaires*

La Bibliothèque collecte tout ce qui sort sur Gex et ses environs, dépliants touristiques, publications de la Mairie, ouvrages publiés par les historiens locaux.

Les achats se font auprès du libraire local.

##### \*le traitement intellectuel du document

Reprise de l'indexation de la B.D.P. ("A" pour "Ain" et les trois premières lettres du nom de l'auteur.)

## **II. EN EXTERNE**

### **1. Niveau fonctionnel**

##### \*les tutelles

La Mairie de Gex. La Bibliothèque est gérée par une association loi 1901 " Les Amis de la Bibliothèque Municipale" créée à la demande de la commission culturelle de la Mairie.

##### \*les établissements partenaires



*. en terme de complémentarité, en terme d'articulation*

La position géographique de Gex, à l'extrémité du département et les problèmes d'infrastructure limitent les échanges avec les autres établissements.

Concertation avec le C.D.I du collège de Gex pour les travaux des élèves sur l'histoire locale.

La Bibliothèque est relais de la BDP : elle emprunte environ 500 livres au bibliobus, dont des ouvrages sur le département de l'Ain.

### **III. LE PUBLIC**

#### \*caractéristiques sociologiques et comportementales

Curieux, scolaires, enseignants.

La population à Gex est très mouvante, jeune, il y a beaucoup de nouveaux arrivants qui viennent consulter la Bibliothèque pour connaître l'histoire locale. Par ailleurs, de nombreux scolaires font des recherches à la demande des enseignants.

ANNEXE XI

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE  
DE VIRIAT

\*\*\*\*\*

## **Bibliothèque municipale de Viriat**

---

**création** : 1980

**adresse** : 313, rue Prosper Convert - 01440 VIRIAT

**taille de la commune** : 4 701 habitants (recensement 1990)

**téléphone** : 74 25 12 14

**responsable (s) rencontré (s)** : Mme Marie-Claude Cretin-Maintenaz

**tutelle** : Mairie de Viriat et gestion associative

**couverture documentaire** : le département

**informatisation** : oui, catalogage rétrospectif en cours sur AFI-BYBLOS

### **I. EN INTERNE**

#### **1. Les moyens matériels**

##### 1.1. Les locaux, le matériel

###### \*les locaux

Il n'existe pas de salle spécialisée pour le fonds local, mais une salle de consultation commune à tous les usagers. Il n'y a pas de magasin.

###### \*le matériel

Photocopieuse.

##### 1.2. Le fonds local

Environ 250 livres et périodiques, catalogues d'exposition du musée de Brou, pré-inventaires, publications de l'union Patrimoine des Pays de l'Ain. Il n'y a pas d'abonnement aux périodiques locaux.

#### **2. Les moyens humains**

Mme Cretin-Maintenaz, ex-enseignante (maîtrise en sciences naturelles/biologie), titulaire d'un CAFB de lecture publique, option documentation, à temps-partiel, puis à temps-plein actuellement, bibliothécaire, assure la totalité des traitements de la chaîne documentaire, depuis les acquisitions jusqu'à la conception et réalisation des animations.

#### **3. Les moyens financiers**

Le budget d'acquisition s'élève environ à 100 000 F, dont 70 000 F livres et documents sonores. La Bibliothèque n'est municipale que depuis 1985. L'association familiale qui avait eu l'initiative de la bibliothèque a mené diverses actions (vente de vieux papiers) pour permettre l'acquisition de documents.

## 4. L'activité

### 4.1. La face-avant

#### \* conditions d'accès

Mardi, jeudi et vendredi de 16 H 00 à 18 H 30. Mercredi de 14 H 00 à 18 H 30. Samedi de 10 H 00 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 17 H 30. Tous les documents sont en prêt.

#### \* feuilletage

Le fonds local est entièrement inventorié, catalogues manuels, accès auteur, titres, matières, et bientôt "centre d'intérêt". L'informatisation du fonds est en cours : sur logiciel AFIB-YBLOS (matériel IBC, 3 postes), avec projet d'accès minitel, pour permettre le prêt sur place de documents qui ne sortent pas d'autres bibliothèques.

#### \* extraction

22 000 documents prêtés au total en 1993. Tous les documents sont en prêt direct, sauf les encyclopédies et quelques autres ouvrages de références.

#### \* animations

Organisation en 1993 d'une exposition sur Prosper Convert, barde local, mort en 1933, créateur des Ebaudies bressans (groupe folklorique, musiciens et danseurs), avec collecte de documents (recueil de chansons patoises...) au Musée de Brou, et au Musée des Pays de l'Ain (photographies d'objets lui ayant appartenu, meubles...). Mise à contribution de la population locale, réalisation d'un arbre généalogique de ses descendants, de dossiers de presse, biographie etc.

Expositions sur l'habitat bressan, emprunté au CAUE.

A noter pour toutes les animations une très forte implication des usagers.

### 4.2. La base-arrière

#### \* la collecte des documents

900 documents au total ont été acquis en 1993 par la bibliothèque.

#### . *les outils*

Achat de tout ce qui paraît sur le département, à partir de publicité d'éditeur, d'offres de souscription, articles de presse, catalogue de PPA, liste des dernières parutions de la librairie Montbarbon à Bourg-en-Bresse.

#### . *avec les partenaires*

Lors de la réunion des professionnels en mars dernier, collecte de catalogues, bibliographies des participants et acquisition des catalogues des expositions du Musée de Brou.

#### \* le traitement intellectuel du document

Actuellement saisie du fonds dans le logiciel AFI-BYBLOS (accès auteur, titre, mot matière)

## **II. EN EXTERNE**

### **1. Niveau fonctionnel**

#### \*les établissements partenaires

*. en terme de complémentarité, en terme d'articulation*

Aide logistique de la BDP au moment de la constitution de la Bibliothèque et conseil en formation.

La Bibliothèque est dépôt de la BDP.

Prêt d'exposition par le CAUE et participation du Musée de Brou et du Musée des Pays de l'Ain (expo. Prosper Convert).

Recherches documentaires à la Médiathèque et aux Archives Départementales de l'Ain.

Mme Cretin-Maintenaz est présidente de l'Association Bibliothèques en Campagne, ex-Association des Amis de la Bibliothèque Départementale de Prêt de l'Ain depuis 1992, fédérant les responsables des dépôts de la BDP. L'ABC organise des concours entre les dépôts à l'occasion de la Fureur de Lire, des journées de formation pour les bénévoles (le conte, avec Chantal Ogier, conteuse professionnelle), achète des fournitures d'équipement de qualité professionnelle, revendues à prix coutant aux dépositaires, prête gratuitement des expositions, comme celle sur le folklore bressan, accorde des crédits pour reliure, participe au Salon du livre de jeunesse, organisé par le CRILJ. Une commission pour la création d'expositions est en projet. L'ABC reçoit des subventions (25 000 F du Conseil Général et 25 000 F de communes), et emploie une personne à temps partiel. Annie Fisseux, conservateur de la BDP, est membre de droit du conseil d'administration, auquel participent les bibliothèque de Marboz, Chaveyriat, Saint-Genis-Pouilly, Replonges, Chatillon-sur-Chalaronne, Saint-Maurice-de-Gourdans, Montmerle-sur-Saône, Curtafond.

## **III. LE PUBLIC**

#### \*caractéristiques sociologique et comportementales

Public familial, avec secteur jeune très dynamique : le rapport d'activité 1993 montre que sur 654 lecteurs actifs, 392 ont moins de 14 ans.

ANNEXE XII

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

DE PONT-DE-VAUX

ET ANNEXE DE LA BIBLIOTHEQUE

DEPARTEMENTALE DE PRET DE L'AIN

\*\*\*\*\*

## **Bibliothèque municipale de Pont-de-Vaux et annexe de la Bibliothèque Départementale de Prêt de l'Ain.**

---

**création** : 1986

**adresse** : 29 rue Franche - 01190 PONT-DE-VAUX.

**taille de la commune** : 1 913 habitants (recensement 1990)

**téléphone** : 85 30 30 88

**responsable (s) rencontré (s)** : Elisabeth Py, bibliothécaire.

**tutelle** : Mairie de Pont-de-Vaux/Conseil Général

**couverture documentaire** : le département, un peu la Saône-et-Loire

**informatisation** : oui pour la BDP, logiciel OPSYS, non pour la BM

### **I. EN INTERNE**

#### **1. Les moyens matériels**

##### 1.1. Les locaux, le matériel

###### \*les locaux

Les locaux appartiennent à la municipalité de Pont-de-Vaux et sont loués au Conseil Général.

BDP : les fonds sont dans un magasin au rez-de-chaussée, et dans les 41 dépôts que gère l'annexe.

BM : le fonds local est en salle de prêt et en réserve au second étage.

###### \*le matériel

Photocopieuse. L'annexe BDP possède un bibliobus, le musibus de la centrale à Bourg-en-Bresse tourne pour tout le département.

##### 1.2. Le fonds local

BDP : 343 livres postérieurs à 1900

BM : le fonds local ancien est déposé aux Archives Départementales de l'Ain ; la BM possède 262 ouvrages du XIXème siècle et 57 postérieurs à 1900.

###### \*périodiques

*Visages de l'Ain, Annales de la Société d'Emulation de l'Ain, Annales de l'Académie de Macon*

###### \*productions

BDP et BDP : bibliographie du fonds local

#### **2. Les moyens humains**

La totalité du personnel est rémunéré par le Conseil Général, et suite à la convention signée avec la Mairie de Pont-de-Vaux, doit un quart de son temps à la bibliothèque municipale.

### **3. Les moyens financiers**

BDP : 179 000 F en 1993, dont 34 000 F de subvention CNL pour la totalité des acquisitions.

Le fonds local n'a pas de budget spécifique.

BM : 27 500 F, idem pour le fonds local.

### **4. L'activité**

#### 4.1. La face-avant

##### \* conditions d'accès

BDP : sur rendez-vous

BM : mercredi 9 H 00 à 12 H 00 et 14 H 00 à 18 H 30, jeudi de 13 H 00 à 15 H 00, samedi de 9 H 00 à 12 H 30. Le fonds ancien peut être consulté sur rendez-vous.

##### \*feuilletage

Tous les fonds locaux, BM et BDP sont catalogués.

BDP : catalogue informatisé sur OPSYS, accès auteur, titre, matière, cote, consultable prochainement sur minitel après nettoyage de la base.

BM : catalogue manuel, accès auteur et titre.

##### \*extraction

BDP : tout est en prêt

BM : le fonds local est en prêt et consultation sur place.

La BM/BDP est un des rares établissements où les prêts sont comptabilisés pour le fonds local, ils représentent 1,1% des prêts à la BDP, et 1,07% à la BM pour l'année 1993.

##### \*animations (BDP + BM)

Une exposition-vente de livres locaux et régionaux a été réalisée lors de la "Fureur de lire" 1992, en collaboration avec le Musée Chintreuil de Pont-de-Vaux et la Librairie du Plateau à Bourg-en-Bresse. En 1993, dans le cadre de la "Fureur de Lire", reprise du thème de l'insolite exploité au Musée Chintreuil pour le mois des musées, exposition de livres insolites (aspect, contenu...) pendant un mois, ouverte aux bénévoles des relais comme aux lecteurs de la BM.

Participation le 10 octobre à la braderie de la Saint-François.

Invitation d'auteurs (éventuellement régionaux comme Lucette Desvignes) pour la BM/BDP et pour le compte des relais.

Une exposition est en projet sur la réserve naturelle du Val-de-Saône, photographies, visites...

#### 4.2. La base-arrière

##### \* la collecte des documents

Les achats se font à Bourg-en-Bresse pour la BDP, chez le libraire local pour la BM. La collecte



d'informations est la même, le budget de la BM impose des choix rigoureux. Elisabeth Py insiste sur les difficultés rencontrées dans la collecte : certaines sociétés savantes comme l'Université Rurale Bressane, ou encore l'Association Feillens d'hier et d'aujourd'hui publient sans publicité, confient leurs brochures aux maisons de presse locales ou les écoulent de la main à la main... l'usage intensif de la photocopieuse supprime quelquefois le dépôt légal.

*. les outils, les partenaires*

Publicités, Livres-Hebdo, catalogues de l'APPA et bibliographies récoltées lors de la journée de rencontre des professionnels de l'Ain.

Par ailleurs, le Musée de Brou et le Musée Chintreuil envoient gratuitement leurs catalogues d'expositions.

Bonnes relations avec la BDP de Saône-et-Loire : un office est envisagé en commun avec des rencontres mensuelles.

\*le traitement intellectuel du document

Catalogage et indexation, cote "A" pour le fonds de la BDP comme pour celui de la BM.

## **II. EN EXTERNE**

### **1. Niveau fonctionnel**

\*les tutelles

Les locaux ont fait l'objet d'une convention Commune/Etat/Région pour leur réhabilitation. La BDP est rattachée au Conseil Général, la BM à la Commune et au SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples).

\*les établissements partenaires

*. en terme de complémentarité, en terme d'articulation*

La BDP dessert 41 communes, 1 bibliothèque de district (Montrevel) , 25 bibliothèques municipales, 15 écoles publiques (un bibliobus), sur les cantons de Pont-de-Vaux, Pont-de-Veyle, Bagé-le-Chatel, Saint-Trivier-de-Courtes, Montrevel. La BDP apporte son aide aux achats et aux demande de crédits CNL, aide aux animations.

Diverses collaborations avec le Musée Chintreuil, et son conservateur Brigitte Riboreau.

Emprunt d'expositions au CAUE de l'Ain.

## **III. LE PUBLIC**

\*caractéristiques sociologiques et comportementales

Nombreux lecteurs pour les livres du fonds contemporain. Une dizaine d'amateurs érudits consultent régulièrement le fonds ancien.

## ANNEXE XIII

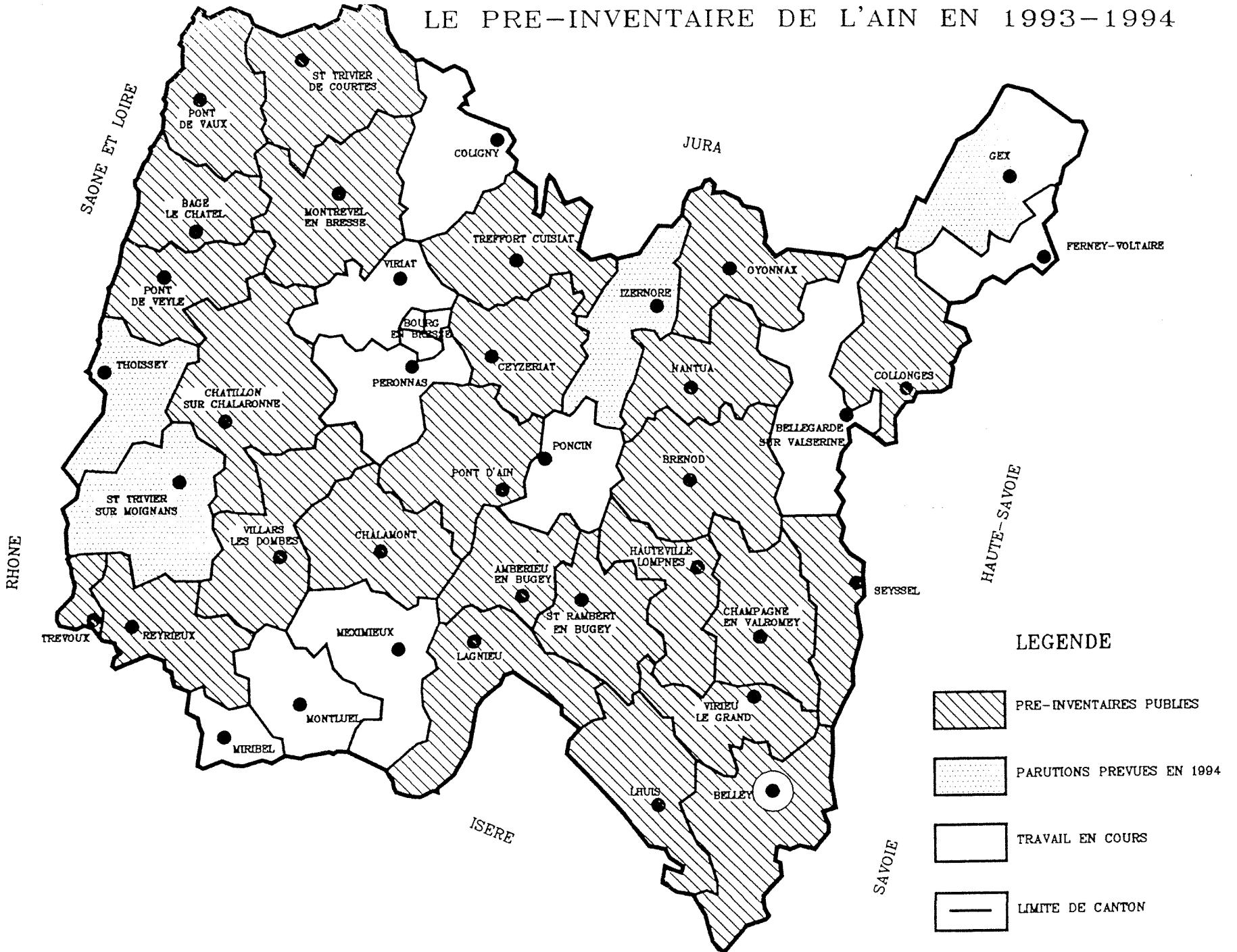
### DIVERS

\*\*\*\*\*

# LE PRE-INVENTAIRE DE L'AIN EN 1993-1994

meke XIII. Carte des pré-inventaires

30



PATRIMOINE DES PAYS DE L'AIN - ASSOCIATIONS QUI PUBLIENT DES REVUES

(juin 1994)

Nom de l'association adresse	Nom du Président téléphone	Nom de la revue
Amis des Allymes Les Allymes BP 28 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY	Suzanne Tenand-Ulmann 74 38 21 66	<i>Les Cahiers René de Lucinge</i>
Le Bugey Palais Episcopal 01300 BELLEY	Paul Cattin 74 21 78 88	<i>Art et Archéologie Rhône-Alpes</i>
Le Bugey Palais Episcopal 01300 BELLEY	Chanoine Charbonnet	<i>Revue le Bugey</i>
Connaissance de la flore de l'Ain 1, Bd paul Valéry 01000 BOURG-EN-BRESSE	Anne Bolomier	<i>Bulletin</i>
Le Dreffia Hameau de Trépont 01110 HAUTEVILLE	Marcel Monnier 74 35 26 37	<i>Les cahiers du Dreffia</i>
Initiatives franco-roumaines Ain Les Arbelles - Rue Tony Ferret 01000 BOURG-EN-BRESSE	Alain Gros 74 22 24 29	<i>Bulletin</i>
Maisons Paysannes de France 7, rue Branly - 01000 BOURG	Monique Trably 74 32 07 31	<i>Revue nationale</i>
Patrimoine des Pays de l'Ain 34, rue Général Delestraint 01000 BOURG-EN-BRESSE	Catherine Penez 74 32 07 31	<i>Lettre d'Information</i>
Regain Maison des Sociétés - Bd Joliot Curie 01000 BOURG-EN-BRESSE	Gilles Bressot	<i>Revue de généalogie</i>
Société d'Emulation de l'Ain 82, avenue Amédée Mercier 01000 BOURG	Franck Testart 74 22 07 64	<i>Les Nouvelles Annales de l'Ain</i>
Société d'Histoire et d'Archéologie de Briord 73, Place de la Halle 01910 SAINT-SORLIN-EN-BUGEY	Jean Thomas 74 35 75 15	<i>Bulletin</i>



Société d'Histoire et d'Archéologie  
de la Plaine de l'Ain  
Le Berlion  
01800 VILLIEU-LOYES-MOLLON

Renée Chabanol  
74 61 01 54

*Bulletin*

Société des Naturalistes  
et Archéologues de l'Ain  
58, impasse des Capucines  
01000 SAINT-DENIS-LES-BOURG

Marcel Passot  
74 21 55 82

*Bulletin*

Société Gorini  
5, rue du Chapitre 01300 BELLEY

Jacques Paul-Dubreuil  
79 81 29 37

*Ancienne revue*

Société pour la protection des paysages  
et de l'esthétique de la France  
21, place Bernard - 01000 BOURG

Claude Louis  
74 23 13 96

*Sites et Monuments  
Revue nationale*

Vieilles Maisons Françaises  
Château de Montplaisant  
01250 MONTAGNAT

Georges Brondel  
74 51 67 40

*Vieilles Maisons  
Françaises  
Revue nationale*

Vigne Blanche  
39, chemin de Chaumetière  
38540 MEYLAN

Michel Curial

*Annales*

BIBLIOTHEQUE DE L'ENSSIB



8042190